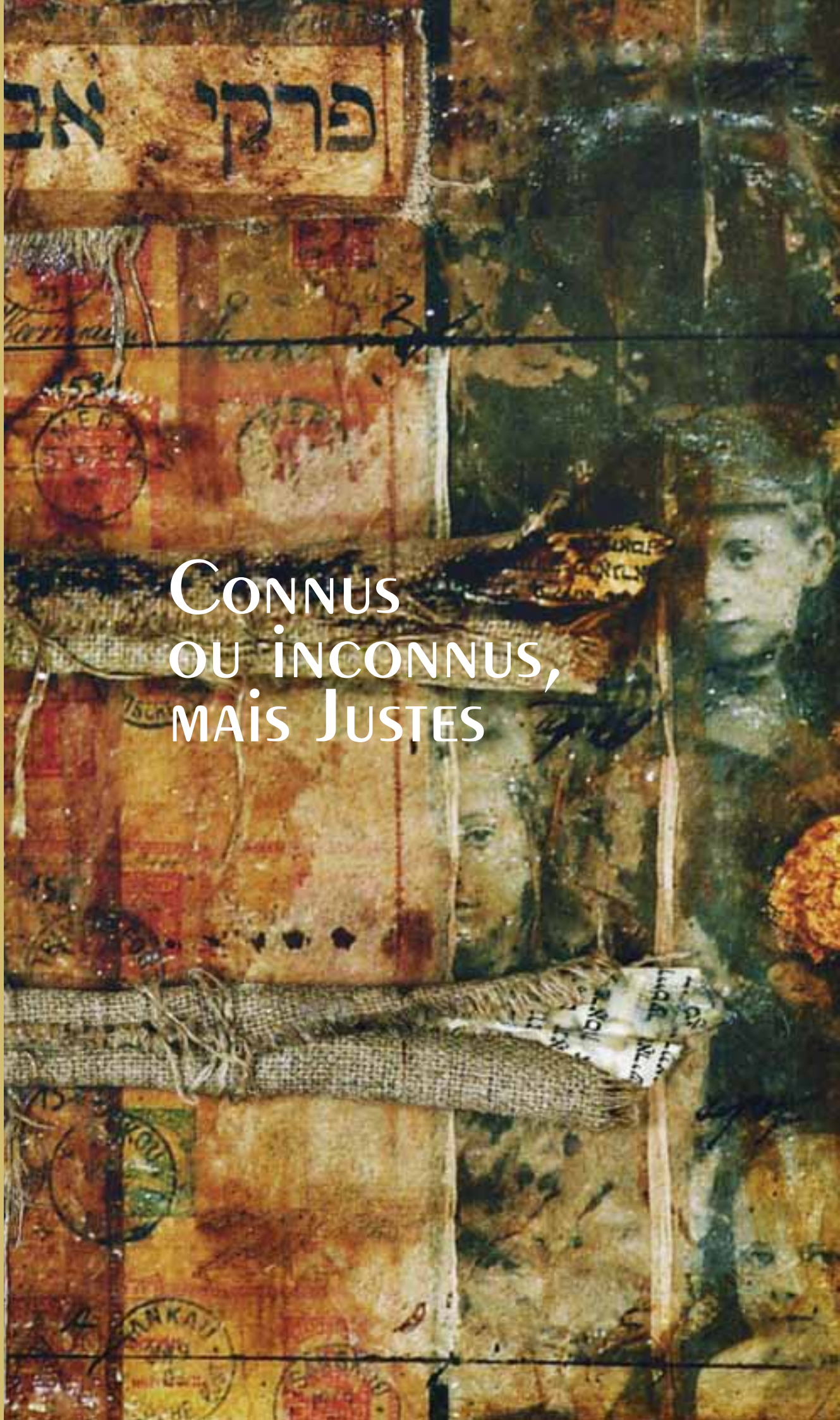


*crif*

Sud-OUEST  
AQUITAINE

# CONNUS OU INCONNUS, MAIS JUSTES

*Conseil Représentatif des Institutions Juives de France*





# Mollat



## à plus d'un titre

15, rue Vital-Carles · Bordeaux

du lundi au samedi

de 9 h 30 à 19 h 30

[www.mollat.com](http://www.mollat.com)

# SOMMAIRE



*L'année 2007 restera, sans conteste, une année importante dans l'histoire de la mémoire de la Shoah. À l'initiative du président de la République, Jacques Chirac, l'année 2007 a été nommée « Année des Justes ».*

*Dans la tourmente dramatique des années de guerre, au plus fort de la folie meurtrière anti-juive, des dénonciations et des rafles, des hommes et des femmes, dans le plus pur désintéressement, ont osé bravé l'interdit et venir en aide à des Juifs promis à une mort certaine.*

*Ces actes de courage restent encore largement méconnus de nos concitoyens, et plus particulièrement des jeunes générations.*

*Pourtant après guerre, un travail de mémoire, continu et patient, s'est initié à travers le monde entier, pour recueillir les témoignages et rédiger des pages ignorées de l'histoire de ces Justes.*

*La vocation régionale du Crif Aquitaine est, plus que jamais, de permettre l'écriture d'un travail de mémoire local et régional et d'inscrire ce travail dans un souci de transmission pédagogique.*

*Ce livret s'inscrit dans ce souci. Il permettra à tous les Aquitains de connaître et de reconnaître toutes ces femmes et tous ces hommes, simples et anonymes, que leurs actes de générosité envers leurs frères souffrants ont élevé au rang de Justes des Nations.*

*Ce remarquable travail, coordonné par Hellen Kaufmann et Hervé Rehby, sera désormais un outil pédagogique dont nous souhaitons qu'il inspire d'autres initiatives du même genre dans d'autres régions de France. C'est la volonté désormais du Crif Sud-Ouest Aquitaine, que j'ai l'honneur de présider, d'être à l'initiative du travail de mémoire en Aquitaine, mais pour cela nous avons besoin de l'écoute attentive des pouvoirs publics qui ont déjà largement aidé et contribué à la publication de ce livret sur les Justes en Aquitaine.*

*Connaître l'histoire et savoir en tirer les enseignements restent les meilleurs moyens de prévenir ou d'empêcher la barbarie pour demain.*

**Docteur Albert Roche**

Président du Crif Sud-Ouest Aquitaine

**HERVÉ REHBY**

**RÉSISTER À LA BARBARIE NAZIE** p. 2

**FONDATION DU CONCEPT DE « JUSTES DES NATIONS »** p. 3

**CONCEPT ET FIGURE DU JUSTE DANS LA PENSÉE JUIVE TRADITIONNELLE** p. 4

**L'HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE** p. 5

**GEORGES BENSOUSSAN**

**SUR LES JUSTES** p. 6

**ÉRIC DE ROTHSCHILD**

**CONNUS OU INCONNUS, MAIS JUSTES** p. 7

**LES JUSTES D'AQUITAINE** p. 8

**SERGE KLARSFELD**

**LE CALENDRIER DE LA PERSÉCUTION DES JUIFS DE FRANCE 1939-1945** p. 10

**KATY HAZAN**

**L'OSE** p. 29

**INDEX**

p. 65

*Le Crif Sud-Ouest Aquitaine propose chaque année des livrets thématiques concernant l'histoire des Juifs dans notre région, répondant ainsi à sa mission de mémoire.*

*Le Crif Sud-Ouest Aquitaine a pensé utile pour la transmission aux générations futures d'éditer son livret thématique 2007 autour des Justes honorés en région Aquitaine.*

*La volonté du Crif Sud-Ouest Aquitaine est que chacun puisse connaître l'identité de ces héros de l'ombre et lire le récit de ces gestes simples qui sauvèrent des vies.*

*C'est dans le sillon creusé par Aristides de Sousa Mendes, Madeleine Barot, Charles Altorf-fer, Marc Boegner, Henry Dupuy, Raoul Laporterie... que le Crif Sud-Ouest Aquitaine ancre le souvenir de tous ces Justes que la modestie pourrait renvoyer à l'oubli et à l'indifférence.*

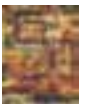
*Ce livret rend hommage à chacun des 225 Justes récompensés à ce jour en Aquitaine. La moindre des choses était de leur permettre de dire et de déposer leur histoire, pour que l'avenir ne les oublie plus jamais, ni eux ni les anonymes qui ont aidé au sauvetage de Juifs. Nous avons choisi d'ajouter, au nombre des Justes de la région, 3 autres Justes qui ont œuvré en Aquitaine : Didier Delaunay, Waitstill et Martha Sharp.*

*Nous espérons que ce travail encouragera d'autres sauveurs à franchir la barrière du silence et de la pudeur et à venir témoigner à leur tour devant l'Histoire.*

*Ce travail n'a été possible que grâce à l'aide et au soutien de Yad Vashem France, de Lucien Lazare, de la Fondation de la Mémoire de la Shoah, de l'OSE, de l'Office national des Anciens Combattants, des mairies, des sauvés et des Justes eux-mêmes ou de leurs descendants qui nous ont confié des photos, des documents et leurs souvenirs.*

*Nous les remercions.*

Couverture :  
Alain Kleinmann, Techniques mixtes sur toile,  
Illustration pour Pirket Avot, éditions A.M.I.



Direction de la publication : Albert Roche

Direction éditoriale : Hervé Rehby

Recherche documentaire, rédaction, coordination éditoriale : Hellen Kaufmann

Assistance éditoriale, relecture : Josiane Torrès-Holchaker

Relations partenaires : Nathan Holchaker

Graphisme, réalisation : Bernard Lhoumeau

Édition :

**crif** Sud-Ouest Aquitaine

[www.crif-sudouest.org](http://www.crif-sudouest.org)  
[president@crif-sudouest.org](mailto:president@crif-sudouest.org)

11, rue Poquelin-Molière - 33000 Bordeaux - France - Tél. 00(33) 5 56 52 62 69

Il sait gré de leur participation les annonceurs : AGF, CCSO, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de Gironde, Domaines Barons de Rothschild, Gaz de Bordeaux, Mollat et Vitalrest.

**Novembre 2007**

Sources : Comité Français pour Yad Vashem - Radio France - Le Dictionnaire des Justes établi par Lucien Lazare, sous la direction d'Israel Gutman, Edition Yad Vashem, Fajard, 2003 - Catalogue de l'exposition Les Justes de France, Mémorial de la Shoah - OSE - Les Justes d'Aquitaine et leur famille - Les sauvés et leur famille - CDJC - Comité Français pour Yad Vashem - Mémorial de la Shoah - Alain Kleinmann - Caroline Rose - Richard Zeboulon Zapa Bordeaux - Bernard Lhoumeau

Bernard Lhoumeau [www.lhoumeau.com](http://www.lhoumeau.com) SIRET 319 153 326 00040

# RÉSISTER À LA BARBARIE NAZIE

Hervé Rehby

En pleine tourmente, en pleine guerre, la plus terrible que l'humanité ait connue, des hommes, des femmes, jeunes et vieux, et des enfants aussi, et des enfants surtout, ont été chassés, pourchassés, arrêtés, déplacés et déportés à travers toute l'Europe, puis enfermés dans des camps, maltraités, blessés, meurtris et violés, exterminés enfin, massacrés comme du bétail contaminé, ou gazé comme des parasites menaçant l'équilibre de la nature. Ces gens étaient coupables d'être nés Juifs. Ce nom génèrait autour de lui opprobre et aversion, défiance et rejet. Depuis la mort en croix de leur frère Jésus le Nazaréen, proclamé Messie d'Israël et de l'Humanité par d'autres de leurs frères, ils traînaient derrière eux l'accusation de déicide, et n'en finissaient pas de payer le prix de leur prétendue culpabilité imprescriptible.

C'est dans l'Allemagne de Goethe et de Schiller, c'est à travers l'Europe des Lumières que s'est déroulée cette tragédie mortelle, fomentée par une idéologie folle, le nazisme, née de l'imagination d'un potentat dément, Adolf Hitler. Six millions de Juifs furent ainsi assassinés par des bourreaux sans remords, sans regret et qui n'évoquèrent pour leur défense que l'obéissance aux ordres reçus. La rigueur et la méticulosité de leurs exactions criminelles furent la parfaite expression de la planification de ce projet fou : débarrasser le monde de ses Juifs inutiles, voire nocifs et chargés de tous les défauts de l'Humanité. Leur traque, leur déportation et leur extermination furent le résultat d'une politique délibérée, relayée en pays d'occupation allemande, en France en particulier. Le régime de Vichy, ouvertement antisémite, créa un commissariat général aux Questions juives et fera même de l'excès de zèle à l'occasion de la rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942, où plus de treize mille Juifs furent arrêtés à Paris et envoyés à Auschwitz ; parmi eux quatre mille cent quinze enfants. Procédant de cette même logique de purgation du monde, les nazis assassinèrent aussi nombre de Tziganes, de handicapés mentaux, d'opposants politiques ou d'homosexuels. L'archétype de tous les génocides est né là. Il est désormais appelé universellement du mot hébraïque de *Shoah* signifiant désastre et anéantissement.

C'ÉTAIT IL Y A UN PEU PLUS DE SOIXANTE ANS, EN EUROPE, EN FRANCE AUSSI.

Dans ce contexte difficile, certains ont résisté et ont œuvré au péril de leur vie pour sauver des Juifs. On ne saluera jamais assez le courage et la volonté opiniâtre de certains diplomates ou fonctionnaires dont les noms sont entrés dans l'Histoire mondiale : P. Grüninger, commandant de la police suisse de Saint-Gall, Angelos Evert, directeur de la police d'Athènes, S. Sugihara, consul général du Japon en Lituanie, Carl Lutz, ambassadeur Suisse à Budapest, Raoul Wallenberg, Consul de Suède en Tchécoslovaquie. À Bordeaux, le consul du Portugal, Aristides de Sousa Mendes, a sauvé plusieurs milliers de Juifs en délivrant des sauf-conduits synonymes de vie sauve, quand dans le même temps et à quelques centaines de mètres de distance, en plein cœur de Bordeaux, le préfet Maurice Papon signait l'arrestation et la déportation de Juifs bordelais. Beaucoup d'hommes d'église, comme le père Marie-Benoît, ont aussi sauvé, caché et protégé des Juifs. Des Allemands aussi ont sauvé des Juifs. Le plus célèbre d'entre eux reste sans conteste, Oskar Schindler, qui permit à plus d'un millier de Juifs, en les employant dans son usine, d'avoir la vie sauve. Tous ces hommes ont été reconnus par les historiens et leurs actes colligés sont pour toujours accessibles à tous.

L'Histoire atteste aussi d'autres faits de résistance à la persécution des Juifs à grande échelle. Ainsi la quasi-totalité des Juifs du Danemark a été sauvée au cours d'une seule opération concertée par différents mouvements de résistance en octobre 1943.

Le village de Nieuwlande aux Pays-Bas et la communauté protestante du Chambon-sur-Lignon, animée par le pasteur Trocmé\*, ont également sauvé des Juifs par centaines, mus par la seule volonté de venir en aide à des êtres humains persécutés pour le seul crime de leur identité. Le réseau de résistance polonais Żegota, créé pour venir en aide aux Juifs polonais, sous la tutelle du gouvernement polonais en exil, sauva quant à lui pas moins de soixante-quinze mille Juifs.

Parallèlement, à côté de ces sauveurs de masse, des hommes et des femmes, anonymes et isolés, sans aucune logistique, à travers toute l'Europe, vont agir et sauver des Juifs d'une mort certaine, de la mort promise. Ils ont bravé les dangers et les couvre-feux, les ordres de l'occupant et de ses collaborateurs locaux. Ils ont risqué la dénonciation et mis en péril leur propre vie pour sauver des Juifs. Héros malgré eux, sans aucune autre préméditation que la volonté d'aider leur prochain. Leurs enfants n'ont souvent pas entendu le récit de leur bravoure. Il a fallu parfois attendre que des rescapés les retrouvent ou que des enquêtes soient entreprises pour que le monde sache que dans la tourmente d'une guerre et dans un monde nazifié, des bonnes âmes ont su dire « non » à l'injustice et à l'horreur. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ont déjà emporté dans la tombe le récit de leurs actes.

*« Reconnus ou non, ils incarnent le meilleur de l'humanité. Tous considèrent n'avoir rien fait d'autre que leur métier d'homme. Ils doivent servir de phares aux nouvelles générations »* comme on peut le lire sur la charte de Yad Vashem.

Il serait vain de rechercher une méthode ou un procédé dans les récits de ces héros de l'ombre. Chaque acte est unique, car chaque sauveur est uni indéfectiblement à celui qu'il a sauvé. Cet acte est aussi unique car il prend une dimension universelle, comme le rappelle le *Talmud* : « *qui sauve un homme, sauve l'humanité toute entière* ». Néanmoins, le plus souvent, il s'est agi d'héberger des Juifs temporairement pour les soustraire aux recherches en cours, ou bien de leur procurer des faux papiers ou de faux certificats de baptême, ou encore de les aider à traverser une frontière. Souvent, il ne s'est agi que de tendre une main à un enfant séparé de ses parents. Un geste simple en apparence sans grande signification ou conséquence, mais révélant la valeur de l'amour pour le prochain souffrant, qualité méconnue et enfouie au tréfonds de l'âme humaine. De cette main tendue est né un espoir, une promesse de lendemain.



# Fondation du concept de « Justes des Nations »

Hervé Rehby

Aujourd'hui, les sauveurs parlent et les sauvés les retrouvent.

Tous ces héros, ces sauveurs d'enfants juifs, de femmes et d'hommes juifs, ces résistants à la barbarie des nazis et de ses collaborateurs, à travers toute l'Europe, sont aujourd'hui appelés « les Justes des Nations ».



En 1953, le parlement israélien crée un institut appelé en hébreu *Yad Vashem* «la Main et le Nom» dont la vocation est de perpétuer, sous toutes ses formes, la mémoire des victimes de la Shoah. Le nom de ce Mémorial est tiré d'un verset biblique d'Isaïe : «*Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad, mot à mot, main) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés*» (56-5). Dans le même temps, l'État d'Israël décide que ce mémorial aura aussi pour tâche de recenser les actes de bravoure ayant sauvé des Juifs pendant la Shoah, et d'en honorer leurs auteurs. Ainsi est né le titre de Justes des Nations, traduction d'une expression hébraïque du *Talmud*, *Hassidé Oumot Haolam*, utilisée depuis l'Antiquité pour qualifier les non-juifs vertueux, épris de compassion et de justice, et œuvrant pour le bien de l'Humanité. Ainsi, à côté des listes interminables des victimes juives du nazisme, s'écrivent aussi les noms des «*Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs*».

L'action de Yad Vashem pour retrouver ces Justes, d'abord sporadique, s'intensifie et devient une des priorités du Mémorial en 1963, dans les suites du procès d'Eichmann à Jérusalem. Le monde découvre alors le visage d'un assassin froid, véritable fonctionnaire de l'extermination de masse des Juifs d'Europe et se cachant derrière le prétexte d'obéissance aux ordres hiérarchiques. Cet homme, si c'est un homme, n'eut pas un mot de regret, et encore moins de remords. L'horreur provoquée par la contemplation de la «*banalité du mal*» comme l'écrivit la philosophe Hanna Arendt, rendit plus urgente la recherche de ceux qui incarnaient l'antithèse des bourreaux. Dès lors, tout en poursuivant ses efforts pour retrouver les criminels nazis de la Shoah et les juger, Israël entendait retrouver pour les honorer ceux qui avaient, en conscience, agit contre la «*facilité du mal*». Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, vingt et un mille sept cent cinquante-huit Justes parmi les Nations de quarante et un pays ont été honorés.

La recherche de ces Justes se poursuit encore aujourd'hui pour que la tentation de l'oubli ne gagne pas les générations futures.

# CONCEPT ET FIGURE DU JUSTE DANS LA PENSÉE JUIVE TRADITIONNELLE

Hervé Rehby

La tradition juive a patiemment dégagé de ses réflexions millénaires des figures morales emblématiques, parmi lesquelles celle du Juste occupe une place centrale.

Le juste ou *TSeDiQ* en hébreu, prend sa légitimité légitimée dans le concept général de Justice, en hébreu *TSeDeQ*. De toutes les recommandations de la *Torah*, qui tiennent lieu d'axiomes éthiques et de principes organisationnels de la société, la Justice ou *TSeDeQ*, est celle qui préoccupe le plus le législateur, et qui servira tout au long de l'Histoire juive et « jusqu'à la fin des temps » de leitmotiv impératif : « La Justice, et encore la Justice, tu poursuivras inlassablement » peut-on lire dans la *Torah* (Deut. 16-20). Ce concept de *TSeDeQ* est lié à la constatation des inégalités naturelles, des disparités sociales, des différences radicales entre les êtres, qui font certes la richesse de la vie, mais qui engendrent, particulièrement dans l'humanité, parce que dotée d'une conscience, toute une cascade de maux potentiels. La Justice ou *TSeDeQ* devient donc un impératif de correction ou de réparation des inégalités. Il est cependant clair qu'il ne saurait s'agir que d'une orientation générale, d'une tension vers l'inversion de l'ordre naturel et non d'une capacité réelle à l'établissement d'une totale et définitive égalité, somme toute largement utopique. Le désir de Justice reste donc dans le domaine du possible.

Pour l'antique tradition juive, la justice n'est que l'effet réactionnel à une cause, que la conséquence d'un constat d'échec. Elle permet, par sa mise en route de limiter, de rendre provisoire et donc supportable, tout ce que la nature humaine et le comportement déviant des hommes

peuvent engendrer d'intolérable. Mais la Justice peut procéder de ressorts réactionnels et pulsionnels différents. Il existe une Justice pour elle-même, *YoSHeR*, droiture ou rectitude, qui se déploie sans état d'âme, une Justice froide en somme. Ce Juste-ci appelé *YaSHaR*, le droit, l'intègre, ne semble préoccupé que par l'aspect absolu voire technique ; c'est déjà beaucoup. En regard se développe une Justice de compassion, de charité, *TSeDeQ*, la Charité n'étant en hébreu que le féminin *TSeDaQa*, de Justice, *TSeDeQ*. Ce Juste-là est appelé *TSeDiQ*. Il corrige les défauts du monde dans un mouvement de partage de la douleur et de la souffrance d'autrui, parfaitement rendu par le terme de compassion (souffrance partagée).

L'institut Yad Vashem aurait pu retenir ce terme pour qualifier les Justes des Nations qui sauvèrent des Juifs. Mais ce ne fut pas toujours ce sentiment de compassion voire de pitié qui les anima. Il existe encore une autre forme de Justice ; celle qui naît de l'Amour, en hébreu *HeSSeD*, amour ou bonté, qui est le degré le plus élevé de la justice rendue à et pour autrui. Ce Juste-là est appelé *HaSSiD*. En fait, ces trois figures de Justes coexistent en chacun et chacune des Justes honorés parmi les Nations, précisément parce que la Justice est le résultat du savant et subtil mélange de révolte, de compassion et d'amour.

Le terme hébraïque apparaît pour la première fois, au singulier, dans le *Talmud* au traité Baba Bathra 15b, pour qualifier l'archétype biblique de ce concept, le personnage de Job. Mais c'est Maïmonide, le rabbin de Cordoue, de Fès et du Caire, philosophe néoplatonicien du XII<sup>e</sup> siècle qui théorisa la figure du Juste des Nations du point de vue de la législation rabbinique, la *Halakha*. En choisissant l'expression de « Justes des Nations » *HaSSiDé OUMoT Ha'OlaM* pour nommer les non-juifs ayant sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, Yad Vashem a voulu indiquer que ces Justes ont accompli leur acte de salvation comme un acte d'amour envers l'être-objet le plus honni de

l'Histoire de l'Humanité, le Juif. En leur rendant hommage, honneur et grâce, l'État d'Israël entendait coller à certains des enseignements les plus profonds de la pensée juive biblique, source et socle de l'identité pérenne du peuple juif revenu sur sa terre après deux mille ans d'errance ponctués par une tentative d'extermination totale, la *Shoah*. Le prophète Isaïe clamait sa certitude que tout acte de Justice était mû par la pulsion positive du Bien : « dites-le : le Juste, c'est l'expression du Bien » (Is. 3-10). Les Justes ont certes fait le bien des Juifs qu'ils ont sauvés des griffes de la mort. Toutefois, ils ont aussi agi en tiers dans le rapport frontal qu'entretenaient les bourreaux nazis et leurs collaborateurs avec leurs victimes juives. Ils ont, par leur action simple, directe et presque irréfléchie, renvoyé quelque chose d'essentiel à la folie nazie, offert à la méditation des générations futures. Cet essentiel est un principe, profondément juif, mais édicté et formulé magistralement par Confucius (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) qui disait : « Rendez-le bien pour le bien et la justice pour le mal » (Entretiens).

Cette pédagogie est la seule voie possible de dégrèvement de la folie meurtrière. Refuser de rentrer dans l'engrenage du mal rendu pour le mal commis ; s'extraire de la logique de la vengeance et renoncer à l'exercice du talion. Voilà qui grandit l'homme. Voilà aussi la leçon à laquelle les Justes des Nations nous invitent, car « le monde ne se construira que sur la Justice (issue de l'amour, *HeSSeD*) » (Ps. 89-3) ou encore comme le déclare le *Talmud* : « Le monde repose sur un seul pilier ; son nom est le Juste » (Traité Haguiga 12b).

Salle des noms, Yad Vashem, Jérusalem





# L'HOMMAGE AUX JUSTES EN FRANCE

Hervé Rehby

On doit à Simone Veil, plusieurs fois ministre et présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah d'avoir œuvré inlassablement pour la reconnaissance par le gouvernement français de la responsabilité de la France vis-à-vis des crimes de Vichy. Ce sera chose faite par le président Jacques Chirac, le 16 juillet 1995 à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver : « *La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là (jour de la rafle du Vel d'Hiv), accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux* ». De de Gaulle à Mitterrand, aucun chef de l'État français n'avait eu ce courage ou cette volonté de placer la France devant le jugement de l'Histoire. Le président Jacques Chirac réaffirme le 3 novembre 1997 à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) à l'occasion de l'inauguration de la Clairière des Justes : « *Il y a deux ans, j'ai tenu à reconnaître solennellement la responsabilité de l'État français dans l'arrestation et la déportation de milliers et de milliers de Juifs. Oui, trahissant les valeurs et la mission de la France, le gouvernement de Vichy s'est fait le complice, parfois zélé, de l'occupant* ».

Mais le travail de mémoire et de responsabilité voulu par Simone Veil passait aussi par la reconnaissance des Justes de France, de leur héroïsme trop souvent ignoré de leurs concitoyens. Déjà en 1995, Jacques Chirac nouvellement élu président de la République, méditait sur « *une certaine idée de la France* », courageuse et généreuse, dépositaires de valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance. Cette France qui avait donné naissance aux « *Justes parmi les nations qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrivit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur* ».



Diplôme d'honneur décerné par Yad Vashem à René et Paulette Garnier

En 2006, Simone Veil propose au président de faire entrer les Justes de France au Panthéon. Il accepte immédiatement cette magnifique idée, d'autant qu'il s'agit de faire reconnaître par la Nation, l'action de Français presque anonymes et bien au-delà, un concept de générosité, un comportement héroïque grandissant l'Homme. Jacques Chirac a déclaré officiellement l'année 2007 « *année des Justes de France* ».

Au cours d'une cérémonie particulièrement émouvante au Panthéon, le 18 janvier 2007, date anniversaire de l'entrée de l'Armée rouge à Auschwitz, Simone Veil accueille le chef de l'État par un mot de profonde gratitude « *Merci* ». Celle qui aime à rappeler l'évidence que « *pendant la guerre, c'est en France que l'on a été le plus fraternel* », ajoute à l'adresse de Jacques Chirac : « *sans faille et à maintes reprises, vous avez rappelé l'action exemplaire, courageuse et fraternelle des Français, dont certains vous entourent ici ce soir* ». Aux Justes de France réunis au Panthéon pour l'occasion, elle déclare : « *je viens ce soir vers vous, pour vous exprimer notre respect, notre affection, notre gratitude* », et aussi « *vous étiez des Français « ordinaires »* ». Citadins ou ruraux, athées ou croyants, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, vous avez hébergé ces familles, apporté réconfort aux adultes, tendresse aux enfants. Vous avez agi avec votre cœur parce que les menaces qui pesaient sur eux vous étaient insupportables. Vous avez obéi sous le coup d'une exigence non écrite qui primait toutes les autres. Vous n'avez pas cherché les honneurs. Vous n'en êtes que plus dignes. »

Le chef de l'État, dans un long discours empreint d'émotion et de gravité, lui répond : « *La majorité des Juifs assassinés a été livrée aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par des Français* ». Puis le président livre l'analyse lucide d'une réalité de la quotidienneté pendant la Guerre, trop souvent méconnue : « *Des milliers de Françaises et de Français, qui sans s'interroger, font le choix du bien. Quel courage, quelle grandeur d'âme il leur a fallu ! Tous connaissaient les risques encourus : l'irruption brutale de la Gestapo, l'interrogatoire, la torture, parfois même, la déportation et la mort* ». L'hommage de la Nation reconnaissante s'adresse alors aux Justes eux-mêmes : « *certains furent reconnus Justes parmi les nations. D'autres resteront anonymes, soit*

*qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes.* »

Le président a tenu aussi à élargir son propos à ces maux récurrents dont souffre la société française, l'antisémitisme et le négationnisme : « *si l'antisémitisme s'est déchaîné dans les années 1930-1940, c'est faute d'avoir été condamné avec la fermeté nécessaire... Parce qu'il a été en quelque sorte toléré comme une opinion parmi d'autres* ». Tout comme le racisme, le sexisme ou la discrimination quelle qu'elle soit, l'antisémitisme ne peut être considéré comme une opinion banale et anodine, car il a conduit un peuple cultivé et civilisé aux pires exactions et qu'il continue de générer des enfants monstrueux comme le négationnisme, dénoncé avec force par Jacques Chirac lors de cette cérémonie du Panthéon : « *sans merci... Il faut lutter contre le négationnisme, crime contre la vérité, perversion absolue de l'âme et de l'esprit* ».

Bien plus qu'une reconnaissance formelle, l'hommage de la France à ses Justes illustre une permanence jamais démentie depuis la révolution française : l'amour de la Justice conduit à la Liberté et à la Fraternité entre tous les hommes, sans distinction aucune.

Hervé Rehby est chercheur en herméneutique et enseignant en pensée juive.

Installation d'Agnès Varda au Panthéon



# SUR LES JUSTES

Georges Bensoussan

Que vaudrait l'énigme du mal sans le questionnement du bien ? Parce que l'histoire d'un génocide provoque un effet de sidération sur celui qui s'y penche, parce qu'il tétanise la pensée, le champ est ouvert à l'émotion seule qui laisse souvent la raison défaite en rase campagne.

Le mal fascine et fournit l'occasion de la secrète jouissance d'une transgression des limites. Le bien, lui, ennueie et lasse. La porte est ouverte à la méditation morose sur la « perversité » de la « nature humaine ». La réflexion sur le mal ne vaut qu'à la condition de réfléchir au bien, non dans le souci d'une illusoire symétrie, mais parce que l'un et l'autre relèvent d'un même processus.

La pensée fait la différence entre l'acteur du mal, cet ordinaire de notre comportement, et celui qui le refuse. Pas la morale, ni le statut social, ni même les choix politiques. Seulement la possibilité de penser ce que l'on fait et de se mettre à distance de soi pour se regarder. Le bien du Juste, c'est la possibilité offerte à tout être pensant de se déprendre un temps de lui-même. Pour éprouver que rien ne va de soi, préliminaire à l'effort d'humanisation qui fait de nous des êtres de parole, de filiation et d'histoire, à la différence du règne animal auquel la zootechnie du III<sup>e</sup> Reich prétendait nous réduire.

Le Juste, dit-on, avait une « conscience ». Certes. Mais les autres aussi. Simplement a-t-il, lui, exercé sa faculté de jugement à la différence de ceux qui s'habituent et se conforment en se rassurant. La « banalité du mal » d'Adolf Eichmann, c'est sa parole automatique et

son absence de pensée au sens de penser contre. Contre soi. Contre l'habitude et le nombre. À l'ordre donné par le roi Charles IX de tuer tous les Huguenots lors de la Saint-Barthélémy (août 1572), le chevalier de Saint-Héran, bon catholique, faisait répondre : « Sire, j'ai reçu un ordre sous le sceau de Votre Majesté de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte trop encore pour lui obéir. »<sup>[1]</sup>

Les Justes ne furent pas des héros. Simplement des êtres pensants. Isolés, souvent seuls, ils étaient à l'image d'une condition d'homme qui ne vaut qu'au risque de la solitude. Ils n'avaient ni l'« esprit de groupe » ni l'« esprit de camaraderie ». C'étaient les assassins qui étaient souvent de « bons camarades ». Ces solitaires sont allés contre la pente majoritaire de l'acceptation au risque de l'exclusion. Mais c'est ce risque-là qui donne du prix à nos vies. Il ne s'agit ici ni de morale, ni de moralisme, et moins encore de « culture ». D'éducation, peut-être, comme capacité de penser le savoir qui nous fait en déjouant la parole automatique qui fait de nous des êtres parlés. Avec la seule force du non, de Sousa Mendès à Bordeaux, Grüninger en Suisse alémanique, Alice Ferrières dans le Cantal, les « 80 » à Vichy le 10 juillet 1940 ont campé pour l'éternité leur statut d'être humain.

<sup>[1]</sup> Cité in José-Alain Fralon, Aristides de Sousa Mendès. Le Juste de Bordeaux, éd. Mollat, Bordeaux, 1998, p. 55.

Georges Bensoussan est historien, rédacteur en chef de la Revue d'histoire de la Shah.

## La flamme du Juste inconnu.

*Au temps de la déreliction, du désespoir ordinaire, des ténèbres coutumiers, lorsque bien et mal s'inversèrent, advint l'amnésie de l'Histoire, de Dieu et du sacré, de l'universel et du particulier. Chacun trouva sa dérobaide, son chemin de faux-fuyant, ses ornières d'infamies, aveugle à celui qu'on emmène, traître au voisin convoité, lobotomisé, couard, infâme, et sûr de son bon droit.*

*Or, du sein de la géhenne, brillant dans la barbarie, s'élevèrent quelques âmes intègres, innocentes et immuables.*

*À celui qui prit l'enfant par la main en dissimulant son étoile jaune,*

*À celle qui indiqua la direction opposée à la fuite des parents,*

*À l'instituteur qui changea un nom,*

*Au paysan dont la tablée s'agrandit,*

*À la commerçante de Langon qui ouvrait la porte du jardin sur la ligne de démarcation,*

*Au berger qui montra le chemin de la liberté,*

*À ma famille catholique qui sauva ma famille juive à Bruxelles,*

*À tous ceux, enfin, qui firent mentir l'insoutenable phrase :*

*« On ne sait pas ce qu'on aurait fait en pareilles circonstances », qui ne trouvèrent pas « normales » les listes et les trains, qui n'eurent même pas conscience de leur héroïsme, ceux dont on ignore les noms, dont l'existence a préservé le concept d'humain, il fallait ériger un gigantesque monument, ce genre de chose improbable devant laquelle s'inclinent les présidents, non que cela leur importât aujourd'hui à eux, les Justes inconnus, mais pour nous, pour nos enfants, pour l'espérance.*

Édith Gorren, 5 septembre 2007

Édith Gorren a réalisé des dessins d'audience au procès Papon édités dans le livre *Les enfants de Pitchipoi*.

## Je vous écris

*J'écris pour exorciser la peine  
j'écris pour parler d'un temps trop lourd  
j'écris et je vous parle  
je vous parle d'une existence lointaine  
je vous dis ma douleur des dimanches de la vie  
j'écris l'abandon, l'humiliation  
l'indifférence, la solitude  
je vous parle de Job  
je vous parle d'un ailleurs  
d'une enfance toujours recommencée  
d'un présent non identifiable  
d'une mémoire sans avenir  
je vous parle d'un sexe anéanti  
je vous dis la nuit inhumaine  
je parle d'un cri dans le silence  
d'un fardeau trop lourd, d'une béance  
j'écris et je vous parle*

*je vous parle des sans-patrie  
je vous écris de nulle-part*

Esther Fogiel

Esther Fogiel avait huit ans en 1942.



# CONNUS OU INCONNUS, MAIS JUSTES

*Durant la Seconde Guerre mondiale le silence, qui entourait la persécution dont les Juifs étaient victimes, semblait signifier que l'Europe avait sombré dans la peur, l'indifférence ou la collaboration.*

*Pourtant dans chacun des pays concernés, des hommes et des femmes se sont levés, choqués par les exactions dont ils étaient témoins. En France tout particulièrement, les Justes furent nombreux à participer au sauvetage des trois quarts de la population juive, alors que le gouvernement de Vichy apportait sa contribution à l'organisation de la déportation des Juifs. Individuellement ou au sein de réseaux, de nombreuses femmes et des hommes de toutes condi-*

*même échelle.*

*Depuis les années 1960, le Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem est chargé par l'État d'Israël d'attribuer la médaille des Justes aux non-juifs qui se sont illustrés dans le sauvetage des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.*

*En France, où moins de trois mille personnes ont été honorés à ce jour, la grande majorité des Justes reste anonyme. L'histoire de la Shoah démontre que l'homme est capable des pires actes, de la violence au meurtre, qu'il a su mobiliser son intelligence et ses compétences au service de l'assassinat d'une population en raison de sa naissance. Elle démontre*



*tions sociales, d'opinions et de religions différentes, animés par le même refus de la barbarie, par le sens de la solidarité et empreints d'humanité ont bravé l'indifférence générale, certains au péril de leur vie.*

*Certes, sans la détermination des Juifs en France et en Europe, sans l'action des réseaux de la Résistance juive, rien n'aurait été possible. Mais sans l'aide des Justes qui ont fourni des caches, des faux papiers, de la nourriture et permis le passage des frontières, le sauvetage n'aurait pas pu être mis en œuvre à la*

*également qu'à côté des intentions et des actes volontaires des bourreaux, l'indifférence de la majorité des populations européennes a contribué à faciliter le crime.*

*L'histoire des Justes est essentielle car tout en nous réconciliant avec le genre humain, particulièrement mis à mal à travers la Shoah, elle nous permet de comprendre qu'une autre voie était possible.*

Éric de Rothschild

## CHARLES ALTORFFER



Lorraine et devint maire de Strasbourg de 1955 à 1959.

Nomination : 2001  
Dossier 9408  
Sauvetage : Périgueux,  
Dordogne

Charles Altorffer, pasteur et fonctionnaire à Strasbourg, arrive à Périgueux en 1939 et prend la direction des services des évacués d'Alsace-Lorraine. Maintenu par Vichy dans ses fonctions et ses responsabilités, Charles Altorffer veille au bien-être de ses administrés sans relâche, pour la plupart juifs. Dès son arrivée il découvre un département rural, manquant du confort auquel était habituée la population déplacée. Il est surpris et indigné des conditions d'hygiène et de l'inertie des élus. Il effectue alors des tournées régulières dans les dix départements d'accueil et met tout en œuvre pour assurer aux réfugiés alsaciens un confort minimum et des logements décents, d'autant qu'ils n'avaient pu emmener que peu de choses avec eux et manquaient de tout.

Il intervient auprès des préfets et des maires afin que des lieux chauffés pour l'hiver puissent être investis en popotes (cantines populaires),

permettant ainsi à ses compatriotes de s'organiser le mieux possible.

Il permet de plus aux ministres du culte israélite de poursuivre l'exercice de leurs fonctions et de percevoir leur traitement.

Le 4 avril 1944, la Gestapo arrête et fait déporter le personnel de l'UGIF, une œuvre qui distribue des allocations aux Juifs cachés dans la région de Périgueux. Charles Altorffer assure alors clandestinement la direction de l'UGIF. Il répartit l'argent, transporté secrètement depuis Lyon par la Résistance juive, aux Juifs cachés (plus de mille allocations distribuées en juin 1944).

Ce haut fonctionnaire de Vichy s'expose à des risques majeurs pour protéger les réfugiés les plus déshérités de la Dordogne et des environs, recueillant des Juifs chez lui ou les plaçant chez des personnes de confiance.

À la fin de la guerre, il rentra à Strasbourg, reprit ses fonctions de directeur des cultes pour l'Alsace-

Témoignage de Jeanine Weil née Bloch :

Dès 1941 j'ai travaillé au bureau d'aide sociale pour les réfugiés juifs de Périgueux.

Début 1942 j'ai commencé le travail de la Sixième, c'est-à-dire le camouflage d'enfants juifs. J'ai pu faire ce travail jusqu'au 11 mai 1944, jour où j'ai été arrêtée par la milice. J'avais sur moi tout le budget du bureau dont j'avais besoin pour les enfants que j'avais camouflés.

Très ennuyée, j'ai longuement réfléchi comment sortir cet argent de la prison. Finalement grâce à un ami j'ai pu prendre contact avec Charles Altorffer qui est venu immédiatement à la prison et a pu retirer cet argent. Grâce à une assistante sociale, il a pu faire parvenir certaines sommes aux enfants cachés.

Cela ne m'a absolument pas étonnée de la part de Charles Altorffer qui a fait pendant la guerre tout ce qu'il pouvait pour aider les Juifs.

## LÉONTINE ET ÉLYSÉE ARTIGUENAVE

Élysée et Léontine sont cultivateurs et agriculteurs à Oraàs, en zone occupée. Ils ont quatre enfants, Élie, Émile, Léa et Lydie. En 1939, Léontine Artiguenave répond à une annonce d'une association à Orthez qui propose d'accueillir un ou deux enfants de tuberculeux à la campagne.

C'est ainsi, en 1939, qu'arrive à la ferme Fanny, sept ans, la fille d'Israël et de Rivka Koplewicz, des Juifs Polonais arrivés en 1931 et habitant Paris. Israël Koplewicz s'est engagé en 1939, et Rivka, tuberculeuse a été placée dans un sanatorium de femmes juives à Hauteville dans le Jura. Fanny est accueillie chaleureusement par toute la famille.

Léa Artiguenave, qui a dix-neuf ans entretient une correspondance

suivie avec M<sup>me</sup> Koplewicz et la rasure. Léa est cependant inquiète : résistante, elle passe souvent en zone libre à Lasbordes et est informée au fur et à mesure des décisions terrifiantes concernant les Juifs en zone occupée. Elle sait aussi que les maires des communes ont reçu l'ordre de recenser les Juifs et les personnes dont le nom a une consonance étrangère.

Le maire d'Oraàs supportait « en silence » l'occupation nazie installée au bourg du village. Il vient à la ferme s'informer sur l'identité de la petite protégée. Léontine lui répond : « Fanny est française, son père est prisonnier des allemands comme nos deux fils Émile et Élie ». Le maire comprend et promet son aide.

Élysée et Léontine Artiguenave vont alors voir le prêtre et l'institutrice, M<sup>me</sup> Camille, et leur demande de protéger la petite Fanny si besoin est.

Fanny fréquente l'école du village avec Lydie, de cinq ans son aînée, qu'elle suit partout comme une grande sœur. Elles vont même le jeudi matin au catéchisme.

Fin 1941 les Allemands quittent la commune d'Oraàs, mais en 1942, toute la France est occupée.

Fanny part alors rejoindre sa mère à Hauteville. Elle est placée en nourrice dans une famille de

résistants car Rivka ne peut garder sa fille Fanny au sanatorium.

Mais en 1943, le danger grandissant, Rivka renvoie Fanny chez les Artiguenave. Fanny prend seule le train jusqu'à Sauveterre et de là parcourt à pied les six kilomètres jusqu'à la ferme. Les Artiguenave sont très heureux de retrouver « leur Fanny ». Un de leurs amis, M. Gouarnalusse qui habite Athos envoie immédiatement à Rivka Koplewicz un télégramme pour la rassurer, ainsi rédigé : « Colis bien arrivé ».

Les Artiguenave prennent alors Fanny en charge de façon bénévole jusqu'à la fin de la guerre.

Avec l'accord de Rivka Koplewicz, elle est convertie en 1944 pour assurer sa sécurité.

À la Libération Fanny va rejoindre à Hauteville Israël Koplewicz, son père libéré, mais Rivka a fait une rechute et doit rester en sanatorium. Israël Koplewicz rentre à Paris avec sa fille. Ils passeront un an chez une sœur d'Israël avant de récupérer leur appartement qui avait été réquisitionné et seront rejoints par Rivka un peu plus tard.

Fanny viendra passer ses vacances chez sa mémé et son pépé Artiguenave et restera très proche de son amie Lydie Artiguenave.

Nomination : 2004 - Dossier 10272  
Sauvetage : Oraàs, Pyrénées-Atlantiques

27 août 1944 : au 1<sup>er</sup> plan : Fanny et Lydie  
au 2<sup>d</sup> plan Élysée, sa nièce, Léontine,...





JEAN ET CATHERINE ARRIPE

La mère de Max et de Jules-Pierre Hirsch se remarie à Anvers avec Léon Przepiorki, en mai 1939, un petit frère naît, Charles-Louis.

Aux premiers jours de la guerre, la famille prend le chemin de l'exil et arrive dans les Pyrénées-Atlantiques.

En août 1942, Max Hirsch est arrêté et déporté et en février 1943, Léon Przepiorki est arrêté à son tour par les gendarmes et déporté à Auschwitz. Ils ne reviendront pas.

Fin août 1943, Madame Przepiorki est prévenue que les gendarmes doivent venir l'arrêter avec Jules-Pierre qui est heureusement en colonie de vacances.

Madame Przepiorki et ses deux plus jeunes enfants, Charles-Louis et Myriam (la petite sœur née en novembre 1942), abandonnent tout et se réfugient dans une ferme.

Quelques jours plus tard, Jules-Pierre, qui rentre de vacances, est intercepté par le chef de gare et conduit par un villageois chez les Arripe, des exploitants agricoles qui vivent dans une ferme retirée du hameau Lembeye à Lasseube. Le petit Charles-Louis, quatre ans, viendra le rejoindre un peu plus tard. Les deux enfants que Jean et Catherine Arripe font passer pour des neveux venus de la ville où le ravitaillement est déplorable, resteront jusqu'à fin 1944 chez leurs sauveurs.

Nomination : 2004 - Dossier 10244  
Sauvetage : Lasseube, Pyrénées-Atlantiques



Le 25 mai 1941, le maréchal Pétain institue la fête des mères afin de revaloriser le rôle de la femme au foyer.

SÉBASTIEN ET MARIA BALESTE ET LEUR fille JACQUELINE

Avant la guerre, la petite Monique Segal vivait avec sa mère, sa sœur et sa grand-mère à Paris. Son père, Aaron Segal tombe au champ d'honneur le 13 juin 1940. Rachel, sa veuve, se retrouve seule avec ses deux fillettes et M<sup>me</sup> Segal, la mère de son mari. Il n'y a pas beaucoup d'argent et la jeune femme doit travailler dur pour faire subsister sa petite famille.

M<sup>me</sup> Segal est déportée en 1942. Tremblant pour ses enfants devant la menace de déportation qui pèse sur les Juifs en France, Rachel Segal fait appel au Secours National, une organisation d'aide aux familles de prisonniers de guerre pour trouver une cachette sûre pour les petites.

C'est ainsi que Monique, trois ans, arrive à Lue en 1942 pour un mois de vacances. Sébastien Baleste, quinquagénaire, grand blessé de la Première Guerre mondiale, est un membre actif de l'organisation. Sébastien et Maria, sa femme, sont commerçants. Ils vivent avec Jacqueline, leur fille étudiante âgée de vingt et un ans et les parents de Maria, M. et M<sup>me</sup> Duvignac.

Au bout de ce mois, par une lettre, la mère de Rachel Segal demande aux Baleste de garder Monique car toute la famille est recherchée par les Allemands.

Convaincus qu'elle sera plus en sécurité si elle est prise pour une catholique, ils la font baptiser après avoir obtenu l'accord de sa mère et la font passer pour leur fille.

Rachel, la mère de Monique, et son oncle Joseph Leiba qui sont entrés dans la Résistance, lui rendent visite de temps en temps avec sa sœur. Ces visites attirent l'atten-

tion d'un mouchard local. Ils cessent alors les visites pour ne pas faire risquer la dénonciation aux Baleste, qui sont très surveillés.

Monique demeura chez la famille Baleste jusqu'en 1950, date à laquelle Rachel, remariée, put à nouveau assumer ses deux filles.

Pendant les huit années que Monique passe chez les Baleste, elle y est traitée comme un membre de la famille et restera très liée avec



ses parents d'adoption et sa «grande sœur» Jacqueline.

Monique se maria et émigra aux États-Unis avec son mari. Avant de quitter la France, elle acheta un appartement dans l'immeuble où habitait Jacqueline Baleste à Paris, afin de pouvoir être près de sa «sœur» à chacune de ses visites en France.

Nomination : 1995 - Dossier 6654  
Sauvetage : Lue, Landes

PIERRE ET MADELEINE BARTHE

Les Barthe sont propriétaires d'un haras à Pau. En septembre 1943, ils y cachent la famille Dreyfus, une famille de la haute bourgeoisie, le mari, la femme, les deux filles Viviane et Christiane dix-huit et seize ans, et leur cousine Monette Mocatta.

Quelques mois plus tôt, la famille Dreyfus avait déjà fait appel aux Barthe qui avaient aidé deux membres de leur famille à franchir la frontière.

Les Dreyfus furent cachés par

Pierre et Madeleine Barthe qui subvinrent à leurs besoins jusqu'à leur passage en Espagne en mars 1944.

Après la guerre, les deux familles amies se rencontrèrent régulièrement jusqu'à la mort des époux Barthe.

Viviane Forrester (née Dreyfus), aujourd'hui écrivain retrace la traque de sa famille au temps de l'Occupation dans un ouvrage, *Ce soir, après la guerre*.

Nomination : 1980 - Dossier 1830  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## Repères chronologiques

|               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1939</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 3 septembre   | La France entre en guerre contre l'Allemagne.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>1940</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14 juin       | La Wehrmacht fait son entrée dans Paris.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 22 juin       | Le maréchal Pétain signe l'Armistice à Rethondes.                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 10 juillet    | Le Parlement vote les pleins pouvoirs à Pétain.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 30 juillet    | Loi française imposant la « francisation de l'administration ».                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 27 septembre  | 1 <sup>re</sup> ordonnance allemande : recensement de la population juive en zone occupée effectué par l'administration française en octobre 1940.                                                                                                                                                                  |
| 24 octobre    | Rencontre Pétain-Hitler à Montoire.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 3 octobre     | 1 <sup>ER</sup> STATUT DES JUIFS ; adopté à Vichy et publié au JO le 18 octobre. Pour le 1 <sup>re</sup> fois une loi française définit juridiquement les Juifs, leur interdisant l'accès à la fonction publique et à diverses professions.                                                                         |
| 4 octobre     | Vichy autorise les préfets à interner les ressortissants étrangers de « race » juive.                                                                                                                                                                                                                               |
| 7 octobre     | Abrogation de décret Crémieux. Les Juifs d'Algérie sont déchus de leur nationalité.                                                                                                                                                                                                                                 |
| 18 octobre    | 2 <sup>de</sup> ordonnance allemande imposant le recensement de toutes les entreprises juives.                                                                                                                                                                                                                      |
| 19 octobre    | La Préfet de Police ordonne d'apposer la mention « juif » à l'encre rouge sur les cartes d'identité des Juifs résidant en zone occupée.                                                                                                                                                                             |
| <b>1941</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 10 février    | L'amiral Darlan, vice-président du Conseil.                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 20 mars       | Ouverture du camp de Drancy.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 29 mars       | Création du Commissariat Général aux Questions Juives (CGQJ) dirigé par Xavier Vallat qui revendique un « antisémitisme d'Etat ».                                                                                                                                                                                   |
| 14 mai        | 1 <sup>re</sup> grande rafle de Juifs à Paris : 3 710 personnes sont envoyées dans les camps du Loiret, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande.                                                                                                                                                                        |
| 2 juin        | 2 <sup>ND</sup> STATUT DES JUIFS. Une loi publiée le même jour ordonne le recensement de tous les Juifs se trouvant sur le territoire français, y compris la zone libre.                                                                                                                                            |
| 22 juillet    | Loi de spoliation « relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs » aryansisation économique = la liquidation des biens juifs et leur passage sous contrôle d'administrateurs non-juifs.                                                                                                         |
| 5 septembre   | Inauguration de l'exposition « Le Juif et la France » au Palais Berlitz.                                                                                                                                                                                                                                            |
| 19 octobre    | Création d'une police aux Questions juives (PQJ) par Vichy.                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 29 novembre   | Loi française instituant l'Union Générale des Israélites de France (UGIF). Elle regroupe obligatoirement toutes les associations culturelles et culturelles.                                                                                                                                                        |
| 12 décembre   | Rafle de 700 notables juifs à Paris.                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>1942</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 20 janvier    | Conférence de Wannsee : 15 hauts dignitaires nazis se réunissent à Wannsee sous le commandement de Heydrich pour organiser la mise en application de la « Solution finale au problème juif », c'est-à-dire de planifier l'exécution systématique des 11 millions de Juifs européens dans les camps d'extermination. |
| 27 mars       | 1 <sup>er</sup> convoi de déportation vers l'est.                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 18 avril      | Laval, chef du gouvernement : il nomme René Bousquet au secrétariat général à la Police.                                                                                                                                                                                                                            |
| 29 mai        | Ordonnance allemande instituant le port de l'étoile jaune aux Juifs de plus de 6 ans, en zone occupée.                                                                                                                                                                                                              |
| 8 juillet     | 9 <sup>e</sup> ordonnance allemande interdisant aux Juifs de fréquenter certains lieux publics (restaurants, cafés, cinémas, piscines, squares et parcs...).                                                                                                                                                        |
| 16-18 juillet | Rafle du Vel d'Hiv : 12 884 Juifs arrêtés à Paris.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 20-25 août    | Nouvelles arrestations massives de Juifs étrangers à Paris. 4 232 hommes sont internés à Drancy par la police française ; à la demande des Allemands.                                                                                                                                                               |
| 26 août       | Grande rafle de Juifs étrangers de la zone sud.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| juillet-août  | Multipliation des rafles en zone occupée et des convois vers les camps de mise à mort.                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>1944</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 6 juin        | Débarquement allié en Normandie.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 17 août       | Le dernier convoi de déportés quitte Drancy.                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>1945</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 27 janvier    | Libération du camp d'Auschwitz par les troupes soviétiques.                                                                                                                                                                                                                                                         |

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## GERMAINE Ballini

Germaine Ballini, ou « Gemma », est une résistante qui n'est affiliée à aucun groupe. Elle a fait passer de nombreux évadés de guerre et des amis juifs en zone libre et en Espagne. Elle passe aussi la correspondance clandestine et fait établir de faux papiers.

Divorcée, elle a deux enfants, Max et Jack Sibard. Max est souvent à Ondres, chez ses grands-parents Ermeté et Juliette. Il aide sa mère et son oncle Étienne Ballini à faire passer des clandestins.

Jack s'engage dans la marine marchande en 1939. En février 1941, il passe la ligne de démarcation. Il rejoint les Forces Françaises Libres en novembre. Des amis, les Mousseigt lui font passer la ligne de démarcation, les filles Simone et Danièle occupent pendant ce temps l'attention des Allemands.

Germaine est très liée depuis toujours à Émile et Rachel Meyer et à leurs enfants Jacques et Claude.

Jacques Meyer et Jack Sibard étaient tout deux pensionnaires à l'École supérieure de Dax, en 1932 et 1933.

Jack se souvient « Le dimanche, quand tous allaient à la messe il ne restait que cinq élèves dans l'établissement qui en comptait huit cents : Walthofel, protestant ; Jacques Meyer, Juif ; et mes cousins Georges et Roland Ballini et moi-même, trois athées ».

Lorsqu'ils en ont besoin c'est Germaine qui, en mai 1942, convoie Émile et Rachel Meyer de Saint-Jean-de-Luz à Salies-de-Béarn via Bayonne, Dax et Puyoô. Munis de faux papiers, établis par elle, entre deux patrouilles allemandes ils passent la ligne de démarcation à Salies-de-Béarn avec l'aide des

Fausse carte d'identité de Jack Sibard au nom d'Etcheverry.



Gemma, en décembre 42, 3 mois avant son arrestation



août 44, 3 mois après sa libération

Mousseigt.

De plus, grâce à sa présence d'esprit, elle a sûrement évité au couple Meyer de ne pas aller plus loin durant le voyage en train, lors d'un contrôle de la police allemande entre Puyoô et Salies-de-Béarn.

Les Meyer ont survécu à Montauban sous leurs fausses identités jusqu'à la Libération.

Certains réfugiés convoyés en zone libre par Germaine sont aidés par son frère Étienne Ballini\* et son épouse Gilberte, qui habitent Idron, avant de poursuivre leur chemin.

Germaine a permis le passage de nombreux Juifs, d'évadés et de réfractaires au STO qui habitaient la région, de Saint-Jean-de-Luz à Bayonne.

Arrêtée par la Gestapo le 13 mars 1943 à son domicile, à Bordeaux, elle est incarcérée au fort du Hâ. Après onze mois, elle est transférée au Fort de Romainville (Paris) d'où elle devait être déportée en Allemagne, au moment de la Libération en 1944. La Croix-Rouge qui la délivra alors la trouva de santé extrêmement précaire. Invalide de guerre à soixante-quinze pour-cent, Germaine décédera en 1966 à Bayonne à la suite d'une grave opération.

Nomination : 2003 – Dossier 9926  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde





ce titre puisque tant d'entre eux ont donné leur vie.

Germaine Bocquet



## MADELEINE BAROT

Madeleine Barot est secrétaire générale de la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués), l'organisation qui regroupait tous les mouvements de jeunesse protestants. La Cimade s'était donné pour tâche de venir en aide aux personnes des localités situées le long de la frontière franco-allemande évacuées vers le Sud-Ouest (Haute-Vienne, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Gers) à cause de l'entrée en guerre contre l'Allemagne et de la proximité de la Ligne Maginot sur la frontière.

Commence alors pour plus de deux cents mille personnes une longue période d'exil vers des régions où les attendent des conditions d'accueil difficiles, d'autant qu'ils sont souvent protestants dans des villages très catholiques.

L'armistice signé par le maréchal Pétain et Hitler le 22 juin 1940 met fin aux actions engagées par la Cimade auprès des Alsaciens et des

Lorrains qui rentrent chez eux.

Madeleine Barot, archiviste, ancienne responsable de la Fédération des associations chrétiennes d'étudiants, définit la nouvelle tâche de la Cimade : venir en aide aux victimes du régime de Vichy et de l'Occupation, c'est-à-dire essentiellement aux Juifs qui n'avaient pas la nationalité française.

Le gouvernement de Vichy décide d'utiliser les camps d'enfermement créés par la III<sup>e</sup> République pour « héberger » les Républicains espagnols. Il en augmente le nombre pour y interner tous les « indésirés », les Juifs, les étrangers, les réfugiés politiques dont des Allemands anti-nazis. Ce sont les camps de Gurs, Rivesaltes, le Récébédou, Brens-Gaillard, Noé, Nexon...

À l'automne 1940, des mères juives totalement démunies accouchent au camp d'internement de Gurs. Madeleine Barot se présente à la porte du camp avec un paquet de couches pour les nouveau-nés et

déclare au garde qu'elle est chargée de les distribuer aux jeunes mères. Elle pénètre ainsi dans le camp. Elle y revient chaque jour sous un prétexte différent en compagnie d'une autre militante de la Cimade, Jeanne Merle-d'Aubigné.

Madeleine et Jeanne finissent par recevoir la permission du commandant du camp de créer une antenne de la Cimade et installent un baraquement au camp de Gurs.

L'organisation internationale YMCA avait sollicité en vain auprès de Vichy des autorisations d'entrée pour les représentants de la Cimade que Madeleine Barot, chrétienne engagée dans l'Histoire et pleine d'une « indomptable énergie » avait réussi à obtenir grâce à son courage et à sa débrouillardise.

La permanence devient un fait accompli et Madeleine Barot fait d'intenses efforts pour obtenir la mise en liberté de certains prisonniers. C'est ainsi qu'elle arrive à faire transférer des enfants, des malades et des vieillards dans des établissements ouverts par la Cimade à cet effet, surtout dans la localité de Chambon-sur-Lignon.

À la fin de l'hiver 1941, Madeleine Barot décide d'étendre les activités de la Cimade aux autres camps de la zone non occupée, Rivesaltes, Brens-Gaillard, Nexon et le Récébédou.

En août 1942, le gouvernement de Vichy donne son accord pour le transfert de la zone sud à la zone nord de près de dix mille Juifs étrangers et apatrides. Le personnel de la Cimade est progressivement renvoyé des camps vidés de leurs occupants. Les opérations de sauvetage deviennent alors urgentes et clandestines.

L'entrée des troupes allemandes en zone libre intensifie les rafles anti-juives. Madeleine Barot multiplie les voyages en Suisse pour soutenir financièrement les refuges et les maisons d'accueil, et organiser des filières d'évasion.

La fabrication de fausses cartes d'identité et les démarches de Madeleine Barot auprès des autorités helvétiques, pour qu'ils accueillent les Juifs, permettent à la Cimade d'organiser des filières d'évasion vers la Suisse. Le mot d'ordre de la Cimade est de « sauver par tous les moyens » et de venir en aide aux internés des camps et de cacher de nombreux Juifs auprès de familles françaises.

Nomination : 1988 – Dossier 3830  
Sauvetage : Gurs, Pyrénées-Atlantiques





## ÉTIENNE ET GILBERTE BALLINI

En mai 1940, lorsque les Allemands occupèrent la Belgique, la famille Knoll (le père, la mère, Fanny six ans et demi, et Marcel deux ans) furent obligés de quitter Anvers, en Belgique, où ils résidaient.

Le train pour Tournai (Belgique) dans lequel ils se trouvent ayant été bombardé, ils sont obligés de se mettre à l'abri et c'est là que la gendarmerie belge les arrête. Après quelques jours ils sont transférés en France, à Orléans : les hommes au camp de Saint-Cyprien et les femmes et les enfants au camp de Gurs. N'étant pas français, ils sont relâchés et, jusqu'en 1942, ils sont abrités dans différents villages.

Par un ami avocat et résistant, ils sont conduits chez les époux Ballini à Idron, près de la frontière espagnole. Ils accueillent cette famille juive sans demander la moindre



contrepartie.

Étienne, représentant de commerce et son épouse Gilberte Ballini font partie de la Résistance et la maison abrite les réunions de groupes de résistants. Ils ont trois enfants : René sera arrêté fin 1941 en tant que résistant et déporté en 1942 à Buchenwald et à Dora, il y passera trois ans ; Paulette est professeur d'éducation physique à Antibes ; Georges, de son nom de résistant « Jean-Pierre » rejoindra les FFL en 1943 au BCRA.

Cacher une famille juive à Idron, avec les nombreux mouchards, leur fait courir un double risque qu'ils assument avec courage manifestant ainsi leur opposition à l'Occupation allemande et à la politique du gouvernement de Vichy.

Étienne est le frère de Germaine



Ballini\*, il accueille des réfugiés envoyés ou convoyés par sa sœur en zone libre.

En août 1942, ils apprennent que dans la zone libre, les Juifs qui n'ont pas la nationalité française sont désormais systématiquement arrêtés et déportés. Les Ballini décident alors de trouver une cachette plus sûre pour les Knoll. Ils font admettre Fanny dans un couvent à Pau et trouvent une cabane dans la montagne pour les parents. Marcel reste chez les Ballini qui le font passer pour un de leurs enfants.

À la Libération, les Knoll retournent en Belgique mais resteront en contact étroit avec les Ballini et leurs enfants pendant de longues années.

Nomination : 1995 - Dossier 6888  
Sauvetage : Idron, Pyrénées-Atlantiques

*Avant 1942 : quitter le pays. L'accession des nazis au pouvoir déclenche l'arrivée en France de nombreux opposants politiques, artistes, intellectuels et Juifs allemands et autrichiens fuyant les persécutions antisémites. L'offensive allemande de mai 1940 sème la panique. Parmi les Français et les réfugiés étrangers, certains tentent de quitter le territoire. Ils font le siège des consulats des États-Unis, d'Espagne et du Portugal dans des villes comme Marseille et Bordeaux. Mais peu de pays acceptent d'ouvrir leurs frontières.*

## RENÉ ET MAURICETTE BEUCAILLOU

Mauricette est femme de ménage dans son village natal de Hure. René Beaucaillou, son mari, est mécanicien dans un garage des environs.

Marcel Torrès, sa femme Eugénie et leur petite fille Clairette, âgée de deux ans et demi habitent Bordeaux.

Au début de l'année 1944, ils partent se réfugier à La Réole, en zone libre.



Rapidement La Réole devient zone occupée. Les arrestations de Juifs se multiplient dans la région. Marcel et Eugénie souhaitent mettre Clairette à l'abri au cas où ils soient obligés de fuir très vite. Ils la laissent régulièrement chez un voisin, un négociant en vins nommé Raynaud, par l'intermédiaire duquel ils font la connaissance de René et Mauricette Beaucaillou, un jeune couple sans enfant, qui accepte de garder la petite fille juive en promettant de garder secrète son origine. Les Torrès leur verse une somme modeste pour l'entretien de

l'enfant.

Clairette, accueillie à bras ouverts, reste chez René et Mauricette Beaucaillou jusqu'en novembre 1944. Ils la présentent partout comme la fille d'amis de

Bordeaux qui ne peuvent pas s'occuper d'elle.

Elle y fut aimée et choyée et conserva des liens constants avec « Tonton et Tatte »,

Nomination : 1996 - Dossier 7045

## PIERRE ET MARIE BELLOQC

Marie et Pierre Bellocq vivent à Nay. Marie est la directrice de l'école maternelle de Nay et son mari Pierre, instituteur, a intégré le réseau local de résistance Combat à l'insu de son épouse en 1942. Il a en charge le noyautage des administrations publiques sur le village.

Les Algazy, originaires de Turquie, rejoignent à Nay leur famille, les Farhi. Ils sont bien accueillis par les habitants du village et comprennent vite le patois béarnais proche de leur langue, le *Djudezmo* (dialecte issu de l'espagnol du xv<sup>e</sup> siècle).

Les enfants, Roger et Henri Farhi et Gérard Algazy fréquentent l'école de Marie.

M. Algazy est interné à Bram et les Bellocq cachent alors M<sup>me</sup> Algazy et son fils Gérard chez des amis à

eux. Marie Bellocq emmène Roger et Henri Farhi dans la ferme de ses parents Albert et Sidonie Ladebays\* à Boeil-Bezing.

Gérard Algazy témoigne : « De nombreux français ont aidé des juifs pendant la guerre, certains contre de l'argent, ce fut le cas du passeur qui nous a fait traverser la ligne de démarcation, mais d'autres par simple humanité comme Pierre et Marie Bellocq qui non seulement aidaient les familles juives installées à Nay mais encore cachaient leurs bijoux dans le tiroir du buffet ».

Roger, Henri et Gérard sont retournés à Nay et ont retrouvé avec plaisir ce village où ils avaient été accueillis et protégés par tous les habitants.

Nomination : 2000 - Dossier 8922  
Sauvetage : Nay, Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## ALEXANDRE ET MARCELLE BERBONDE

Alexandre Berbonde, trente-cinq ans, est directeur de l'école catholique Saint-Jean à Périgueux et vit avec sa femme, Marcelle, qui est aussi son assistante, et leur cinq enfants.

Dès 1941, une vingtaine d'enfants juifs sont accueillis, cachés et protégés au sein de l'établissement. Avec l'aide de l'aumônier, l'abbé Marcel Sabouret, ils sont mêlés aux autres élèves au nez et à la barbe des collègues miliciens.

Les Berbonde ont notamment abrité Roger Baer pendant toute la guerre, Walter Hahn, d'origine allemande, de 1941 jusqu'au milieu de l'année 1943, et Hermann Herzkorn. D'origine alsacienne, replié dans le Sud-Ouest au moment de la débâcle, le jeune Hermann n'est pas autorisé à retourner dans l'Est et entre au collège Saint-Jean en novembre 1942. Il y restera jusqu'à la fin de la guerre.

Alexandre Berbonde engage également, en qualité de cantinière, une femme juive, la mère d'un petit garçon de sept ans qui fréquente l'école.

Alexandre cache l'identité des enfants, leur attribuant de faux noms. Il parvient à les cacher lors



des rafles et des inspections des SS à l'intérieur de l'établissement.

Réfugié de Strasbourg en 1940, Bernard Wieder arrive avec sa famille à Chancelade, avant de s'installer à Périgueux. Coiffeur, il prend un salon en gérance. Les enfants vont à l'école du Centre.

Fin 1941, le directeur de l'école, M. Sartre, refusant de donner aux autorités la liste des enfants juifs fréquentant son école, demande à M<sup>me</sup> Wieder de récupérer les enfants.

Hélène Dupuy\*, grande résistante amie des Wieder, leur trouve une institution catholique. Elle fait admettre Roland et Marcel à l'école Saint-Jean sous le nom de «Dupuy». Les enfants sont bien intégrés à l'école et deviennent même enfants de chœur, évitant cependant de prendre des douches avec les autres. Roland et Marcel resteront presque deux ans à l'école Saint-Jean.

Alexandre Berbonde estimant que la situation devient trop dangereuse renvoie les enfants chez «Maman Dupuy\*» qui enverra alors les enfants à La Chapelle-Fauché.

L'école Saint-Jean existe toujours, rue Chanzy à Périgueux.

Nomination : 2004 - Dossier 10402  
Sauvetage : Périgueux, Dordogne

«La Shoah n'est pas, comme on avait osé l'insinuer un problème de détail qui touche certains Juifs. Au sein même de notre civilisation, à tant d'égards admirable, a prospéré une monstruosité qui a failli la détruire, avec des centaines de milliers d'exécutants dociles, des millions d'indifférents; il y a là effectivement de quoi réfléchir...

Que les Justes soient notre lumière au milieu de tant d'obscurité !».

Richard Prasquier

## GASTON BOURGEOIS

Gaston Bourgeois est proviseur du lycée Georges-Leygues de Villeneuve-sur-Lot et refuse le racisme de l'État dit français. Il veillera à protéger les traqués, les pourchassés, les victimes désignées de la barbarie. Il fournit à ses élèves juifs des faux papiers et des cartes d'alimentation et leur trouve des familles d'accueil auprès desquelles ils peuvent passer les congés scolaires.

L'établissement comprend un internat, plus de vingt enfants juifs y sont admis dont Jacques Braunschtein, né en France en 1931, et Henri Kohn, né en Pologne en 1926.

Un des cadres de l'établissement est un collaborateur notoire qui affiche ouvertement son antisémitisme, des enfants de miliciens

fréquentent le lycée, mais Gaston Bourgeois, loin de se laisser intimider, prend ces enfants sous sa protection.

En 1943, il convoque Henri Kohn dans son bureau et lui explique que des enfants juifs ont été la cible de rafles opérées par les Allemands dans un pensionnat près de Limoges.

Il lui donne la clé du hangar à bois de l'école par lequel on peut rejoindre la grande route.

Les enfants n'auront pas besoin de s'enfuir, car Gaston Bourgeois réussira à éviter une descente des Allemands dans son établissement.

Nomination : 1989 - Dossier 4422  
Sauvetage : Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-garonne



L'ORT naît à Saint Petersburg dans la Russie tsariste pour sortir les populations juives de la misère, de l'insécurité économique et sociale et de la discrimination séculaire. "Obschestvo remeslenovo i zemledelcheskovo trouda - Société pour le développement de l'artisanat et de l'agriculture". L'ORT France naît en 1921.

Avec la montée du nazisme en Allemagne, les bureaux de l'Union Mondiale ORT sont transférés en 1933 de Berlin à Paris. En 1940, les bureaux de l'Union Mondiale ORT sont transférés à Vichy, c'est un choix malheureux. Léon Bramson installe donc le siège à Marseille. Entre 1940 et 1942, l'ORT est encore présente dans une vingtaine de villes en France (Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Montpellier...).

Le nombre d'élèves chute brutalement après les rafles et les déportations de 1942. L'ORT a l'autorisation d'ouvrir des cours de formation professionnelle dans les camps d'internement de Gurs, Rivesaltes, Recebedou, Brens et Septfonds.

Avec la disparition de la zone libre, l'activité devient impossible. Aaron Syngalowski, directeur de l'Union Mondiale ORT, fait transférer le siège de l'organisation à Genève.

De nombreux élèves, enseignants et cadres de l'organisation disparaissent dans la tourmente.

A l'issue de la guerre, l'ORT installera en France 17 centres de formation qui formeront des milliers de réfugiés et d'immigrants ne souhaitant plus retourner en Europe de l'Est.

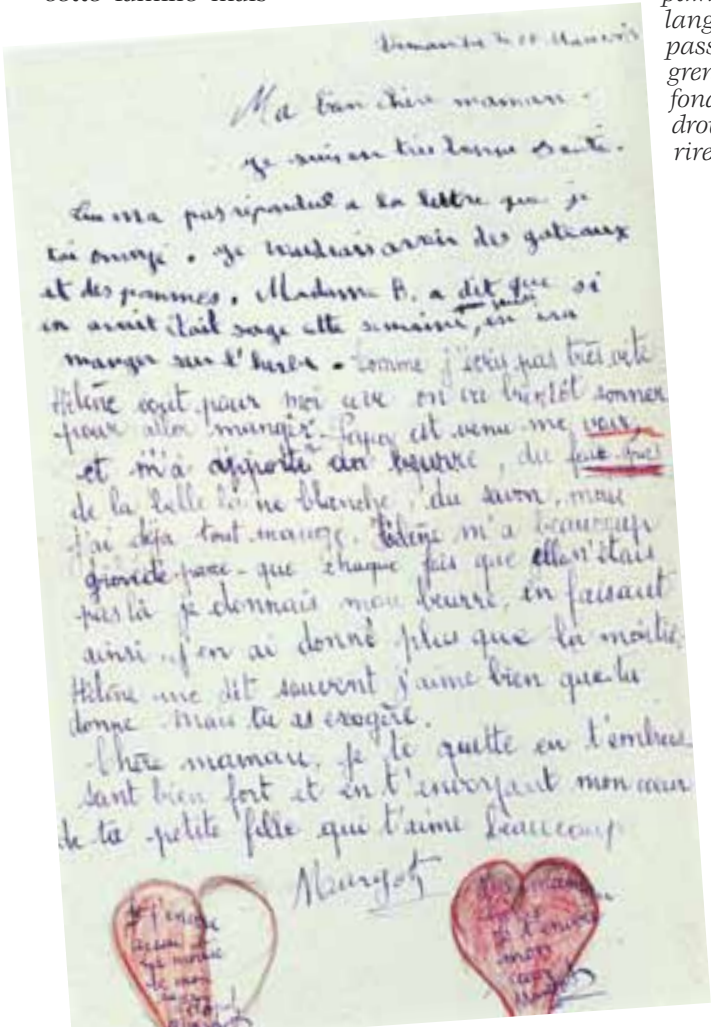


LOUIS ET MARIE BASBAYON ET LEUR FILLE MARIE-LOUISE

Les Wajsmark, famille juive polonaise, avaient émigré en France dans les années vingt. Ils vivent avec leurs deux jeunes enfants Jacques et Betty à Périgueux où ils tiennent un magasin de confection et font des vêtements sur mesure pour leurs clients. En 1942, M. Wajsmark est arrêté et interné au camp de concentration du Vernet en Ariège. M<sup>me</sup> Wajsmark et ses deux enfants reçoivent l'ordre de quitter la ville et d'aller s'installer en résidence surveillée à Négrondes. Ils y vivent jusqu'au début de l'année 1944 en compagnie des Teichner, la mère et les deux jeunes sœurs de M<sup>me</sup> Wajsmark, qui les ont rejoints après s'être enfuies de Paris. Au début de l'année 1944, les Allemands entrent dans le village pour y chercher des Juifs. On leur apprend la présence des six membres de la famille Wajsmark-Teichner. Informés à temps de leur arrestation imminente Louis et Marie Basbayon, aidés par Marie-Louise leur fille de vingt-trois ans, viennent alors au secours des réfugiés. Les Basbayon, qui habitent Négrondes, ne connaissent pas cette famille mais

font partie de la Résistance. Louis va chercher les réfugiés et les cachent dans leur maison de Négrondes, puis, durant quelques mois de l'hiver 1942-1943, dans une cabane au fond des bois, leur portant, de nuit, de la nourriture et le nécessaire pour survivre toujours avec l'aide de leur fille, Marie-Louise. Le danger devenant trop grand à Négrondes, Madame Wajsmark décide de quitter sa cachette avec ses deux enfants pour tenter de rejoindre son frère, près de Toulouse. C'est Louis Basbayon qui les emmène à la gare de Thiviers avec sa carriole et c'est encore lui qui prend les billets avec sa carte d'identité car les Allemands présents demandent les papiers. Elles réussissent à monter dans le train et arrivent saines et sauvées à destination. Betty Wieder n'avait que cinq ans et demi mais elle se souvient de tout: «Du contrôle des Allemands un soir après la classe, de la nuit passée cachée dans les fougères avec son frère; d'avoir été terrorisée par l'explosion d'un train sanitaire. Ou bien encore de la tartine de pain offerte par la boulangère et des mois passés cachée dans le grenier ou la cabane au fond des bois sans le droit de parler ou de rire.»

Nomination : 1995  
Dossier 6878  
Sauvetage : Négrondes,  
Dordogne



PAUL ET JEANNE BERTHOUMEYROU

Évacués de Metz en 1939, les Bergman, des Juifs tchécoslovaques, s'installent à Saint-Céré dans le Lot avec Paulette, âgée de trois ans et demi. Durant l'été 1943, ils confient Paulette aux Berthoumeyrou qui se montrent disposés à venir en aide à cette famille déplacée et totalement démunie. Paul Berthoumeyrou, industriel propriétaire d'une usine de conserves, vit à Sarlat avec sa



Jeanne et Paulette

femme Jeanne et leur fille Colette, qui a vingt et un ans. Colette s'occupe de Paulette, qui l'appelle «marraine». Elle lui apprend à répondre à ceux qui la questionnent que ses parents ont été tués dans un bombardement. La petite fille est choyée et les ouvriers de Paul, , confectionnent des jouets pour Paulette qu'ils considèrent comme la fille du patron. Les Berthoumeyrou gardent le contact avec la famille de Paulette cachée à Sarlat et arrangent, lorsque c'est possible, des rencontres entre Paulette et sa famille... chez le coiffeur. Paulette reste chez eux jusqu'en 1945. Puis, la famille Bergman retourne vivre à Metz, Paul et Jeanne leur envoient des colis de vêtements et de nourriture. Paulette tomba malade à son retour à Metz et revint passer cinq mois chez les Berthoumeyrou. Elle y passera ses vacances scolaires durant toutes les années qui suivront.

Nomination : 1993 Dossier 5616  
Sauvetage : Sarlat, Dordogne  
\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

*Je ne pouvais faire des distinctions entre  
étant donné que j'obéissais à des raisons d'humanité qui, elles, ne font*

## PASTEUR MARC BOEGNER

En 1941, le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, fut le premier dirigeant religieux d'importance à condamner la législation antisémite du régime de Vichy (qui passe de sa propre initiative les premières mesures anti-juives dès l'automne 1940). La législation exclut les Juifs français du corps de la nation en leur interdisant d'exercer un certain nombre de professions (Statut des Juifs du 3 octobre 1940), tandis qu'elle enferme les Juifs étrangers dans des camps d'internement comme celui de Gurs (loi du 4 octobre 1940).

En 1940, Marc Boegner prend la tête de la Cimade, l'organisation protestante de secours qui cherche à aider les Juifs internés dans les camps en France.

En 1942 il devient président d'honneur, avec le cardinal Pierre-Marie Gerlier\*, de l'association Amitié Chrétienne, créée pour aider les Juifs de France.

Marc Boegner encourage les pasteurs protestants et leurs fidèles à sauver des Juifs, et son prestige considérable donne du poids à cette prise de position courageuse. Grâce à lui, des communautés protestantes cachent des milliers de Juifs, surtout à Lyon, au Chambon-sur-Lignon et dans les départements de l'Ardèche, la Lozère, le Gard, l'Aveyron, la Drôme et le Tarn. Beaucoup d'autres Juifs réussissent à passer clandestinement en Suisse avec

l'aide des pasteurs protestants vivant dans les zones frontalières. Ils avaient entendu l'appel du pasteur Boegner.

À partir de l'été 1941, il est en contact étroit avec les dirigeants de Vichy, du maréchal Pétain à Xavier Vallat, commissaire général aux Questions juives, et plus tard avec le président du Conseil Pierre Laval. Dans toutes ses conversations, le président de la Fédération protestante condamne la politique antisémite du régime et se bat pour l'annulation des décrets anti-juifs.

Lors d'une rencontre particulièrement orageuse avec Laval durant l'été 1942, le pasteur s'élève avec

véhémence contre la décision de déporter les enfants juifs vers les camps de l'Est, dénonçant le caractère inhumain de ces mesures.

Le 6 septembre de la même année, lors de la retraite annuelle au Mas-Soubeyran dans le Gard, dite l'«assemblée du désert», il prêche devant soixante pasteurs et les exhorte à sauver les Juifs.

Cette attitude courageuse lui vaut de nombreux ennemis.

Dès l'été 1941, l'hebdomadaire d'un antisémitisme virulent, *Au pilori*, prend le pasteur pour cible et demande qu'il soit traîné en justice.

Par son action courageuse en faveur des Juifs, Marc Boegner risqua sa vie et sa liberté, tout comme les autres pasteurs protestants dont certains furent arrêtés et déportés. Il s'occupa personnellement de l'opération de sauvetage d'une centaine d'enfants juifs allemands internés au camp de Gurs. Aidé par des personnes de bonne volonté, il réussit à les cacher alors que les gendarmes s'apprêtaient à venir les chercher; destination finale Auschwitz. Ces enfants eurent la vie sauve.

Ses prises de position fermes contre la collaboration de Vichy avec l'Allemagne et pour le sauvetage des Juifs de France eurent une influence profonde sur le clergé protestant. Des milliers de Juifs lui doivent ainsi indirectement la vie.

Nomination : 1987 – Dossier 2698  
Sauvetage : Gurs, Pyrénées-Atlantiques



## MARCEL BERNADAC

En septembre 1939, la famille Rosenzweig, Juifs originaires de Pologne, est évacuée de Metz avec l'ensemble de la population civile. Après avoir trouvé asile dans différentes localités, et grâce à l'aide de Désiré Lalande\*, le maire de Vallet, ils arrivent à Bordeaux en novembre 1941 et louent un appartement voisin de celui de Marcel Bernadac, ingénieur travaillant pour la municipalité.

Les familles font connaissance, leurs enfants ont le même âge, fréquentent la même école et deviennent amis. Fervent patriote, Marcel Bernadac écoute chaque soir les nouvelles de la radio de Londres. Max Rosenzweig se joint régulièrement à lui, trouvant un peu d'espoir dans ces émissions et dans la sympathie manifestée par son voisin.

En juin 1944, à la fin de l'année

scolaire, Marc et Jean Rosenzweig sont envoyés en vacances dans un village de Charente. Quelques jours plus tard, Mueller, un agent de la Gestapo, sonne à la porte des Bernadac à Bordeaux: il vient vérifier des rumeurs sur la présence de certaines personnes qu'on aurait vues dans l'un des appartements.

Ignorant quel était l'appartement occupé par les Rosenzweig, il demande où habite «le blond aux yeux bleus». Comprenant qu'il s'agit de Max, Marcel Bernadac répond qu'il s'agit sans doute d'une erreur, aucun locataire de l'immeuble ne correspondant à cette description.

Dès que l'agent de la Gestapo s'en va, Marcel se précipite chez ses voisins et les adjure de se sauver sur-le-champ. Les Rosenzweig et leur tante, qui vit avec eux, partent sans prendre le temps d'emporter quoi que ce soit. Peu après un camion

de la Gestapo s'arrête devant l'immeuble et des agents en descendent.

Les Rosenzweig avaient eu le temps de fuir, grâce à la présence d'esprit de Marcel Bernadac et purent se réfugier à Montendre où étaient hébergés leurs enfants.

Les deux familles restèrent en contact après la guerre, même après l'installation des enfants Rosenzweig en Israël.

Nomination : 1995 – Dossier 5577  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde



Max Rosenzweig dirigeant une chorale à Thionville dans les années 50.



les nationalités, les races ou les religions,  
pas de distinction entre les nationalités, les races ou les religions.

Aristides de Sousa Mendès

JEAN-ALBERT BOUSQUET

Jean-Albert Bousquet, cultivateur de cinquante-huit ans, patriote et résistant, a sauvé la vie de plusieurs réfugiés juifs, dont certains se cachèrent dans une maison lui appartenant à Rosas, près du hameau des Chauffours où il habitait. Il eut le réflexe salvateur d'alerter les réfugiés de Rosas, les incitant à fuir dans la forêt après qu'il eut constaté la présence de la troupe allemande dans le bourg. Plusieurs dizaines d'autres personnes raflées ce jour-là tombèrent sous les balles ou furent déportées. Jean-Albert Bousquet faisait partie des victimes exécutées sur place, fusillé à deux pas de sa maison des Chauffours, sous les yeux de sa femme et de son jeune fils.

La famille Cahn est réfugiée à Sainte-Orse depuis Noël 1940. Ils vivent d'abord au Moulin puis à La Tannerie et enfin à Rosas, chez M. Laguionie. Leurs enfants, Maurice et Raymond fréquentent l'école du village sous la protection de M. et M<sup>me</sup> Lamour, instituteurs.

Le 1<sup>er</sup> avril 1944, une compagnie de la division du général allemand Brehmer encercle Sainte-Orse. Les réfugiés juifs arrêtés sont exécutés,

les femmes et les enfants déportés par le convoi n° 71 du 13 avril 1944.

Raymond Cahn, sept ans à l'époque, réfugié avec sa famille dans la forêt de Rosas se souvient : *« Les adultes allaient de nuit chercher des aliments à Rosas et à La Rolphie. [...] Il est certain que la population locale, connue ou inconnue de moi, participe à notre sauvetage en nous donnant des œufs, que nous gobions crus, du pain, de la viande confite. Les bouteilles de lait frais encore chaud nous arrivaient par deux. [...] Notre cousine, Henriette Bloch, onze mois, fut extraite de la forêt et avec des complicités efficaces, déclarée en mairie « enfant trouvé » avec un nouveau nom, Marguerite Levignaud. [...] Aucun des rescapés du 1<sup>er</sup> avril 1944 n'a jamais oublié Sainte-Orse, ce village de Dordogne, et la grandeur de beaucoup d'habitants du bourg et de ses hameaux, pendant les heures sombres de 1944. »*



Nomination : 2007  
Dossier 10885  
Sauvetage : Sainte-Orse, Dordogne



Stèle du cimetière de Sainte-Orse :  
« en mémoire des réfugiés à Saint-Orse victimes du nazisme hitlérien [...] »

CHARLES ET THÉRÈSE BOUSSAT

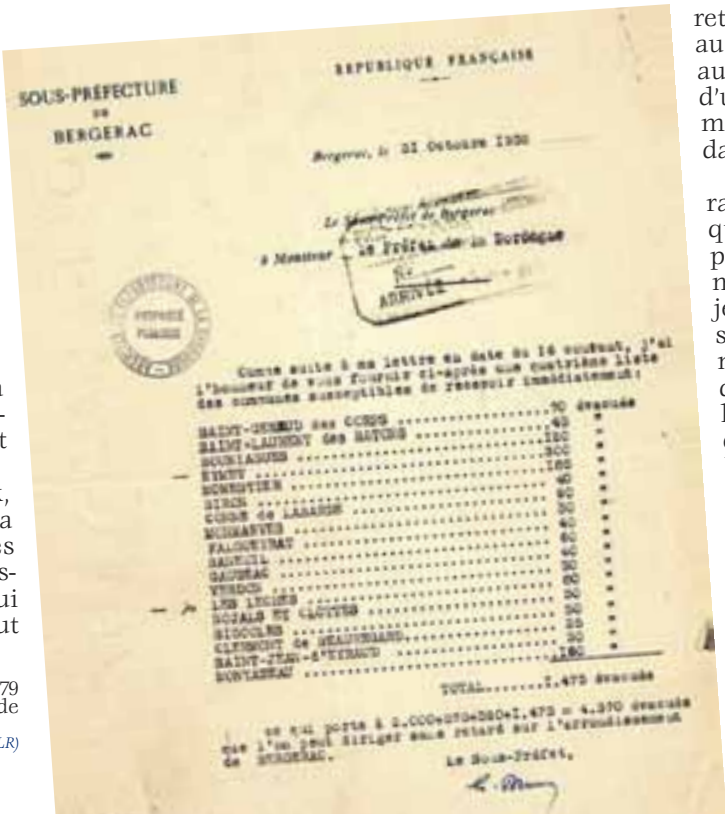
Henri et Julia Barachek avaient un commerce de chaussures à Paris dont ils sont spoliés par les lois raciales de Vichy. En 1940, ils réussissent à rejoindre Libourne. Ils frappent à la porte de Charles et Thérèse Bouszat, résistants de la première heure, qui accueillent les huit membres de la famille et leur apportent un soutien inconditionnel, les aidant à traverser toutes les épreuves jusqu'à la Libération.

Malgré les risques que cela comportait, la solidarité et la générosité des Bouszat, n'ont jamais fait défaut.

Pierrette Abray, née Barachek, a évoqué, lors de la remise de la médaille des Justes parmi les Nations, à Charles et Thérèse Bouszat la force des liens d'amitié qui unissaient les deux familles à tout jamais.

Nomination : 2006 – Dossier 10779  
Sauvetage : Libourne, Gironde

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)



ADRIEN  
BOUTHIER DE LAVERDONIE

Adrien Bouthier a vingt ans, en novembre 1942, lorsqu'il quitte l'école technique de l'armée de l'air. En 1942, plusieurs familles de réfugiés arrivent à Chavagnac où elles sont reçues chaleureusement par les habitants, hostiles au gouvernement de Vichy et sympathisants avec la Résistance.

Convoqué en 1943 pour le service du travail obligatoire (STO) Adrien refuse de se présenter et passe dans la clandestinité. Sa préparation militaire lui permet de se battre avec efficacité dans la Résistance.

Un certain nombre de réfugiés s'installent dans une belle résidence à proximité de la maison d'Adrien. Il sympathise avec un jeune couple de son âge qui arrive de Belgique, les Leitner. Très rapidement, ils lui confient qu'ils sont juifs.

En mars 1944, une colonne motorisée allemande tombe dans une embuscade de la Résistance et en représailles, les Allemands mettent le feu à plusieurs maisons du village, empêchant les occupants d'en sortir et ratissent la région à la recherche des résistants.

Les Leitner n'ont pas attendus l'arrivée des Allemands pour s'enfuir dans la forêt.

Voyant qu'ils ne revenaient pas, Adrien Bouthier, qui sait que les Allemands fouillent également les bois, part à leur recherche. Malgré la nuit qui tombe et au mépris du danger Adrien les retrouve, les ramène au village, essayant au passage le feu d'une patrouille allemande et les cache dans sa maison.

Cependant, en raison du danger que représente la présence des allemands, il conduit la jeune femme chez sa tante qui habite non loin de là. L'endroit s'avérant également périlleux, il décide alors de l'emmener chez Marius et Aimée Guedin\* à Brive.

Les Leitner eurent ainsi la vie sauve.

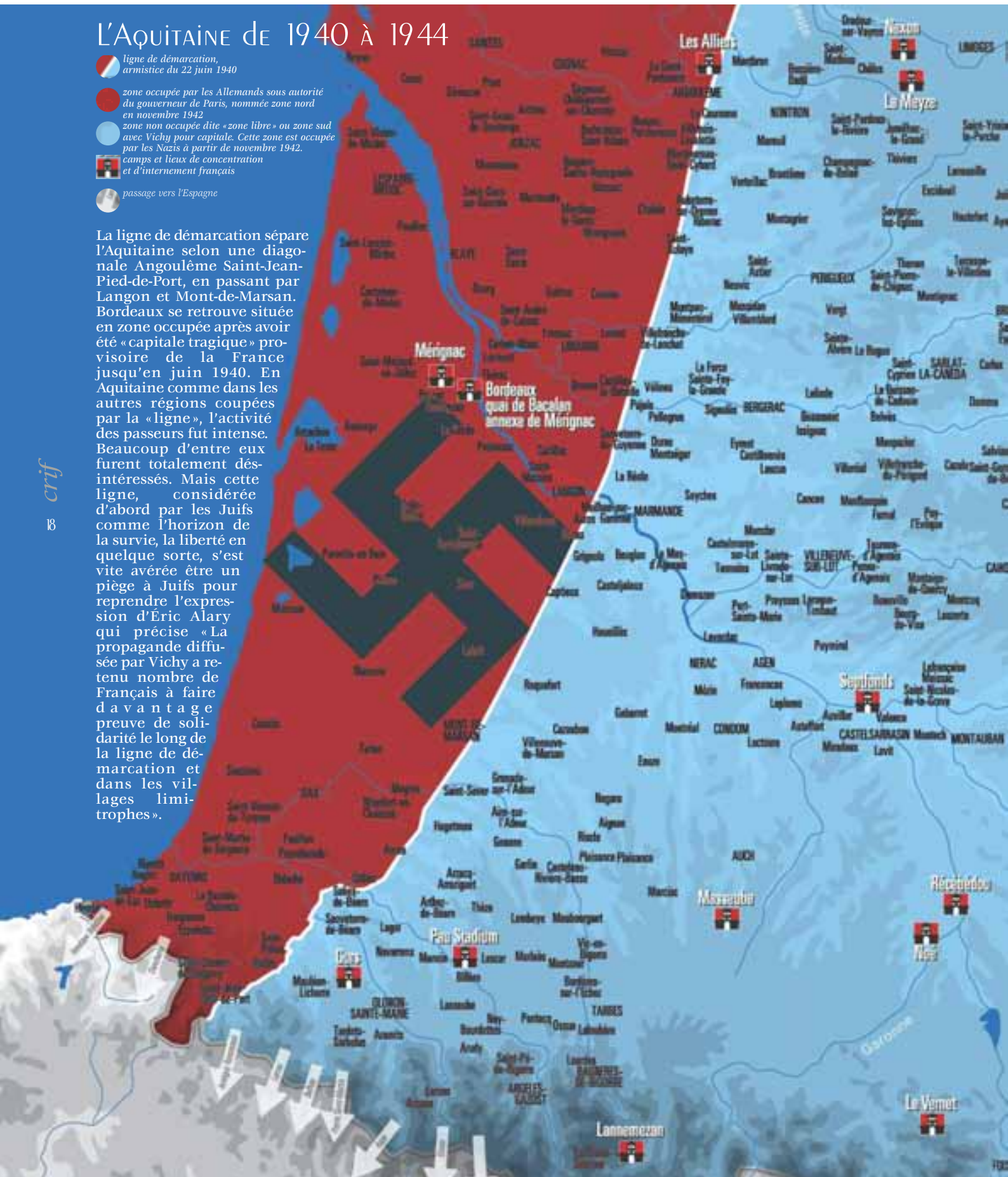
Nomination : 1995  
Dossier 6507  
Sauvetage : Chavagnac, Dordogne

crif

## L'Aquitaine de 1940 à 1944

-  ligne de démarcation, armistice du 22 juin 1940
-  zone occupée par les Allemands sous autorité du gouverneur de Paris, nommée zone nord en novembre 1942
-  zone non occupée dite « zone libre » ou zone sud avec Vichy pour capitale. Cette zone est occupée par les Nazis à partir de novembre 1942.
-  camps et lieux de concentration et d'internement français
-  passage vers l'Espagne

La ligne de démarcation sépare l'Aquitaine selon une diagonale Angoulême Saint-Jean-Pied-de-Port, en passant par Langon et Mont-de-Marsan. Bordeaux se retrouve située en zone occupée après avoir été « capitale tragique » provisoire de la France jusqu'en juin 1940. En Aquitaine comme dans les autres régions coupées par la « ligne », l'activité des passeurs fut intense. Beaucoup d'entre eux furent totalement désintéressés. Mais cette ligne, considérée d'abord par les Juifs comme l'horizon de la survie, la liberté en quelque sorte, s'est vite avérée être un piège à Juifs pour reprendre l'expression d'Éric Alary qui précise « La propagande diffusée par Vichy a retenu nombre de Français à faire d'avantage preuve de solidarité le long de la ligne de démarcation et dans les villages limitrophes ».





à la mode, je ne voulais pas embêter les gens avec ça.

Roger Soubeste

## CAMILLE ET NOÉMIE BRUGÈRE

En 1940, les époux Berengole, Juifs parisiens, et leurs deux enfants Rosette et David sont réfugiés à Cahors. Ils se lient d'amitié avec M. et M<sup>me</sup> Marcenac. Mais

quand les Allemands envahissent la zone libre, M. Berengole traverse la frontière espagnole. Malheureusement, peu après, alors qu'ils suivent le même chemin, sa femme et ses enfants sont arrêtés par la Gestapo.

M<sup>me</sup> Berengole est déportée à Auschwitz en juin 1943. Rosette et David sont internés à Beaune-la-Rolande, puis à Drancy, avant d'être envoyés dans une maison de l'UGIF qu'ils parviennent à quitter à temps, munis de faux papiers grâce au Docteur Fred Milhaud.

En mai 1944, les deux enfants Berengole sont livrés à eux-mêmes. M<sup>me</sup> Marcenac les convoie jusqu'à Menesplet, en Dordogne, où résident Camille et Noémie Brugère, ses parents. David et Rosette restent dans cette famille jusqu'en 1945. Le maire du village leur fournit des cartes d'alimentation tandis que les Brugère les considèrent comme des membres de la famille en en faisant de vrais petits ruraux.

Nomination : 2001 - Dossier 9473  
Sauvetage : Menesplet, Dordogne



### Les camps d'internement

Le premier camp d'internement ouvre ses portes sous la III<sup>e</sup> République, en janvier 1939, à Rieucros dans la commune de Mende. Il accueille les étrangers jugés « indésirables » par le régime de Vichy.

À l'automne 1939, le réseau des camps s'étend lorsque le gouvernement décide d'interner les ressortissants des pays en guerre avec la France. À partir d'octobre 1940, les Juifs étrangers, bientôt rejoints par les Juifs français, sont internés d'abord dans les camps du sud de la France, puis en zone occupée, en particulier à Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy. Sommairement et rapidement aménagés, les camps offrent des conditions de vie précaires qui provoquent maladies, épidémies et décès parmi les internés. En février 1941, quarante mille Juifs dont cinq mille enfants sont internés. La situation dans ces camps est désastreuse.

Des organisations humanitaires françaises et étrangères, souvent confessionnelles, commencent à agir. Elles interviennent officiellement et sont tenues de respecter le cadre strict de la légalité. Peu à peu cependant, et surtout après le début des déportations, les opérations clandestines commencent.

## SŒUR MARIE CASTILLON

Sœur Marie Castillon, d'origine landaise, habite à Pau à la Congrégation des sœurs de la Charité de Nevers.

Sœur Marie Castillon est elle-même en situation de réfugiée après avoir mis à l'abri dans le Béarn une quarantaine d'enfants d'une institution de Seine-et-Oise.

Rachelle et Golda, deux sœurs désespérées après l'arrestation de leurs parents, lui demandent de l'aide durant l'hiver 1943 et elle ne répond que par un seul mot, envoyé par télégramme : « Venez ». Elle leur prêterait des prénoms moins voyants...

Les parents ne sont jamais reve-

nus de déportation. Rachel et Golda vivent aujourd'hui au Luxembourg et en Israël.

Elles ont rendu hommage à sœur Marie Castillon cinquante cinq ans plus tard : « Sœur Marie, vous avez souvent remplacé Maman. Vous avez accepté de nous héberger, de nous cacher, de nous apporter de la chaleur. »

Lors de la remise du titre de Juste parmi les nations, Sœur Marie Castillon a dit « être très honorée, voulant servir d'exemple pour les jeunes d'aujourd'hui car le monde a tant besoin de fraternité ».

Nomination : 2001 - Dossier 9294  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques

## PÈRE ROGER BRAUN

Ses années de séminaire lui permirent d'acquérir la connaissance de l'araméen et de l'hébreu, comme de l'histoire du judaïsme et de la pensée juive. Sans que ses supérieurs ni lui-même ne sachent le moins du monde où cela pourrait le mener...

Les événements ne tardent pas à donner du sens à une telle préparation.

Dès juillet 1942, sa formation terminée, le Père Braun est nommé aumônier général adjoint des camps d'internement français de « zone sud » et des formations de travailleurs étrangers. Tâche écrasante et exaltante. Le jeune prêtre se lie avec la Résistance juive et noue d'innombrables amitiés, aussi profondes que durables.

Ils sont si nombreux, ces prisonniers voués à la déportation, et parmi eux, bien des enfants...

Roger Braun réussit à sauver de la mort, souvent au péril de sa propre vie, des internés dont il organise la fuite. Il improvise des cachettes au moment des rafles, jusque dans les locaux du Sémi-



naire de Limoges et de l'Institut catholique de Toulouse. Il met également sur pied un réseau d'évasion en direction de la Suisse et de l'Espagne. Sans compter cette intervention auprès du Commissaire du camp de Rivesaltes, le 8 septembre 1942, qui permet à trente enfants de se voir arrachés au cauchemar de la déportation.

La fin de l'Occupation allemande vit le Père Braun engagé, avec M<sup>gr</sup> de Courrèges et un laïc, M. Trias, dans la fondation du Secours Catholique International, suscitée par l'afflux d'innombrables réfugiés ou de personnes déplacées. Ce travail social devint pour lui un autre terrain de rencontre avec les organisations juives d'entraide où il lutta à nouveau aux côtés de ses camarades de Résistance.

Nomination : 1972 - Dossier 762  
Sauvetage : Gurs, Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## GEORGES ET JEANNE CADAPEAUD

Karl et Gertrud Rosenberg arrivent en France en 1933 et vivent à Paris jusqu'en 1939, ils parlent parfaitement le français. Karl est avocat. Pierre, leur fils unique naît en 1936.

À la déclaration de la guerre, Karl Rosenberg s'engage dans la Légion étrangère, tandis que Gertrud Rosenberg et la mère de Karl quittent Paris à pied et arrivent à Auriac-sur-Dropt.

son père mais aussi l'ensemble des habitants d'Auriac-sur-Dropt mettent tout en œuvre pour protéger la famille. Les Rosenberg sont prévenus des rafles par M. Petit, préfet du Lot-et-Garonne, et se cachent dans les bois, au moulin abandonné des Hironnelles, tandis que Pierre est confié à des familles amies.

Fin 1942, les rafles s'intensifient et la famille part à Cazaugitat avec l'aide de résistants de la région.

Ils sont cachés chez Georges et Jeanne Cadapeaud, vignerons, qui aident la famille Rosenberg avec modestie, courage et dignité. Pierre va à l'école du village avec les enfants Cadapeaud, Roland, Francine et Georgette.

En 1944, dans les derniers jours de l'Occupation, la division Das Reich descend l'allée qui mène à la ferme. Georges Cadapeaud va à leur rencontre et leur indique le bon chemin... à l'opposé.

À la Libération, les Rosenberg obtiennent la nationalité française et Karl Rosenberg reste quelques temps secrétaire de mairie d'Auriac-sur-Dropt et de Cazaugitat.

Les Rosenberg ont conservé des liens amicaux à Auriac comme à Cazaugitat. Ils sont restés très proches de leurs sauveurs. Pierre, quant à lui, président-directeur du musée du Louvre de 1994 à 2001 et élu académicien en 1995 est toujours en contact avec ses amis d'enfance, les Cadapeaud, Roland, Francine Fournier et Georgette Thibaudau.

Nomination : 2007 - Dossier 11002  
Sauvetage : La Reille, Cazaugitat, Gironde

## MARTINO ET JOSÉPHINE CERUTI



En 1923, Martino et Joséphine Ceruti arrivent d'Italie. La région, qui cherche des fermiers et des agriculteurs, accueille les familles italiennes. Ils s'installent dans une ferme à Villefranche-du-Queyran.

En avril 1944, ils recueillent Janine Serff, douze ans. Janine habitait le nord de la France avec ses parents. Puis la famille Serff, qui avait dû s'enfuir, se réfugie à Tonneins.

À l'école du village, Janine est en butte aux menaces et aux insultes de la fille du commandant de la milice locale. En 1943, le maire de la commune hurle sur la place publique : « *Je souhaite la victoire de l'Allemagne, la mort de tous les Juifs, communistes et francs-maçons !* ».

M. et M<sup>me</sup> Serff décident donc de quitter Tonneins.

Un couple de paysans bretons à Villefranche-du-Queyran accepte de leur louer une partie de leur maison. Toutefois, un soir d'avril 1944, le paysan ivre agresse la fillette et la jette à la rue. Dans leur détresse, les Serff frappent à la porte de la ferme voisine, celle des Ceruti.

Joséphine Ceruti les accueille avec compassion, disant : « *Nous avons neuf enfants, nous en avons perdu une, elle la remplacera !* ».

Les Ceruti avaient l'habitude, durant les vacances, d'accueillir des enfants de la ville qui venaient se régénérer et se nourrir convenablement à la campagne pour quelques semaines.

Martino et Joséphine Ceruti choyèrent Janine qui resta chez eux jusqu'à la Libération. Elle apprit l'italien et travailla à la ferme et aux champs avec eux.

En 1978, Janine Serff renoua contact avec les Ceruti et une visite surprise à Villefranche-du-Queyran se transforma en « *une vraie fête de famille* ».

Nomination : 1998 - Dossier 8041  
Sauvetage : Villefranche-du-Queyran, Lot-et-Garonne



Karl, démobilisé en 1940, vient rejoindre sa mère et Gertrud. Pierre, bien qu'en sécurité à Arcahon, rejoint ses parents en novembre 1940 avec l'aide de Maurice Léonat, pharmacien à Duras, qui était autorisé à se rendre de la zone libre à la zone occupée pour exercer.

Le maire M. Serres, sa femme,





*pour moi la plus belle récompense.*

Anne-Marie Estève

## YVES ET YVETTE CADIER

Yves Cadier est le fils d'Albert Cadier, fondateur de la Mission Protestante Française du Haut-Aragon.

Yves habite à Latappy, petit village situé à proximité de Lagor, avec sa femme et ses trois enfants (André, Françoise et Hélène qui ont entre trois ans et six mois).

Son oncle, avocat à Pau et résistant, lui demande d'héberger deux enfants juifs qui arrivent du nord de la France où ils ont été cachés par la famille Delestrez\*.

La famille Cadier accueille chaleureusement Fanny et Simon Davidowicz, douze et treize ans, de 1942 à 1943, partageant avec eux le peu qu'ils avaient.

Il n'est pas possible d'envoyer les enfants à l'école, c'est donc Yvette qui leur donne des leçons de français, d'arithmétique, d'histoire et de géographie.

Suite à une dénonciation, les Allemands arrivent à Latappy. Yvette cache les enfants au grenier et les sauve avec un aplomb mémorable. Les allemands reviennent une deuxième fois. Yves Cadier, qui les voit arriver de loin, emmène les deux enfants dans les bois jusqu'à la tombée de la nuit.

Au cours de l'année 1944, une trentaine de lettres anonymes de dénonciation arrivent chez le commandant de la gendarmerie locale.

Le danger devient d'autant plus grand que la maison sert de relais pour les membres des réseaux clandestins transitant dans la région. Fanny et Simon doivent partir.

Yves ramène alors les enfants,



par le train, rejoindre leurs parents cachés dans les Alpes.

Dans son témoignage après la guerre, Fanny déclara que ses meilleurs souvenirs d'enfance datent de l'époque où elle vivait chez les Cadier.

Nomination : 1991 - Dossier 4981  
Sauvetage : Latappy, Lagor,  
Pyrénées-Atlantiques



Françoise, Fanny, Hélène,

André

et David

## GASTON ET GABRIELLE CHIGNAGUET

La famille Alvarez-Péreyre vit à Bordeaux, qui se trouve alors en zone occupée. En juillet 1942, suite aux arrestations massives de Juifs, la famille réussit à passer en zone libre et s'installe à Agen. En leur qualité de citoyen français, ils se sentent relativement en sécurité.

Mais en novembre 1942, les Allemands occupent toute la France.

M. Alvarez-Péreyre, averti que sa famille figure sur la liste des personnes à arrêter, demande de l'aide à une personne qu'il connaît, active parmi les scouts, Anne-Marie Estève\*. Elle est propriétaire d'une maison à Montagnac-sur-Lède et envoie les Alvarez-Péreyre se cacher chez ses locataires, Gaston et Gabrielle Chignaguet qui vivent avec leur fils Didier.

Le couple Chignaguet tient un modeste débit de tabac et boissons dans le même bâtiment.

Ils cachent la famille Alvarez-Péreyre de l'hiver 1943 à juin 1944 dans un petit appartement situé au dessus du commerce dont ils ne peuvent sortir que la nuit afin de ne pas éveiller de soupçons. Néanmoins, ils risquaient continuellement d'être découverts, le magasin, ne désespérant pas

Jacques Alvarez-Péreyre et sa sœur trouvent refuge dans des villages alentour. Les Chignaguet les font passer pour des cousins afin qu'ils puissent rendre visite à leurs parents. Didier Chignaguet

et Jacques Alvarez-Péreyre ont le même âge et deviennent amis.

En juin 1944, un client découvre par hasard «les locataires» et demande qui ils sont. Pour ne pas faire courir de risque à leurs hôtes et à eux-mêmes, les réfugiés retournent à Agen.

Les familles restèrent amies après la guerre. Didier Chignaguet, et Jacques Alvarez-Péreyre continuent à se rencontrer avec leurs propres familles.



21



Nomination : 1991 - Dossier 4856  
Sauvetage : Montagnac-sur-Lède et Agen,  
Lot-et-Garonne

*Vous savez, je ne m'attendais pas trop à ce qu'on  
alors il ne faut pas m'en vouloir si j'ai*

## ÉDITH CÉRÉZUELLE

Assistante sociale à Bordeaux, Édith Cérézuelle porte assistance aux Juifs rassemblés au camp de Mérignac. Avec un groupe d'éclaireurs protestants ainsi qu'une chaîne de solidarité protestante de Bordeaux, elle aide à faire passer des familles et des enfants pourchassés en zone libre.

La famille Minc arrive en Allemagne en 1919 venant de Pologne. Les parents et leurs deux filles habitent Breslaw en Silésie. Le père est représentant de commerce de textile.

Les Minc viennent se réfugier en France, d'abord à Paris, puis les parents et leur plus jeune fille, Margot, partent pour Reims tandis que la fille aînée part en Angleterre. M. Minc est arrêté à Reims en mars 1942, il est déporté vers Compiègne puis vers Auschwitz, dont il ne reviendra pas.

M<sup>me</sup> Minc est très malade et manque de médicaments. Le médecin, supplié de venir à son chevet, ne se déplacera pas. Elle décède le 9 avril 1942.

Margot est alors prise en charge par M<sup>lle</sup> Lebrun qui l'emmène chez sa sœur, M<sup>me</sup> Oudot. Protestante, à la retraite et veuve, elle habite une maison un peu en dehors de Reims. Une véritable chaîne va alors permettre à Margot de rejoindre Bordeaux. En effet, M<sup>me</sup> Oudot et sa fille Madeleine confient Margot au pasteur Loux, de Reims, qui l'envoie vers le pasteur Jean-Baptiste Couve de la paroisse de Talence, le pasteur Hébert Roux de la paroisse des Chartrons à Bordeaux et le pasteur Ullern de l'Église libre de Bordeaux.

Margot est hébergée chez Jean Beruges durant plusieurs mois, puis vient habiter chez Édith Cérézuelle, où Henri le frère d'Édith et toute la famille l'accueillent chaleureusement. Margot aide Édith à confectionner des colis pour les pri-

sonniers. Mais Édith refuse de la mêler à ses activités clandestines.

Quelques mois après son arrivée à Bordeaux, Margot Minc rend visite à la sœur de son amie Léa, qu'elle avait rencontré à Reims, comme elle le lui avait promis. Elle découvre une jeune femme qui vit dans la plus grande détresse. Au cours d'un bombardement dans les Ardennes, sa petite fille avait été tuée dans ses bras. Mais ce qu'ignore Margot, en allant rendre visite à la sœur de Léa, c'est que cette pauvre femme est tombée dans une épouvantable souricière. Des allemands sont reçus par sa logeuse et abusent des pauvres



femmes à la merci de la tôlière. Dès qu'elle voit Margot, la matrone mesure le bénéfice qu'elle pourrait en tirer et la menace captieuse-ment de la dénoncer.

Margot, craignant pour la sécurité des personnes qui la protègent, quitte Bordeaux le jour même et part se cacher chez la sœur du pasteur Couve à Paris.

Toutes ces personnes constituèrent des maillons importants d'une chaîne d'amitié et de solidarité qui fournit des faux papiers, cacha les Juifs et protégea leurs biens.

Le 17 mai 1943, un raid anglais sur Bordeaux fit trois cents cinquante victimes et Édith Cérézuelle profita de l'émotion suscitée pour évacuer dix-neuf enfants juifs hors de Bordeaux.

Édith Cérézuelle savait que la déportation en Allemagne signifiait, pour les Juifs et les opposants politiques, la soumission à des violences inhumaines et dégradantes. Pour Édith c'était un motif suffisant pour résister. Elle fit tout ce qu'elle put pour protéger les internés et les Juifs.

Nomination : 2001 - Dossier 9294  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde

### Le camp de Mérignac

Le camp d'internement de Mérignac sous l'autorité du préfet de la Gironde, est destiné à l'internement des ressortissants étrangers « de race juive ». De nombreux Tsiganes « nomades » y sont également internés.

Une annexe du Camp de Mérignac est aménagée quai de Bacalan à Bordeaux, le camp principal ne pouvant recevoir l'effectif trop important.

Entre le mois de juin 1942 et le mois d'août 1944, mille cinq cent soixante personnes dont de nombreux enfants d'origine juive, réparties en plusieurs convois, sont, le plus souvent après un regroupement au camp de Mérignac-Beau-désert, acheminées de Bordeaux à Drancy avant d'être déportées au camp d'Auschwitz où la plupart d'entre elles périront.

## LÉODIE CAZAUX

La famille Knoll, réfugiés juifs venus de Belgique, trouve asile chez Étienne et Gilberte Ballini\* à Idron avec leur fille Fanny et Marcel leur petit garçon. La situation des Juifs de la région devenant périlleuse, les Ballini\* gardent Marcel chez eux, placent Fanny dans un couvent et trouvent une nouvelle cachette pour la famille : une cabane abandonnée dans les montagnes.

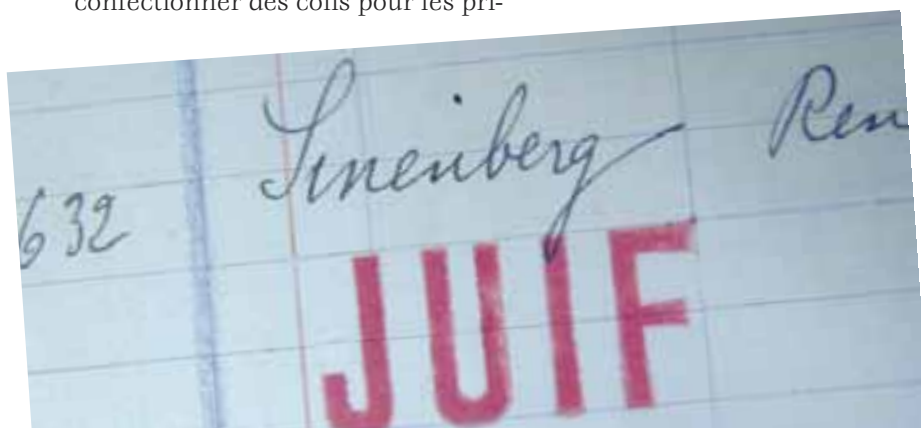
En septembre 1943, M<sup>me</sup> Knoll met au monde une petite fille, Danielle. La cabane, isolée et glaciale, ne convient guère à un nourrisson. Sur les conseils des résistants locaux, les Knoll, leur bébé dans les bras, contactent Léodie Cazaux, une jeune fille de vingt ans, qui vit chez ses parents dans le village voisin de Saint-Vincent. Léodie accepte immédiatement de prendre la petite Danielle. Elle s'en occupe avec amour et dévouement, pendant près de neuf mois, jusqu'à la Libération, en août 1944.

Léodie court pourtant de gros risques. Saint-Vincent est un petit village où tout le monde se connaît ; les gens savent que le bébé n'est pas le sien. Une dénonciation aurait entraîné pour elle une peine sévère, mais elle ne sera pas dénoncée.

Tous les membres de la famille Knoll survécurent à l'Occupation et purent rentrer en Belgique. Ils restèrent en relation avec ceux qui les sauvèrent.

Dans son témoignage, après la guerre, Léodie explique qu'à ses yeux accepter Danielle était « un acte bénévole tout à fait naturel. Je ne l'ai jamais regretté ».

Nomination : 1995 - Dossier 6888  
Sauvetage : Saint-Vincent,  
Pyrénées-Atlantiques





*s'intéresse encore à cette affaire si longtemps après,  
du mal à me rappeler certains détails.*

Roger Soubeste

## SAUVEUR COZZOLINO

Issu d'une famille d'émigrés napolitains, Sauveur Cozzolino fut en son temps le plus jeune maître-tailleur militaire de France, successivement nommé à Landau et à Lyon.

Lorsque éclate la Seconde Guerre mondiale il habite à Pau la Villa Loulou (ainsi nommée en l'honneur de Louis, son fils unique). Il possède également une maison de campagne à Saint-Faust. Il a alors quarante-huit ans. De par son métier, Sauveur est en relation d'amitié et d'affaires avec de nombreuses familles juives.

En juin 1942, Roger Hausfater vit à Paris avec ses parents et sa sœur. Il a dix-huit ans, il va au lycée Janson de Sailly. Sa sœur et lui ne portent pas l'étoile. Leur tante, la sœur de leur mère habite Pau. Les deux jeunes gens, munis de faux papiers, décident de partir pour Pau en juillet 1942. Ils sont logés chez leur tante et leur oncle. Roger trouve un travail.

Fin 1943, une voisine vient prévenir Roger à son travail que les Allemands ont fait une descente dans la villa familiale. Il s'y rend immédiatement et trouve son oncle qui s'était caché et avait ainsi évité d'être raflé. Ils se réfugient tous deux chez Sauveur Cozzolino, qui les accompagne à la villa pour y prendre des affaires et les loge à la Villa Loulou durant quelques jours. Par la suite, Roger ayant une cachette, Sauveur Cozzolino trouve un endroit sûr pour l'oncle.

Grand résistant, Sauveur Cozzolino a utilisé ses relations et pas mal de son temps à sauver des familles juives qu'il faisait passer en Espagne par des réseaux de résistants, d'amis, de voisins... pour qu'elles échappent aux occupants nazis.

Il a caché de nombreux Juifs à la Villa Loulou. Informé par le commissaire Spotti que les Allemands se préparaient à une « descente », il les cachait soit chez des amis, soit dans sa maison de Saint-Faust.

Alors qu'il était arrêté par la Wehrmacht, celle qui deviendra sa deuxième épouse, d'origine allemande, le défendit dans la langue de Goethe et un comptable, ancien officier, se porta garant de lui.

Pour Sauveur, le danger était double, car ce militant de gauche, membre du bureau du PS, faisait partie de la première formation de Résistance à Pau, l'Armée Secrète, avec le sénateur Cassagne, Fabre et Bordelongue, pour ne citer qu'eux.

Nomination : 2004 - Dossier 10170  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques

## ÉLIE ET MARGUERITE CORDELIER



Isaac et Tova Wegner, des Juifs de Pologne émigrés en France dans les années vingt, sont arrêtés lors de la grande rafle à Angoulême en automne 1942, puis déportés à Auschwitz. Leurs deux filles Renée et Charlotte, quatorze et dix ans, ne figurent pas sur la liste et ne sont pas arrêtées. Elles sont laissées seules dans l'appartement.

Tous les Juifs arrêtés sont envoyés à Drancy puis à Auschwitz.

Lucie Landré\* et Éliette Cordelier\*, enseignantes de l'école des fillettes, témoins de l'arrestation, les prennent alors en charge.

Éliette prend contact avec Georges Delaby\*, passeur bénévole, pour faire passer Renée et Charlotte Wegner en zone libre, à Périgueux.

Georges Delaby\* emmène les fillettes chez lui, à Châtelard-de-Vouzan. Elles sont accueillies par Madeleine Delaby\* et son fils Gaston\* qui s'occupent d'elles pendant

une dizaine de jours.

Dès que les conditions sont propices, Georges Delaby\* les conduit chez les parents d'Éliette, Élie et Marguerite Cordelier\*, à Périgueux où elles sont accueillies chaleureusement.

Élie Cordelier\* contacte l'OSE qui place Renée dans un pensionnat catholique à Nontron, tandis que Charlotte est logée à Chardeuil chez André et Marguerite Véliska\* et leur fils Albert, cousins des Cordelier et exploitants agricoles. Renée Wegner rejoint sa sœur durant les vacances scolaires.

Fin 1943, la milice menace les Véliska\* de mettre le feu à la ferme s'ils continuent de protéger des petites Juives. André Véliska ramène sans tarder Charlotte à Périgueux, chez les Cordelier\*, qui veilleront sur elle jusqu'à la Libération.

Nomination : 1993 - Dossier 5792  
Sauvetage : Périgueux, Dordogne

### *La dispersion des enfants dans le Sud-Ouest*

À partir de l'été 1942, il faut organiser rapidement la dispersion des enfants en raison de rafles prévisibles. Cette opération comprend la fabrication de faux papiers, le transfert clandestin des enfants dans des institutions ou chez des personnes de confiance, la création de filières de passage vers la Suisse et l'Espagne, tout en gardant des contacts permanents avec les organisations de résistance et avec les enfants cachés.

À partir de décembre 1942, l'OSE met en œuvre cette opération : Andrée Salomon est chargée des fausses identités, la dispersion et le convoyage des enfants, Georges Garel pour la recherche des lieux de refuge et le transfert des fonds d'entretien, Georges Loinger pour le passage en Suisse. Le réseau formé par Georges Garel permit de cacher environ seize cents enfants dans le Sud-Ouest.

L'OSE, les Éclaireurs israélites de France et le Mouvement de la jeunesse sioniste permirent de faire faire passer en Suisse plus d'un millier d'enfants.

## GASTON ET JEANNE DE CRÉTY

Gaston et Jeanne de Créty vivent dans leur château d'Excideuil en Dordogne. Gaston a pour ami André Wormus, un Juif qui avait été fait prisonnier de guerre comme lui pendant la Première Guerre mondiale ; les deux hommes s'étaient retrouvés dans le même camp.

Lorsque sous l'Occupation, André est arrêté puis déporté, Gaston et Jeanne de Créty donnent asile à ses deux sœurs, son beau-frère et sa nièce. En novembre 1942, ils accueillent également les deux fils de M. Bernheim, un vieil ami du baron qui partait rallier les Forces Françaises Libres à l'étranger. Les enfants, âgés alors de dix et douze ans, resteront au château jusqu'à la Libération en septembre 1944.

Après le massacre d'Oradour-sur-Glane, des troupes SS à la recherche de Juifs et de partisans font irruption au château. Sans se laisser intimider, le baron et sa femme continuent de protéger leurs hôtes clandestins : des prisonniers de guerre échappés, des maquisards blessés et des Juifs.

Après la guerre, les réfugiés rapporteront que Gaston et Jeanne de Créty s'occupèrent d'eux avec chaleur et dévouement. Ils savaient pourtant qu'ils risquaient leur vie en hébergeant des Juifs.

Nomination : 1991 - Dossier 489  
Sauvetage : Excideuil, Dordogne

## JEANNE-HÉLÈNE ET SUZANNE CAMINO

Jeanne-Hélène vit à Nay avec ses trois enfants : Suzanne, Jeannot et Simone. Divorcée de Louis Camino en 1935, elle rencontre Jules Loureau, marchand de bois retraité et ancien du conseil municipal de Nay, avec qui elle se met en ménage.

Jeanne-Hélène et Suzanne travaillent dans les usines de bérêts à Nay, les établissements Blancq-Olibet. Suzanne, ouvrière qui réalise les queues de bérêts au crochet, participe activement aux conflits de juillet 1937 à juin 1939 qui opposent violemment ouvriers et patrons du textile.

Lorsque la guerre éclate, Jeanne-Hélène qui souffre d'insuffisance rénale ne peut plus travailler.

Son frère Jeannot décide de filer en Espagne d'où il rejoindra les forces libres de la 2<sup>e</sup> DB.

Les trois femmes de la maison, Jeanne-Hélène, Suzanne et Simone, opposées au régime nazi, accueillent des enfants juifs dès juillet 1942. Jules ne se mêle pas des affaires des femmes. Le docteur Moura de Nay leur demande de cacher une petite fille, qui reste quelques jours, puis une seconde que Jeanne-Hélène ne peut pas garder car elle pleure trop. En effet, le risque est grand car dans la ferme à côté les agriculteurs «*faisaient des brioques et des massépains pour les boches*». Par sécurité, la petite fille est envoyée dans une ferme à quatre kilomètres de là.

Par des filières juives, arrivent d'autres enfants sortis clandestinement du Camp du Récébédou. Ils sont cachés chez les Camino en attendant de trouver les passeurs pour partir, par l'Espagne, Casablanca et le Portugal, vers les États-Unis.

Dès l'arrivée des enfants Jules cache les papiers dans les «*lapinières*».

Le dernier des huit enfants accueillis par les Camino est Lucien Toupas qui n'a que onze ans lorsqu'il arrive à Nay en mai 1944 au terme de deux mois de périple à travers la France occupée. En 1943 son père est arrêté à Paris et déporté. Lucien est alors confié à sa grand-mère qui sera arrêtée et déportée en juillet 1943. Lucien restera caché sous un lit pendant deux jours avant de retrouver sa mère, mais en mars 1944, elle est dénoncée et raflée. Le petit orphelin se souvient qu'il a une tante à Nay et prend alors tout seul la route vers les Pyrénées. Il traverse la France avec son étoile jaune qu'il craint de retirer. Il arrivera deux mois plus tard. «*C'était formidable, je n'avais jamais*

*vu la campagne. J'étais très impressionné par le gavage*» se souvient-il. Sa tante, résistante, est recherchée par la Gestapo et Lucien sera alors confié aux Camino. Jeanne-Hélène lui arrache son étoile, qu'elle enterre dans le jardin et lui donne le nom de Loureau. Il devient ainsi aux yeux de tous le neveu de Jules Loureau. Jeanne-Hélène et sa fille Suzanne s'occupent de Lucien qui se sent en famille. Il dort entre les deux femmes lorsqu'il a peur la nuit.

Jeanne-Hélène Camino, malade, décède en 1944, et Suzanne prend le relais, naturellement.

Le ravitaillement est assuré par



les amies d'usine de Suzanne, dont une agricultrice de Soumoulou. L'approvisionnement en lait est difficile mais Suzanne se débrouille. Lucien se souvient : «*Ce n'était pas des gens riches mais on avait toujours à manger*».

Suzanne et sa sœur Simone, impliquées dans la Résistance, passent du courrier et accueillent les Juifs en chemin vers l'Espagne pour quelques heures ou quelques jours.

À la Libération, sa tante vient chercher Lucien et le place dans un orphelinat. Il y attend sa mère qui ne reviendra jamais, morte à Auschwitz le 13 avril 1944.

Suzanne se marie avec Joseph Chevalier en 1947 et aura quatre enfants Georges, Hélène, Lucien (par amitié pour Lucien Toupas) et Philippe.

Lucien Toupas mettra des années à revenir à Nay. Il ne reviendra que dans les années 1980 retrouver «*sa famille*» pour ne plus la perdre.

Nomination : 2005 - Dossier 10630  
Sauvetage : Nay, Pyrénées-Atlantiques





Fernand Peyronnet

## DIDIER DELAUNAY

Le docteur Didier Delaunay, directeur de l'hôpital de Bayonne, habite à Anglet. Mobilisé au début de la Seconde Guerre mondiale, il est démobilisé en décembre 1939 ; il a alors quarante-quatre ans. Affecté par la défaite de la France et la signature de l'armistice avec l'Allemagne en juin 1940, il rallie la Résistance et apporte son aide aux Juifs qu'il connaît.

En septembre 1941, les autorités ayant eu vent de ses activités, il doit quitter Bayonne, qui se trouve en zone occupée.

Après avoir franchi la ligne de démarcation, il s'installe en zone libre, à Valréas, petite commune du Vaucluse, et devient le directeur de l'hôpital local. Il se sert de sa position pour cacher des réfugiés qu'il engage comme employés.

Didier Delaunay écrit à un certain nombre de ses amis et connaissances juifs à Bayonne et leur propose de venir s'abriter dans son établissement.

Il sauve ainsi plusieurs familles et notamment M. Léon et ses deux filles, Madeleine et Aude. M. Léon était professeur de philosophie au lycée de Bayonne. Aveugle, il est totalement dépendant de ses filles. En réponse à l'invitation du direc-

teur, ils arrivent tous les trois en septembre 1942 à l'hôpital de Valréas, munis de faux papiers et de cartes d'alimentation.

Georges Epchtein a vingt ans, il s'est enfui de Biarritz. Le jeune homme fait la connaissance de Didier Delaunay par l'intermédiaire de son fils Jacques Delaunay, camarade de classe qui est resté son ami. Hospitalisé à Valréas, il survit à l'Occupation.

Madame Kaminker, elle aussi trouve refuge à l'hôpital avec ses jeunes enfants (dont Simone Signoret la plus célèbre de ses filles) où elle est engagée en qualité d'aide-blanchisseuse.

Dénoncé par un mouchard en avril 1943, le docteur Delaunay est emprisonné à Orange. Toutefois, il est rapidement remis en liberté grâce à l'intervention du maire de Valréas et d'un chef de service de l'hôpital.

Tous les Juifs cachés dans l'établissement avaient eu le temps de fuir. Ils survécurent à l'Occupation.

Nomination : 1994 - Dossier 6092  
Sauvetage : Bayonne, Pyrénées-Atlantiques et Valréas, Vaucluse



## MICHEL ET GENEVIÈVE DIERAS

Abram et Salka Hershkorn sont nés en Pologne et se sont connus en Alsace en 1927. De cette union sont nés Armand et Hélène. La famille vivait à Strasbourg où le père était tailleur.

En 1939, la ville est évacuée à Périgueux. La famille Hershkorn est logée chez les Cessac jusqu'en novembre 1942.

En avril 1943, première grande rafle de Juifs à Périgueux. La famille Cessac dirige ses protégés vers leur fille Geneviève et leur gendre Michel Dieras, exploitant agricole et maire de La-Chapelle-Gonaguet. Les Dieras accueillent cette famille en détresse dans leur propriété durant quinze jours et la cachent à chaque fois qu'un danger

se présente.

Les familles Cessac et Dieras connaissaient les risques encourus pour elles-mêmes, mais l'esprit de fraternité a pris le pas sur le danger.

Nomination : 2005 - Dossier 10491  
Sauvetage : Mauzens-et-Miremont, Dordogne



Autobus utilisés pour la rafle du Vel d'Hiv, 16 juillet 1942.

## FRÉDÉRIC DOERR

Journaliste allemand, Frédéric Doerr est né en 1906 à Mayence. Membre du parti social-démocrate, il s'oppose farouchement au régime nazi.

En 1934, il publie un article virulent avertissant les Juifs de Mayence de se méfier d'un piège que leur tendent les nazis : l'offre, contre paiement d'une somme considérable, de leur fournir des passeports pour quitter l'Allemagne. Le journaliste soutient que ces passeports sont des faux et que leurs détenteurs seront arrêtés à la frontière. À la suite de cet article, Frédéric Doerr est arrêté avec son père Martin Doerr, journaliste lui aussi.

Tous deux sont internés au camp d'Osthofen. Ils y passent deux ans au cours desquels ils sont torturés à maintes reprises.

Remis en liberté, Frédéric émigre en France en juin 1936 avec sa femme et son fils. Les Doerr s'installent à Metz.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le journaliste, qui a obtenu la nationalité française, s'engage dans l'armée. Mais il est fait prisonnier de guerre par les Allemands.

Frédéric réussit à s'échapper, gagne Bayonne, puis Casablanca et enfin rentre à Pau rejoindre sa famille en octobre 1940. Il trouve un emploi de chauffeur dans une maison de repos.

Lorsqu'en novembre 1942, le sud de la France est occupé par les Allemands, il devient urgent de trouver des cachettes pour les réfugiés juifs. Frédéric Doerr, activement engagé dans la Résistance, aide de nombreuses familles juives à trouver asile chez des amis dans la région.

Tel fut le cas de la famille de Gustave Lévy. En 1943, son fils, Claude Lévy, est arrêté par la milice française et interné dans un camp. Frédéric réussit à le faire remettre en liberté puis, utilisant la voiture de son patron, le conduit dans un village voisin où il parvient à trouver un refuge. Frédéric Doerr accueille également chez lui des Juifs persécutés comme Max Kahn, sa femme, son fils, et les héberge jusqu'à ce qu'il leur trouve une cachette dans un autre village.

« Pendant toute son existence, devait dire un rescapé, il a eu le souci d'aider les persécutés, qu'elle que soit leur religion ou leur origine ».

Nomination : 1982 - Dossier 2258  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques



*ça nous paraissait naturel.  
je crois que les gens ne sauraient pas garder ainsi le silence.*

Fernande Soubeste

## ARISTIDES DE SOUSA MENDÈS

Aristides de Sousa Mendès est nommé consul général du Portugal à Bordeaux en août 1938. Il est en poste au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et pendant la bataille de France avec l'avancée rapide des troupes d'Adolf Hitler.

Salazar, dictateur portugais de 1932 à 1968, parvient à maintenir la neutralité du Portugal bien que ses opinions soient favorables à Hitler. Il ordonne aux consuls de refuser l'octroi de visas aux catégories suivantes : « les étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige ; les apatrides ; les Juifs expulsés de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont ressortissants ».

Cependant, à Bordeaux où le gouvernement français s'est réfugié, affluent des dizaines de milliers de personnes qui veulent fuir l'avancée nazie et parvenir aux États-Unis via le Portugal. Le consulat est envahi de réfugiés désirant atteindre Lisbonne.

À la fin de 1939, de Sousa Mendès désobéit et donne quelques visas. Parmi ceux qu'il décide d'aider se trouve le rabbin anversoïse Jacob Kruger qui lui fait comprendre que ce sont tous les réfugiés juifs qu'il faut sauver.

Le 16 juin 1940, Aristides de Sousa Mendès décide de délivrer des visas à tous les réfugiés qui en font la demande : « Désormais, je donnerai des visas à tout le monde, il n'y a plus de nationalité, de race, de religion ». Aidé de ses enfants et neveux, ainsi que du rabbin Kruger, il tamponne les passeports à tour de bras, signe des visas sur formulaires, puis sur des feuilles blanches et tout morceau de papier disponible. Aux premiers avertissements de Lisbonne, il aurait déclaré : « S'il me faut désobéir, je préfère que ce soit à un ordre des hommes qu'à un ordre de Dieu ».

Alors que Salazar a déjà demandé des mesures contre lui, du 20 au 23 juin le consul poursuit son activité à Bayonne dans le bureau du vice-consul, médusé, alors même qu'il est entouré par deux fonctionnaires de Salazar.

Le 22, la France a demandé l'armistice. Sur la route d'Hendaye, il continue à signer des visas pour les réfugiés d'infortune qu'il croise à l'approche de la frontière. Le 23, Salazar le démet de ses fonctions.

En dépit des fonctionnaires envoyés pour le ramener, il prend avec sa voiture la tête d'une colonne de réfugiés qu'il guide

jusqu'à un petit poste de douane, où côté espagnol, il n'y a pas de téléphone. Le douanier n'est pas encore informé de la décision de Madrid de fermer la frontière avec la France. De Sousa Mendès impressionne le douanier qui laisse passer tous les réfugiés qui peuvent ainsi, munis de leur visa, atteindre le Portugal.

Le 8 juillet 1940, il est de retour au Portugal. Salazar s'acharne : il prive de Sousa Mendès, père d'une famille nombreuse, de son emploi diplomatique pour un an, diminue de moitié son traitement avant de le mettre en retraite.

De surcroît, de Sousa Mendès perd le droit d'exercer sa profession d'avocat et son permis de conduire, émis à l'étranger, est refusé.

Le consul déchu et sa famille survivent grâce à la solidarité de la communauté juive de Lisbonne : celle-ci aidera certains des enfants de Sousa Mendès à faire leurs études aux États-Unis. Deux de ses fils participent au débarquement en Normandie. Il doit fréquenter avec les siens la cantine de l'Assistance juive internationale et, bien qu'il impressionne par sa mise soignée et sa prestance, il confirme un jour : « Nous aussi, nous sommes des réfugiés ».

En 1945, tout en se félicitant hypocritement de l'aide que le Portugal a apportée aux réfugiés pendant la guerre, Salazar refuse néanmoins de réintégrer de Sousa Mendès dans le corps diplomatique. La misère se fait alors plus pressante : vente des biens, mort de son épouse en 1948, émigration de tous ses enfants, sauf un.

Aristides de Sousa Mendès meurt dans la misère le 3 avril 1954 à l'hôpital des pères franciscains de Lisbonne. N'ayant plus de vêtement propre, il est enterré dans une robe de bure.

De Sousa Mendès n'est pas le seul diplomate qui décida de

désobéir. Sugihara Chiune\*, consul du Japon en Lituanie en 1940, délivra des milliers de visas à des Juifs qui purent ensuite traverser l'Union soviétique et sauver leur vie. Raoul Wallenberg\*, diplomate suédois a sauvé des milliers de personnes à Budapest. Varian Fry\* qui, depuis Marseille, aida plus de deux mille Juifs et militants anti-nazis (en particulier des intellectuels) à s'enfuir vers les États-Unis.



Nomination : 1966 - Dossier 264  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde  
et Bayonne, Pyrénées-Atlantiques

Bibliographie :  
José-Alain Fralon (avec Alexandre Flucher-Monteiro), Le consul qui sauva trente mille personnes, *journal Le Monde*, 31 octobre 1997 - José-Alain Fralon, Aristides de Sousa Mendès, *Le Juste de Bordeaux*, éd. Mollat, 1998 - Annette Wieworka, Un Juste des nations, *journal Le Monde*, 18 décembre 1998 - Le Pouvoir de dire non, éd. Comité Sousa Mendès, 2005 - Gérard Boulanger, À mort la Gueuse, chapitre xv « Les visas de Sousa », éd. Calmann-Lévy, 2006.



Le rabbin Kruger  
et Aristides de Sousa Mendès

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

*Ma mère n'avait peur de rien. Elle a fait libérer des  
Elle lui a dit qu'elle témoignerait*

## JEANNE DUC ET SA FILLE HÉLÈNE

La famille Marx, française depuis plusieurs générations vit à Paris. Leur fils Robert est comédien sous le nom de Robert Marcy.

En 1940, M. et M<sup>me</sup> Marx et leur fille s'installent à Montpellier et y resteront jusqu'en 1942.

À l'automne 1940, il trouve du travail dans la troupe de la Radio diffusion nationale repliée à Marseille, mais avant même d'entrer dans les studios, le directeur lui signifie son licenciement en application des lois antisémites. Il obtient néanmoins des rôles dans des troupes locales. Étant tombé malade, Robert Marcy rejoint ses parents à Montpellier.

Dans le même temps, les autres acteurs de la troupe avec lesquels il aurait dû jouer sont déportés fin 1942.

À partir de l'invasion de la zone libre, la situation devient dangereuse pour la famille.

Robert qui a vingt-deux ans devient Robert Morand et demande à Hélène Duc, comédienne et camarade de troupe, originaire de Bergerac de l'abriter. Il sera caché chez sa mère Jeanne Duc pendant quelques semaines jusqu'à ce qu'Hélène Duc trouve une autre cachette en Dordogne au hameau du Peymilou de Prigonrieux chez un couple d'instituteurs, Jacques et Simone Rousseau\*, où il passera l'hiver 1943.

Inlassablement, Hélène s'attache au sauvetage de la famille Marx. Elle trouve un refuge pour M. et M<sup>me</sup> Marx et leur fille dans un hameau isolé à quinze kilomètres de Bergerac, Saint-Georges-de-Blancaneix. Elle s'occupe d'organiser leur existence clandestine avec un dévouement exemplaire. Le village devient au bout de quelques mois, un centre du maquis et la maison où logeaient les Marx, une infirme-

rie de fortune, tandis que les parents et leur fille se transforment en infirmiers.

À deux reprises, les troupes allemandes entreprennent des expéditions punitives contre le village. Les Marx étaient en danger, mais la chance fut avec eux et ils purent bénéficier de ce refuge jusqu'à la Libération.

Hélène et sa mère Jeanne, institutrice, ont pu sauver des dizaines de Juifs, à Bergerac et à Marseille.



Nomination : 2005  
Dossier 10515  
Sauvetage :  
Bergerac, Dordogne

## JEAN ET CATHERINE DESCHAMPS

Abraham et Frania Urwicz, originaires de Varsovie, arrivent à Strasbourg en 1926. Abraham Urwicz est ministre-officiant et sacrificateur rituel. Frania, s'occupe de leurs deux fillettes, Annette, deux ans, et Rachel âgée de quelques mois.

En 1939, leur appartement strasbourgeois est réquisitionné et la famille se réfugie en Dordogne.

Après avoir habité à Trélissac, ils trouvent un logement à Périgueux, jusqu'à ce jour de novembre 1942, où la propriétaire ne veut plus louer son appartement à des Juifs...

M<sup>me</sup> Urwicz demande à Catherine Deschamps si elle connaît une chambre à louer pour sa famille de quatre personnes; la grand-mère répond : « Vous venez chez nous! ».

La maison familiale, discrète, au bout d'une très longue allée bordée de vignes est alors aménagée en deux appartements pour chacune des deux familles. Une pancarte « Ma Campagne » est placée devant la lucarne du grenier afin de la dissimuler. Une trappe quasi-invisible au-dessus du lit de Jean Deschamps, le grand-père, permet d'accéder au grenier au moyen d'une échelle, en cas d'alerte.

Rachel va au Lycée de jeunes filles jusqu'au moment des rafles; sa sœur aînée Annette édite un petit journal et rejoindra très rapidement un groupe de la Résistance.

M. Urwicz est très connu et estimé; il reçoit souvent des amis et connaissances.

Toute la famille Deschamps s'implique pour cacher les Urwicz. Jean Trémouille, surnommé Nano (petit-fils de Jean et Catherine) a la double tâche de s'assurer que le portail au fond du jardin est fermé à double tour et de siffler si quelque chose d'anormal apparaît. Ce qui se produit lorsqu'une ronde allemande s'arrête à proximité de la maison, alors que M. Urwicz s'entretient avec son ami, M. Mesch, dans son appartement; le grand-père aussitôt alerté soulève un gros fagot de sarments de vigne près d'une laurrière et la famille Urwicz ainsi que M. Mesch s'y cachent.

Les deux familles vivent ensemble plus de trois années, comme une seule et grande famille, fêtant les anniversaires et fêtes religieuses...



Le gendre de Jean et Catherine Deschamps, M. Trémouille, militaire de carrière et résistant, ne peut s'empêcher, lors de ses rares permissions, de dire à son épouse que ses parents ont une certaine inconscience.

Des perquisitions de la milice ont lieu, sur dénonciation, puis les Allemands viendront chez les Deschamps à deux reprises.

La bonne organisation de toute la famille et la lenteur calculée de la courageuse tante Paule qui se déplace pour aller voir au portail qui est là, puis retourner à la maison avec la même lenteur pour chercher la clef afin de donner le temps à la famille Urwicz de monter se cacher au grenier, permettent d'éviter le pire : l'arrestation et la déportation de tous...

La famille Urwicz rejoignit Strasbourg en janvier 1946, où leur appartement avait été pillé. La famille Urwicz fut toujours reconnaissante à Jean et Catherine Deschamps de les avoir secourus et sauvés. Les deux familles se rejoignent à Périgueux quelques années plus tard et restent en contact. Au décès des époux Deschamps, Catherine en 1957 puis Jean en 1959 la famille Urwicz ressentit un immense chagrin.

Nomination : 2006 - Dossier 10880  
Sauvetage : Périgueux, Dordogne



prisonniers en négociant avec un commandant autrichien.  
plus tard en sa faveur. Elle a tenu promesse.

Jack Sibard

## HENRI ET HENRIETTE Duplaisy et leur fille GENEVIÈVE

Lorsque les forces allemandes s'approchèrent de Paris en juin 1940, les Kaluski, Juifs originaires de Pologne, prirent avec leur fille de huit ans la route de l'exode, comme des centaines de milliers d'autres Parisiens. Ils passent un mois à Dax et firent la connaissance de leurs voisins, les Duplaisy.

Henri Duplaisy est agent d'assurance ; sa femme et lui ont quatre enfants. L'aînée, Geneviève, âgée de quinze ans, devient l'amie de la petite Bassia Kaluski.

Le gouvernement du maréchal Pétain s'adresse aux centaines de milliers de personnes qui ont fui vers le sud pour les exhorter à retourner dans leurs foyers.

Les Kaluski rentrent à Paris. Henri Duplaisy les assure de son aide en cas de besoin.

M. Kaluski, qui a la nationalité polonaise, est arrêté en mai 1941, déporté et périt à Auschwitz.

Léa Kaluski cache sa fille Bassia dans une école catholique sous un faux nom.

Après la rafle en juillet 1942 à Paris, Léa qui a échappé à l'arrestation, fait appel à Henri Duplaisy.

Ce dernier se rend à Paris quelques jours plus tard avec sa fille Geneviève et M. Pourquet, un enseignant résistant. Ils fournissent des faux papiers à Léa et à Bassia.

La petite fille part pour Dax accompagnée de Geneviève. Henri Duplaisy et M. Pourquet rentrent avec Léa Kaluski ; ils insistent pour voyager avec elle de crainte que son fort accent polonais ne la trahisse.

Tandis que Bassia est hébergée chez Henri et Henriette, Léa sa mère est confiée à M. Bouzat, un boulanger, résistant, qui habite au centre de la ville. Dénoncé puis arrêté par la Gestapo en septembre 1942, le courageux M. Bouzat sera exécuté.

Devant la gravité de la situation les Duplaisy décident de faire passer Léa Kaluski et sa fille Bassia en zone non occupée.

Au début d'octobre 1942, Geneviève Duplaisy accompagnée d'un jeune résistant escortent Léa et Bassia jusqu'à Pau, après avoir réussi à leur faire franchir la ligne de démarcation près d'Orthez.

Nomination : 1990 - Dossier 4665  
Sauvetage : Dax, Landes

## ÉTIENNE ET GILBERTE DUMARCHAT

Étienne et Gilberte Dumarchat vivent à Bordeaux, de même que leurs enfants adultes Jacqueline et Jehan. Tous participent activement à la Résistance et appartiennent au réseau Marc. Ils ont des relations amicales avec des familles juives de Bordeaux.

Hébert Nacquet, professeur au lycée Michel-de-Montaigne à Bordeaux, est prévenu par un collègue qu'une rafle est prévue le 10 janvier 1944. Il prévient ses amis les Fresco et les deux familles, soit six personnes, se précipitent chez Gilberte Dumarchat qui leur a promis asile en cas de danger. Ils sont reçus par la famille Dumarchat avec chaleur et sympathie.

Durant la journée, Étienne et Gilberte, dont le troisième enfant est infirme, mettent à la disposition des fugitifs une pièce au fond de l'appartement ; la nuit, laissant la place à leurs protégés, ils vont dormir ailleurs revenant chaque matin avec du ravitaillement.

Les Nacquet et les Fresco passent ainsi dix jours chez les Dumarchat.

Ils leur procurent des faux papiers, des cartes d'alimentation et des adresses, dont celle du pasteur Idebert Exbrayat\* qui les aidera beaucoup et de plusieurs autres personnes qui leur trouveront des cachettes dans la région de Vichy.

Ainsi, munis de faux papiers, les Nacquet et les Fresco réussissent à franchir la ligne de démarcation et à s'installer sans encombre dans leurs nouveaux logements en se faisant passer pour des non-juifs.

À la Libération les deux familles revenues à Bordeaux continuent à entretenir des relations amicales avec la famille Dumarchat.

Nomination : 1996 - Dossier 7183  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde

### L'OSE

L'Œuvre de Secours aux Enfants est bien connue pour son importante contribution au sauvetage des enfants juifs de France pendant la Seconde guerre mondiale. Depuis sa création en Russie, en 1912, sous le nom d'OZE, après un passage par Berlin où elle devient l'Union mondiale OSE, elle poursuit encore aujourd'hui son travail d'aide sociale et médicale. Créée par des médecins juifs dans le sillage du mouvement hygiéniste de l'époque, cette organisation, qui dans l'immédiat après guerre était constituée d'une trentaine de filiales, peut être considérée à juste titre comme la première ONG du *xx<sup>e</sup>* siècle au service des populations juives en difficulté.

L'activité de l'OSE en France débuta en 1934, par une colonie de jour à Montmorency, un dispensaire à Paris, ainsi qu'un patronage d'observation psychologique pour soigner les traumatismes des enfants immigrés. Dès le mois de janvier 1939, l'OSE se vit confier près de trois cents enfants allemands, autrichiens et tchèques réfugiés en France sans leurs parents qu'elle sut mettre à l'abri.

Pendant la guerre, la ligne de démarcation coupe également l'OSE en deux :

Le Comité OSE de zone occupée fonctionna autour du Docteur Eugène Minkowski, au vu et au su de la Gestapo pour porter assistance à la population juive parisienne. Il étendit son activité au placement individuel des enfants dans des familles non-juives.

En zone libre, forte de deux cents trente employés, médecins, éducateurs, assistantes sociales l'OSE créa de nombreux centres médico-sociaux ainsi que des maisons d'enfants, des pouponnières, des sanatoriums et des patronages pour assurer la protection de plusieurs centaines d'enfants « abandonnés » ou de familles réfugiées sans ressources.

Les étapes du sauvetage des enfants par l'OSE se caractérisent par l'ouverture de quatorze maisons pour les enfants sortis des camps d'internement, puis la création, à partir de 1943, de circuits de placements clandestins, dont le célèbre circuit Garel. Celui-ci utilisa de nombreuses assistantes ou convoyeuses non-juives qui reçurent à ce titre la distinction de « Justes des Nations ». Beaucoup se trouvent dans le sud-ouest de la France.

Environ deux mille cinq cents enfants purent être cachés et un millier furent évacués par petits convois vers la Suisse. Au total près de cinq mille enfants furent aidés d'une manière ou d'une autre par cette organisation qui perdit plus d'une trentaine de ses collaborateurs arrêtés et déportés sans retour.

Katy Hazan, historienne



\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

*On savait évidemment que c'était dangereux, qu'on  
Mais à l'époque, on s'est dit qu'on n'avait pas le*

## HÉLÈNE DUPUY, SON FILS HENRI ET SON ÉPOUSE, RAYMONDE

Hélène Dupuy, veuve de Fernand, vit avec Henri son fils de vingt-deux ans et sa belle-fille Raymonde.

Sa maison est le point de ralliement des groupes de résistants. Elle y cache des fugitifs, des Juifs qu'elle sauve des rafles. Elle leur fournit des faux papiers que se procure son fils, Henri. Henri appartient au réseau de l'Armée secrète et obtient les documents à la préfecture grâce à une filière comptant MM. Puy-jarinet et Feyfant et Madame Evereints. Le groupe travaille au renseignement et dérobe les lettres de la Gestapo avec l'aide des facteurs.

À la suite de l'attaque du quartier général de la police allemande à Périgueux le 10 novembre 1943, une opération de représailles est montée contre les Juifs de la région. Trois-cent cinquante personnes seront ainsi arrêtées et déportées à Auschwitz.

Des agents de la Gestapo accompagnés de SS se présentent au domicile de la famille Gruska à l'heure du petit déjeuner. Le père, la mère et les trois fils sont à la maison; seule Elsa, la fille aînée, est absente. Un officier allemand ordonne aux cinq Gruska de prendre chacun une valise et de les suivre.

Précédés de trois SS et suivis de quatre agents de la Gestapo, les cinq membres de la famille Gruska descendent l'escalier étroit aux hautes marches. Soudain, Willy, l'un des fils, heurte avec sa valise le soldat qui se trouvait devant lui. Déséquilibré, l'homme tombe sur ses deux camarades et tous dégringolent dans les escaliers.

Profitant de la confusion, les Gruska prennent la fuite et se cachent dans le dédale des cours et bâtiments voisins.

Les trois garçons réussissent à échapper à leurs poursuivants. Marcel, le plus jeune, trouve refuge auprès de la famille Dupuy.

Rattrapés, les parents seront déportés vers l'Est et assassinés à Auschwitz.

Les maisons du voisinage sont fouillées une à une, y compris celle d'Hélène Dupuy, mais les garçons ne sont pas découverts.

Malgré les menaces proférées par les autorités d'occupation à l'encontre de quiconque viendrait en aide aux fugitifs, les habitants du



quartier aident les deux frères de Marcel à se cacher dans un poulailler à l'entrée de la ville. Marcel les y rejoint.

Henri, qui est policier, vient en uniforme porter de la nourriture aux enfants.

Un soir, tard, alors que le couvre-feu est entré en vigueur, Hélène Dupuy vient chercher les trois garçons et les amène chez elle. Ils y resteront quinze jours.

Marcel, le plus jeune, restera chez Hélène et deviendra «Marcel Dupuy». Henri Dupuy, se charge de trouver des faux papiers pour les trois autres enfants, rebaptisés «Leroy» et leur trouve des cachettes chez des paysans des environs et dans un couvent pour Elsa. Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre.

Hélène Dupuy rencontre M. Wieder, coiffeur, à Périgueux et elle s'occupe de fournir des faux papiers aux enfants Marcel et Roland Wieder, qui deviendront «Dupuy», avant de les faire admettre à l'école Saint-Jean dirigée par Alexandre et Marcelle Berbonde\*, ses amis.

Henri se souvient: «Ma mère n'avait peur de rien. Un peu avant la Libération, elle a fait libérer des prisonniers en négociant avec un commandant autrichien. Elle lui a dit qu'elle témoignerait plus tard en sa faveur lorsque le vent tournerait. Et

elle a tenu promesse lorsque celui-ci s'est retrouvé emprisonné à Bordeaux».

Hélène, résistante, fut également décorée de la croix de guerre avec étoile d'argent et de la Légion d'honneur.

Nomination: 1984 - Dossier 2936  
Sauvetage: Périgueux, Dordogne

Carte d'identité de Willy Gruska  
et faux papiers aux noms d'André et Louis Leroy.



## MARIE-LOUISE DUBOUREAU

Le 29 mars 1944, un camion militaire conduit par un détachement SS pénètre dans la ferme Duboureaux, à Ligeux. «Où sont les Juifs?», crient les soldats.

Il suffit de quelques minutes pour que le fermier, son père et deux ouvriers agricoles soient «chargés» à bord du camion, sous la menace d'une arme.

Sylvain et Jules Becker, deux jeunes Juifs originaires du Bas-Rhin, travaillent comme journaliers à la ferme depuis 1940. Ce jour-là, leur tante, Rose Weill, est venue chercher du lait. Elle habite avec les siens à une centaine de mètres. Terrorisée par la scène, elle est saisie d'un malaise et Marie-Louise Duboureaux, quatorze ans, fille du fermier, a la présence d'esprit de l'entraîner dans une chambre et de l'allonger sur un lit sous un édredon, cachant le sac à main de Rose

dans le foyer de la cuisinière. Les SS inspectent les pièces une à une. Ils arrivent devant le lit où est dissimulée Rose. L'un d'eux soulève l'édredon, découvre la femme, tremblante. Marie-Louise répond avec aplomb à leurs questions, leur déclarant qu'il s'agit d'une domestique souffrant de troubles cardiaques. Le soldat rabat l'édredon.

Mais les Allemands découvrent Jules et Sylvain Becker qu'ils fusillent le soir même.

«J'ai menti. J'ai dit: C'est une femme de ménage qui a eu un malaise cardiaque. Je ne me considère pas comme une héroïne. J'ai fait preuve de présence d'esprit, ce matin-là» racontera par la suite Marie-Louise Duboureaux, épouse Lafon, devenue directrice d'école à Cornille.

Nomination: 1999 - Dossier 8636  
Sauvetage: Ligeux, Dordogne



*risquait d'être fusillés si on se faisait prendre.  
choix, qu'on ne pouvait pas être complices de cette situation.*

Roger Soubeste

## JACQUES ELLUL

En 1936, Jacques Ellul soutient sa thèse de doctorat en droit et devient chargé de cours à la Faculté de Droit de Montpellier, avant d'être nommé à Strasbourg. En 1939, il est replié à Clermont-Ferrand avec les autres enseignants de la Faculté de Droit de Strasbourg.

Dénoncé par l'un de ses étudiants pour avoir tenu des propos séditionnels à l'encontre du Maréchal, il est révoqué par le gouvernement de Vichy en qualité de fils d'étranger, conformément à la loi du 30 juillet 1940 « francisant » l'administration. Son père, enregistré dès son arrivée à Bordeaux comme sujet britannique, n'ayant jamais été naturalisé, sera arrêté en août 1940 par la police allemande avant d'être interné, puis déporté.

Durant l'été 1940, désormais sans emploi et avec une épouse d'origine hollandaise mais détentrice elle aussi d'un passeport britannique, Jacques Ellul se réfugie dans une ferme de l'Entre-deux-mers et c'est dans le petit village de Martres, en Gironde, qu'il s'improvise agriculteur pour nourrir sa famille. Il avouera avoir tiré autant de fierté d'avoir récolté sa première tonne de pommes de terre que d'avoir réussi le concours d'agrégation de droit romain et d'histoire du droit. Il participe activement à la Résistance sans toutefois prendre les armes. Il renseigne le maquis, cache des prisonniers évadés ou des amis juifs, leur procure de faux papiers et les

aide à passer en zone libre. Grâce à la protection de l'assesseur du doyen, il parvient à donner clandestinement des cours dans une Faculté de Droit largement maréchaliste pour ne pas dire pétainiste. Nommé professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux en 1944, il y enseignera jusqu'en 1980, année de son départ en retraite.

À la Libération, en tant que secrétaire général, pour la région de



Bordeaux, du Mouvement de Libération Nationale, il siège à plusieurs procès de la collaboration et fait en sorte, avec la complicité du futur préfet Gabriel Delaunay, que l'épuration ne s'accompagne d'aucun excès.

Nomination : 2001 - Dossier 9456  
Sauvetage : Martres, Gironde



*Nombreux furent les Juifs engagés dans la Résistance française. Mais d'autres, choisirent de rejoindre les rangs de l'un des onze réseaux, qui œuvrèrent entre 1940 et 1945, composés de plus de six cent membres prêts à risquer leur vie pour d'autres Juifs et la libération du sol français : l'Armée Juive (AJ), le Mouvement de jeunesse sioniste (MJS), l'Œuvre de Secours aux enfants (OSE) Réseau George Garel, le Comité Amélot, la Sixième (Éclaireurs Israélites de France), le réseau Westerweel, les aumôniers, le réseau Marcel, le service André, le réseau SF-WIZO (service familial clandestin de placement d'enfants) et le réseau de l'hôpital de la Fondation Rothschild.*

*Après l'exode, l'OSE et les EIF gèrent au grand-jour, en zone libre, des maisons d'enfants (homes). Dès l'hiver 1941, ils falsifièrent des cartes d'identité pour faire sortir des adolescents des camps de Gurs et de Rivesaltes, seuls les moins de quinze ans pouvant être transférés dans les homes.*

*Après les rafles de l'été 1942, la mise à l'abri des persécutés s'intensifia, surtout des enfants désormais susceptibles d'être déportés. L'OSE et les EIF gardèrent leur façade officielle tout en entrant dans la clandestinité.*

*La structure clandestine des EIF, dite la Sixième, en zone libre, et le MJS participèrent à ces opérations. D'autres, comme le SF-WIZO (1942) et le réseau Marcel (1943), furent créées. Environ dix mille enfants échappèrent aux arrestations et à la déportation grâce à l'ensemble de ces réseaux.*

## JOSEPH ET ÉLETTA ÉNARD



La famille Koeppel, le père, la mère, la petite Judith et le grand-père, avait fui l'Allemagne en 1939 pour chercher refuge en France. Ils habitaient Nay, à une vingtaine de kilomètres au sud de Pau, où ils louaient un petit appartement dans l'immeuble de la famille Énard.

Les Énard leur amènent souvent des produits venant de la ferme, du lait, des poulets, des pommes de terre...

En août 1942, les Koeppel sont arrêtés par la police française et internés au camp de Gurs. Déportés, ils périssent dans les camps. Avant de partir, les Koeppel avaient eu le temps de demander aux Énard de tout faire pour sauver la petite Judith qui a alors quatre ans. Joseph et Életta, née Carapezzi, demandent avec insistance aux autorités du camp de leur remettre Judith, invoquant sa mauvaise santé chronique. Grâce à leurs efforts et à ceux de l'OSE, l'enfant leur est confiée en septembre 1942.

Joseph et Életta, qui ont une trentaine d'années, élèvent Judith avec leurs deux enfants. Elle est protégée par leur détermination, leur position dans la cité et l'accord tacite de la gendarmerie.

En 1946, l'oncle paternel de Judith, habitant les États-Unis vient la chercher. Elle sera adoptée par son oncle et sa tante.

Quelques années plus tard, lorsque Judith apprit le français à l'école, elle correspondit avec « *maman* » (Életta) et Joseph.

Nomination : 1992 - Dossier 5392  
Sauvetage : Nay, Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## DOMINIQUE ÉLICHIRY

La ligne de démarcation qui sépare le nord de la France, occupé, du sud, contrôlé par Vichy, traverse les terres de la ferme de Dominique Élichiry à Ostabat. Le fermier reçoit des Allemands une autorisation spéciale lui permettant de passer d'une zone à l'autre pour travailler dans ses champs.

Il s'en sert pour aider la famille Hayem et leurs trois enfants à gagner la zone libre.

Avant l'Occupation, cette famille juive qui comptait trois petits enfants vivait à Vincennes. Ils avaient fait la connaissance de Mar-

guerite Élichiry, la fille de Dominique, qui travaillait là.

Au début 1941, apprenant que les Hayem veulent se sauver en zone libre, Marguerite leur suggère de se rendre chez ses parents à Ostabat pour leur demander leur aide.

Lors de l'arrivée des Hayem fin février, le domaine des Élichiry est plein de soldats allemands qui effectuent une manœuvre d'entraînement de quarante-huit heures. Dominique cache les fugitifs à la ferme pendant ces deux jours en dépit de l'énorme danger.

Après le départ des Allemands, le fermier embarque toute la famille sur une charrette tirée par un cheval, dissimulée sous quantité de branchages et la fait passer sans encombre en zone libre. Dominique avait pris des risques énormes pour lui et les siens sans chercher d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli.

Les Hayem trouvèrent refuge dans le sud de la France où ils vécurent jusqu'à la fin de l'Occupation.

Nomination : 1988 - Dossier 3904  
Sauvetage : Ostabat, Pyrénées-Atlantiques

## ALEXIS ET CARMEN FÉLIX

Alexis et Carmen Félix vivent à Saint-Laurent-sur-Manoire. Alexis est instituteur à l'école communale. Personnalité bien connue dans la région, il sera élu maire, après la guerre.

En 1939, la famille Mai (les grands-parents, le père Ernest, son épouse et la petite Doris), des Juifs de Strasbourg, évacués avec l'ensemble de la population de la ville, viennent s'installer dans le village et inscrivent la petite Doris à l'école.

Lorsque les Allemands occupent le sud de la France, des convois militaires allemands empruntent régulièrement la grande rue du village.

Compte tenu de cette situation, Alexis et Carmen proposent aux Mai d'héberger Doris, alors âgée de sept ans. Ils aménagent à son intention une pièce dans la cave, et pour qu'elle n'ait pas peur, y font dormir leur fils qui a deux ans de plus que Doris. Alexis et Carmen dissimulent les biens des Mai dans leur jardin.

En octobre 1943, Ernest Mai est arrêté et interné au camp de Compiègne pour être embarqué dans un train vers Buchenwald en janvier 1944. Il réussit, avec d'autres, à sauter du train à Charleville. La plupart

des fugitifs sont abattus par les Allemands mais Ernest Mai échappe aux balles. Après un voyage long et difficile, il rentre à Saint-Laurent-sur-Manoire. Alexis Félix le secourt et l'héberge dans un bâtiment du camp de vacances de La-Baudie qui fonctionnait avant la guerre et dont lui seul a les clés. Le fugitif y reste caché, seul, jusqu'à la Libération.

Pendant toute cette période, Alexis vient le ravitailler et le reconforter.

Doris a fréquemment tenté de débattre de la médaille des Justes avec Alexis Félix qui ne voulait pas en entendre parler. Mais grâce à Roland Dumas, l'ami d'Alexis, il a fini par accepter pour lui, et pour Carmen à titre posthume.

Nomination : 1998 - Dossier 8331  
Sauvetage : Saint-Laurent-sur-Manoire, Dordogne



## ANNE-MARIE ESTÈVE

La famille Alvarez-Pereyre vivait à Bordeaux, qui se trouvait dans la zone occupée par les Allemands. Cependant, ce n'est qu'en août 1942, que le père, la mère, le fils et la fille décident de s'enfuir.

Ils avaient beau avoir tous la nationalité française, ils craignaient d'être arrêtés.

Ils réussissent à franchir la ligne de démarcation et s'établissent à Agen dans le Lot-et-Garonne.

En novembre de la même année, les Allemands occupent la zone sud. Un an plus tard, la famille apprend que son nom figure sur la liste des personnes à arrêter.

M. Alvarez-Pereyre contacte Anne-Marie Estève, qui a au sein de la communauté juive la réputation d'être disposée à aider. La jeune femme qui a pourtant quatre enfants accepte d'héberger la fillette, Hélène, dans sa maison de La Réole et s'en occupe comme de sa propre fille. Elle seule connaît l'identité de l'enfant qu'elle fait passer pour une nièce venue en convalescence à la campagne. Quant aux parents, elle les envoie dans sa maison de Montagnac-sur-Lède, louée à Gaston et Gabrielle Chignaguet\*, des personnes de confiance.

Anne-Marie Estève aide également Jacques Alvarez-Pereyre, le fils aîné, dix-huit ans, à trouver du travail dans une ferme à proximité, ce qui lui permet de voir sa sœur, Hélène.

Jacques et Hélène viennent parfois passer la nuit avec leurs parents.

Au bout de trois mois, les parents Alvarez-Pereyre rentrent à Agen où ils ont trouvé une nouvelle cachette; Gaston et Gabrielle Chignaguet\* leur apportent des provisions.

Anne-Marie Estève accueille également pendant environ un mois une jeune juive de Hollande en la faisant passer pour une jeune fille au pair. Elle coopère à un réseau de secours et fournit aussi de faux papiers et des cartes d'alimentation à des réfugiés juifs ou non-juifs et cache de nombreuses familles envoyées par Pierrette Vincelot\*, secrétaire de mairie à Montagoudin et résistante, dont M<sup>me</sup> Rosenthal et ses enfants.

Après la guerre, la grande amitié qui unissait la famille Alvarez-Pereyre à Anne-Marie Estève persista.

Nomination : 1991 - Dossier 4857  
Sauvetage : La Réole, Gironde; Montagnac-sur-Lède et Agen, Lot-et-Garonne





ars. Vous n'en êtes que plus dignes.

Simone Veil

## MARGUERITE FARGES

En 1942, Marguerite Farges, vingt-trois ans, est institutrice à Bordeaux. Elle sauvera plusieurs personnes de la déportation, dont un enfant juif, Boris Cyrulnik.

En juillet 1942, les parents de Boris, un de ses élèves, viennent demander à Marguerite Farges si elle connaît quelqu'un à la campagne qui peut s'occuper de l'enfant de cinq ans. La nuit suivante, M. et M<sup>me</sup> Cyrulnik d'origine russe sont arrêtés. L'enfant est mis à l'assistance publique. La mère est tout de suite déportée à Auschwitz. Le père, transféré à l'hôpital, contacte Marguerite et lui demande de s'occuper de leur enfant. C'est ce qu'elle fit.

Mais à la préfecture, les responsables aux Questions juives insistent pour que Marguerite ramène le petit, lui disant qu'ils s'occuperont de lui faire rejoindre ses parents... Leurs promesses lui paraissent trop vagues et Marguerite choisit de garder Boris avec elle.

Lors de la grande rafle du 10 janvier 1944, sur dénonciation d'un voisin, Boris est arrêté et parqué dans la synagogue de Bordeaux par la police française, sur ordre de Maurice Papon, obéissant aux ordres de Laval. Boris, qui profite de la confusion, réussit à se cacher. Lorsqu'il sort de sa cachette, la synagogue est vide, les camions sont partis. Il a six ans et demi, il est Juif, il est seul au monde. Trois cents soixante-six Juifs de Bordeaux et de la région, sont déportés à Drancy sans considération d'âge. Ils sont transférés à Auschwitz le 20 janvier 1944 où ils seront exterminés.

Boris sort de la synagogue, une infirmière le voit, comprend, et le jette dans un camion-ambulance. La suite s'embrouille... les cachettes, les institutions, les inconnus. Puis il est placé comme garçon de ferme par l'Assistance publique, traité à la dure : «il faut les mater», disait-on.

À la fin de la guerre il est orphelin, sa tante le fait venir à Paris, il commence l'école.

Nomination : 1996 - Dossier 7185  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde



## MARIE FRADET

En 1939, Annie Jacob, une Juive autrichienne qui vit à Nuremberg où elle est employée au consulat de France, décide d'émigrer aux États-Unis avec sa mère. Les deux femmes se rendent à Paris, où elles attendent leur visa. En sa qualité d'ancienne employée du consulat de France à Nuremberg, Annie Jacob a le droit de travailler en France.

L'invasion allemande en juin 1940 vient bouleverser leurs plans.

Alors considérées réfugiées juives, les deux femmes sont internées au camp de Gurs. Elles en sont libérées au bout de trois mois mais assignées à résidence, sous le contrôle de la gendarmerie locale, à Nay.

Les deux femmes vivent très modestement et, munies de cartes d'alimentation, font leurs achats à l'épicerie tenue par Marie Fradet. Veuve de Louis Fradet, elle habite Nay avec son fils Pierre et sa fille Jeanne.

En août 1942, Annie Jacob reçoit l'ordre de se présenter à un point de rassemblement d'où elle doit être envoyée dans un camp de travail. Sa mère, qui a soixante-cinq ans n'est pas sur la liste mais décide de partir avec sa fille. La veille de leur déportation, elles vont prendre congé de Marie Fradet, en pleurant.



Pierre Fradet



Louis, Marie et Jeanne Fradet

L'épicière ne les laisse pas partir. Tard dans la nuit, Annie et sa mère arrivent chez Marie Fradet, montent au grenier et passent la nuit assises sur des chaises pliantes.

Le lendemain à l'aube, elles entendent des bruits de bottes dans la rue : les gendarmes viennent arrêter les étrangers qui ne se sont pas présentés à l'appel.

Marie leur apporte de la nourriture pendant plusieurs jours. Elle finit par leur montrer un avis de la police publié dans la presse : toute personne coupable de cacher des Juifs sera exécutée.

Ne voulant pas mettre en danger l'épicière et ses enfants, M<sup>me</sup> Jacob et sa fille décident de partir sans délai. Marie les aide à trouver un guide prêt à les conduire en Espagne avec un groupe de réfugiés.

Toutefois, le passeur les abandonne en route et les deux femmes doivent rebrousser chemin, errant de village en village et de ferme en ferme jusqu'à la fin de l'Occupation.

Annie, émigra aux États-Unis, mais continua à correspondre avec Jeanne Fradet-Tucat.

Nomination : 1983 - Dossier 2674  
Sauvetage : Nay, Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## RAOUL ET JEANNE FRÉDEZ

Durant l'été 1943, Raoul et Jeanne Frédez hébergent chez eux, à Orthez, deux petites réfugiées juives, Jenny alors âgée de sept ans et sa sœur Sonia, cinq ans.

Leur fils, André Frédez, est passé dans la clandestinité après avoir vainement tenté de gagner l'Espagne en vue de rejoindre les Forces Françaises Libres.

Raoul Frédez répond favorablement à l'appel de l'organisation juive OSE qui cherche des familles d'accueil pour les trois enfants Intrator.

Leurs parents, des Juifs allemands, avaient immigré en France dans les années trente et s'étaient installés à Paris.

Au début de l'année 1943, voulant fuir la capitale devenue trop dangereuse après les grandes rafles, ils demandent l'aide de l'OSE.

Raoul Frédez, qui est alors à la retraite, se rend à Paris par le train pour aller chercher les enfants. Sa femme et lui prennent en charge



Jenny et Sonia. Jacques, qui a douze ans, est confié aux cousins de Raoul, Émile et Félicie Treytore\* qui habitent également Orthez.

Les fillettes fréquentent l'école

primaire sous une fausse identité et Raoul obtient pour elles des cartes d'alimentation. Les Frédez encouragent les petites à continuer à réciter leurs prières en hébreu, comme elles le faisaient chez leurs parents.

Un soir, en 1944, des Allemands se présentent au domicile des Frédez, posent un grand nombre de questions au couple et examinent leurs papiers. Puis ils insistent pour inspecter une à une toutes les pièces. Lorsqu'ils arrivent aux chambres où sont couchées les fillettes, Raoul déclare : « *Ce sont des Parisiennes venues pour échapper aux bombardements* ».

Après la guerre, Jenny part vivre au Canada et Sonia en Israël. Jacques Intrator, resté en France, vint chaque année à Orthez voir Raoul et Jeanne Frédez.

Nomination : 1997 - Dossier 7664  
Sauvetage : Orthez, Pyrénées-Atlantiques

## ÉMILE FRÈME

Voir la notice de Marie Grandjean (p. 36)

## LUCIEN GARRIGOU

Lucien Garrigou, résistant, est propriétaire de l'hôtel-restaurant Saint-Albert à Sarlat. Son établissement est un lieu de refuge et de transit pour de nombreux réfugiés, juifs ou non. « *Je ne demandais pas la carte d'identité* » dit-il et il ajoute « *Je n'ai jamais demandé à personne de quelle religion ou de quelle nationalité il était dès lors que cette personne avait besoin d'être aidée* » ; « *Lorsqu'un client arrivait au restaurant en me disant qu'il n'avait pas de ticket de rationnement pour manger, je le faisais entrer et asseoir à table. Je n'allais pas le laisser comme ça, sans manger sous prétexte qu'il n'avait pas de ticket* ».

Luba Zylbercvvajg et sa fille Jacqueline, trois ans, fuient Paris et se réfugient à Sarlat en 1941. Elles trouvent refuge au Saint-Albert et occuperont une chambre jusqu'à la fin de la guerre. Elles ne sont pas les seules réfugiés de l'établissement qui est toujours complet.

Quand Lucien Garrigou est informé d'une descente de SS, il prévient les étrangers et les envoie ailleurs. Il appelle ça « *de la résistance passive* ». Il sait garder le

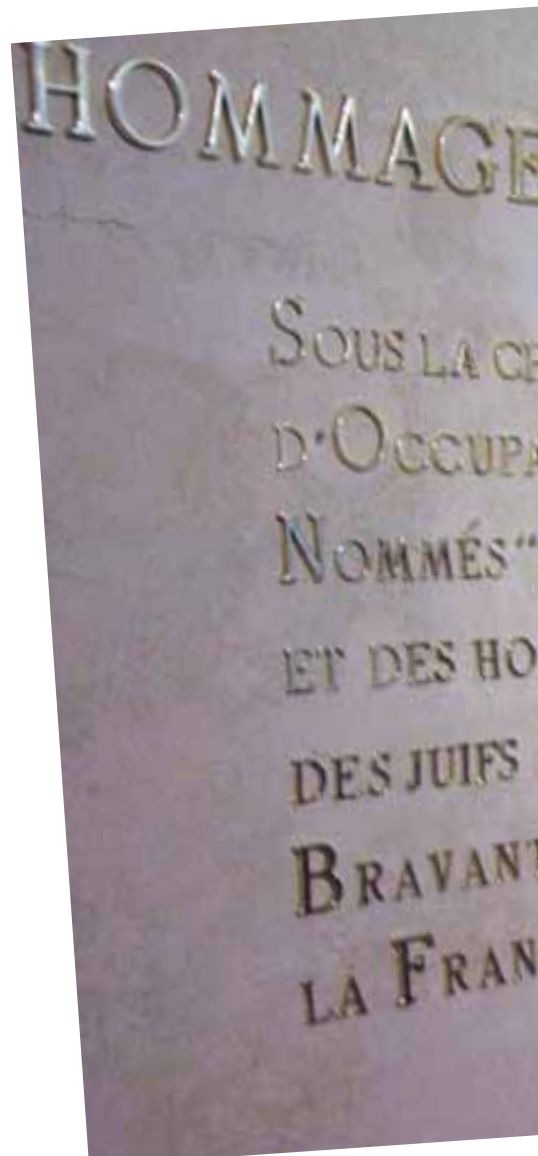
moral, rassurant ses protégés : « *ça s'arrangera, ça ne pourra durer éternellement* » disait-il.

Le Saint-Albert devient l'endroit où l'on peut manger avec ou sans carte de ravitaillement. « *Les gens savent qu'il y avait de la viande derrière le volet pour tout le monde* » raconte Lucien. Quant à l'auberge, le roulement des huit chambres est régulier. Les réfugiés sont cachés dans des maisons, chez des amis, en ville ou à la campagne. À table, c'est complet midi et soir. La nuit, Lucien Garrigou prend le vélo pour aller chercher du ravitaillement et il ajoute « *On dormait quand on pouvait* ». Et cet homme discret déclare « *Je n'ai rien fait d'autre que ce que je devais faire. Il ne s'agissait pas de courage, mais de désir* ».

Son cœur devait parler si fort, qu'il n'a pas été dénoncé pour toutes ses activités.

Lucien n'a pas sauvé que des Juifs, mais pour les Juifs qu'il a sauvé ce n'était pas parce qu'ils étaient Juifs mais parce qu'ils étaient des hommes.

Nomination : 2004 - Dossier 10279  
Sauvetage : Sarlat, Dordogne





*réussi, au moins l'indispensable.*

Hélène Duc

## ANNE-MARIE Guillot



Née dans une famille de cultivateurs, Anne-Marie Guillot a trente-quatre ans à la déclaration de la guerre en 1939. Après avoir été mobilisé au début de la guerre son mari a rejoint la Résistance. Anne-Marie passe les années de guerre à Sainte-Bazeille, alors en zone libre, mais très près de la ligne de démarcation, où elle tient une épicerie avec son mari.

Anne-Marie rejoint à son tour la Résistance.

En juillet 1943 Anne-Marie recueille Joël Jungerwirth, onze ans, et son cousin Joël Gast à qui elle procure de fausses cartes d'alimentation et les conduit chez des proches, la famille Rigaud\* à Gail-lac dans le Tarn.

En mars 1944, Anne-Marie abrite



les deux sœurs de Joël Gast, Vera et Annie qui avaient jusque-là été prises en charge par Joseph Cohen, le grand rabbin de Bordeaux.

Celui-ci, traqué par la Gestapo, se met à son tour sous la protection d'Anne-Marie Guillot. Elle trouve alors une demeure bien cachée pour le grand rabbin, son épouse et leurs enfants, Michel, Hélène et Sarah. Anne-Marie s'était donné pour mission de sauver le plus grand nombre et obtient de faux titres d'identité et de rationnement, le tout de manière désintéressée.



Nomination : 1980 - Dossier 1844  
Sauvetage : Sainte-Bazeille, Gironde

## ROBERT ET MARIE GENESTE

Lorsque toute la population de Strasbourg est évacuée au début de la guerre, la famille Kosmann se réfugie à Vichy. Il y a là les parents avec Mady leur fille de neuf ans, deux grands-mères et deux tantes de la fillette.

En novembre 1943, un an après l'Occupation du sud de la France par les Allemands, les Kosmann s'enfuient de Vichy. Suivant les conseils que leur donnent des amis, ils se rendent à Siorac. Là, le secrétaire de mairie, Jean Brassier, les aide à obtenir de faux papiers et à trouver un logement.

Mais, les propriétaires, âgées, redoutent que les autorités ne découvrent qu'ils hébergent des Juifs et leur demandent de partir.

N'en pouvant plus, l'une des deux grand-mères se suicide la nuit même. Le choc de cette tragédie pousse les parents à trouver un refuge pour Mady. Ils font appel à Marie Geneste, une institutrice. Après en avoir discuté avec Robert, son mari, elle se déclare prête à héberger Mady dans sa maison située à Berbiguière.

La fillette y vit de décembre 1943 jusqu'à la Libération, en août 1944.

Marie Geneste, que tout le monde appelait Mimi, est l'unique institutrice de l'école du village que fréquentent tous les enfants. Elle s'occupe de Mady avec dévouement et rassure ses parents : elle gardera leur fille s'il leur arrive malheur.

Malgré le danger, Marie Geneste cache plusieurs fois toute la famille Kosmann lorsque la rumeur annonce des rafles à Siorac.

Pour ne pas éveiller les soupçons, Robert et Marie Geneste présentent la petite Mady comme leur nièce. Elle va à la messe avec eux le dimanche, mais Robert et Marie lui expliquent qu'elle peut y réciter ses propres prières sans attirer l'attention.

Les liens d'amitié entre la famille Geneste et la famille Kosmann persistèrent après la guerre.

Lorsque Marie Geneste apprit que Mady Kosmann s'était adressée à Yad Vashem pour lui conférer le titre de Juste des Nations, elle commença par s'y opposer, disant qu'elle s'était contenté d'Igor avec humanité et ne méritait pour cela aucune récompense.

Nomination : 1993  
Dossier 5662  
Sauvetage : Siorac,  
Dordogne



## SŒUR GRANIER ET CLARA WALCH

Sœur Granier est la supérieure du couvent de Saint-Vincent de Paul à Cadouin. En 1942, la religieuse rencontre dans un train Pierre Crémieux, un Juif français qui habite à quarante kilomètres de Cadouin avec sa femme et ses trois enfants, dont des jumeaux qui viennent de naître.

Ils eurent une longue conversation et Pierre Crémieux fut profondément impressionné par la grandeur d'âme de sœur Granier.

En décembre 1943, la chasse aux Juifs sévit dans la ville et la situation de la famille Crémieux devient intenable ; ils peuvent être arrêtés d'un jour à l'autre. Inquiet pour sa famille, Pierre Crémieux se rend au couvent de Cadouin et demande de l'aide à sœur Granier. Cette dernière cherche d'abord à placer les jumeaux, âgés d'un an et demi, dans une famille du village. Mais, à Cadouin, personne n'est prêt à prendre le risque d'héberger des Juifs, tant on redoute les lourdes peines prévues en ce cas.

C'est alors que sœur Agnès (Clara Walch) émue par le malheur des Crémieux, réussit à convaincre la mère supérieure de leur donner asile au couvent. Derrière ces murs, les Crémieux vont vivre en paix jusqu'à la Libération.

Les religieuses s'occupèrent d'eux avec dévouement et l'une des enfants resta en contact avec ses sœurs après la guerre.

Nomination : 1990 - Dossier 4590  
Sauvetage : Le Buisson-de-Cadouin,  
Dordogne

## MARIE GRANDJEAN ET SON FILS ÉMILE FRÈME

Après diverses péripéties, Léon et Pauline Steinling, réfugiés de Metz, arrivent à Artigueloutan sur les conseils d'amis. Là ils font la connaissance d'Émile Frème\*, également réfugié lorrain.

Au printemps 1944, mis au courant de rafles prochaines, Émile Frème organise, pour Léon et Pauline Steinling, une planque dans le grenier de la maison qu'il occupe avec sa mère, Marie Grandjean. Ceci est organisé dans le plus grand secret mais avec l'accord et la complicité de la propriétaire, M<sup>me</sup> Andeu.

Pendant plusieurs semaines les Steinling sont nourris et soutenus par Marie et son fils, Émile.

Nomination : 2003 - Dossier 10033  
Sauvetage : Artigueloutan,  
Pyrénées-Atlantiques

## PIERRE ET MARIA GESSE

Pendant l'Occupation, Pierre Gesse, haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, habite la banlieue nord de Paris.

Helga Schrira, une Juive née en Russie, est médecin généraliste à Garges-lès-Gonesse. Son mari, comptable, prend le train tous les jours pour aller travailler à Paris. C'est ainsi qu'il rencontre Pierre Gesse, qui fait quotidiennement le même parcours.

En juin 1942, Pierre Gesse rend visite à un ami qui se trouve être un voisin des Schrira. L'ami ayant du retard, il attend son retour chez les Schrira.

Dans le courant de la conversation, il déclare être écœuré par le régime d'Occupation et avoir demandé son transfert à la préfecture de Périgueux, car il a une propriété à Saint-Séverin-d'Estissac, c'est-à-dire en zone libre.

Les Schrira le prient d'emmener leur fille Claire alors âgée de dix ans. Il accepte immédiatement, expliquant que du fait de ses fonc-

tions il disposera d'un compartiment particulier et présentera la fillette comme sa fille.

Claire passe près d'une année dans la propriété de Pierre et Marie Gesse, catholiques pratiquants. Elle est rejointe en août 1942 par ses parents qui réussissent à franchir la ligne de démarcation.

Pierre Gesse, alors sous-préfet de la Dordogne fait « classer » le dossier des Schrira et fournit de faux papiers à toute la famille.

Claire fréquente l'école du village ; le sentiment général est que la chance sourit aux Schrira.

La famille décide néanmoins de quitter Saint-Séverin pour Lyon, où M. Schrira espère trouver du travail. Arrêté, il est déporté à Auschwitz où il périra.

Après la guerre, Claire, installée en Israël, reprit contact avec les Gesse et vint les voir à chacune de ses visites en France.

Nomination : 1978 - Dossier 1283  
Sauvetage : Périgueux,  
Dordogne

Femmes internées au camp de Gurs





posée. Ça ne se discutait pas.

Jacques Brugirard

## PÈRE ALBERT GROSS

Le père Albert Gross arrive au camp de concentration de Gurs en mai 1942. Il est envoyé par l'évêque de Fribourg en qualité de représentant de l'organisation Caritas, une organisation suisse à vocation sociale.

Il est chargé d'apporter son réconfort spirituel aux catholiques internés dans le camp. Mais, au cours des treize mois qu'il y passe, il vient en aide à de nombreux détenus non catholiques et notamment des Juifs. Cette aide se traduit essentiellement par des activités illégales. Il leur fournit des autori-

sations de transit et des visas de résidence temporaire en Suisse qu'il se procure lors de ses visites périodiques dans son pays, pour présenter des rapports sur son travail.

Il transmet ces précieuses pièces à des Juifs qui avaient réussi à s'enfuir de Gurs mais qui, faute de papiers, ne pouvaient quitter la France.

Parmi les Juifs qui lui doivent ainsi la vie se trouvent Dora Weizberg, son père et sa sœur alors âgée de dix-sept ans, ainsi que Georges Vadnai, qui deviendra plus tard

grand rabbin de Lausanne.

Le père Gross lui sauva la vie alors qu'il se trouvait à Gurs. Voyant qu'il figurait sur la liste des personnes à déporter, il va le chercher et l'emmène dans le baraquement où se trouvent les Juifs dont le sort n'a pas encore été décidé. Il a l'idée d'utiliser la catégorie de réfugié « non refoulable ».

Le religieux camouflait son activité sous le couvert de sa mission officielle, mais son œuvre de sauvetage l'exposait en permanence à de sérieux dangers.

Nomination : 1989 - Dossier 4096  
Sauvetage : Gurs, - Pyrénées-Atlantiques

*Les camps d'internement et de concentration en Aquitaine : leur présence est très importante pour comprendre la réalité du système « d'approvisionnement » de la machine à détruire des camps de la Mort. Le camp de Gurs, situé dans les Pyrénées-Atlantiques, est le plus important des camps d'internement et de concentration mis en place dans le sud de la France avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Originellement édifié en 1939 pour y regrouper des réfugiés et des prisonniers politiques, notamment espagnols des Brigades Internationales, il accueillera jusqu'à dix-neuf mille personnes. La France sous Vichy transformera le site de Gurs en camp d'internement des prisonniers politiques, des communistes, des anarchistes, et des Juifs. Dès octobre 1940, y arrivent près de six mille cinq cents Juifs expulsés d'Allemagne, dans le cadre de l'Opération Burckel. Pendant l'hiver 1940-1941, huit cents Juifs y décèdent de froid et de maladies. L'état sanitaire est déplorable, mais pas pire qu'ailleurs. Les internés devront lutter au quotidien avec les rats et les poux. Le rapport Dannecker de juillet 1942 précise : « Les baraques sont en très mauvais état... et la capacité d'absorption du camp s'en trouve fortement réduite. Nombre total d'internés (Juifs) : deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf dont mille neuf cent douze anciens sujets allemands, ainsi que trois cent trente-cinq autres déportables » !. D'août 1942 à mars 1943, six convois transporteront trois mille neuf cent sept Juifs, hommes et femmes, vers Auschwitz via Drancy. Le 1<sup>er</sup> novembre 1943, le camp est dissous et les internés sont transférés au Camp de Nexon (Haute-Vienne). Les conditions de surveillance n'étaient pas très sévères, et conformément à de très nombreux témoignages, il semble que s'évader du camp de Gurs ne fût pas très difficile. Mais les évadés étaient souvent rapidement repris, ne*

*connaissant pas la langue, ne possédant ni papiers, ni vêtements civils. Ceux qui purent bénéficier d'une logistique d'exfiltration vers l'Espagne réussirent à fuir sans trop de problèmes. Ils furent sept cent cinquante cinq dans ce cas ; parmi eux, la philosophe Hanna Arendt, future compagne du philosophe allemand compromis avec le régime nazi, Martin Heidegger. Cette logistique fut très souvent apportée par l'action de véritables héros, reconnus et honorés comme Justes des Nations. Il faut citer le nom de Madeleine Barot qui à la tête de la Cimade, implantée au camp de Gurs-même, va permettre à des dizaines de Juifs de fuir et de suivre des filières d'évasion jusqu'en Suisse. L'histoire retiendra aussi le nom du Pasteur Boegner, défenseur inlassable et inconditionnel des Juifs, même auprès des autorités de Vichy, qui sauvera de la mort une centaine d'enfants juifs allemands internés au camp de Gurs. D'autres Justes comme le père Braun, hébraïsant humaniste, qui réussit le 8 septembre 1942 à sauver trente enfants de la déportation ou encore comme le père Gross, envoyé au camp de Gurs par l'évêque de Fribourg pour le compte de l'organisation Caritas. Chargé officiellement de porter réconfort et assistance aux internés catholiques, il œuvra à sauver de très nombreux Juifs, falsifiant les identités et fournissant de précieux visas pour la Suisse. L'action au camp de Gurs d'un autre Juste, le Pasteur Morel, est tout aussi exemplaire ; il organisa de véritables opérations de sauvetage vers l'Espagne et vers la Suisse, grâce encore au concours institutionnel de la Cimade.*

« Gurs  
une drôle de syllabe  
comme un sanglot,  
qui ne sort pas de la gorge »

écrivait Louis Aragon.

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)



## ÉMILE ET GEORGETTE HERPE

Le collège de garçons de Sainte-Foy-la Grande et son internat sont dirigés par Émile Herpe. Georgette, son épouse, en est l'économe.

En juillet 1940, une famille juive réfugiée d'Arlon (Belgique) loue une petite maison en face du collège. Léon Lévy, le père, trouve un emploi d'ouvrier agricole.

Une douzaine d'autres familles juives trouvent également refuge dans la localité.

Des liens de bon voisinage, puis d'amitié se nouent entre les Herpe et les Lévy. En 1942, André, le cadet des deux enfants Lévy, est admis à l'externat du collège.

Vers la fin 1943 le directeur Émile Herpe, lié à la Résistance, informe Léon Lévy que le maire a remis aux autorités la liste des Juifs résidents à Sainte-Foy-la-Grande.

Alertés par la même voie, tous

les autres réfugiés juifs prennent diverses précautions. Près de la moitié d'entre eux quitte discrètement la bourgade.

Les Herpe procurent des faux papiers aux Lévy et à leurs deux enfants, Jacqueline et André, dix-sept et douze ans.

En mars 1944, des militaires allemands et des miliciens patrouillent dans les rues. Émile et Georgette Herpe persuadent les Lévy de partir se cacher. Ils mettent à leur disposition leur maison de campagne, isolée, au Bloy (Bonneville).

Les Herpe leur rendent visite de temps à autres et leur apportent des produits alimentaires.

À la même période, les Herpe admettent à l'internat du collège une dizaine d'adolescents juifs, qu'ils dissimulent sous de fausses identités.

Le 4 août 1944, une colonne allemande envahit Sainte-Foy. Ces hommes, assistés de miliciens français, arrêtent les six Juifs restés sur place et le lendemain les massacrent sauvagement dans le bois de Souléiou.

Les parents Lévy et leurs deux enfants demeurent cachés dans la maison de campagne des Herpe jusqu'à la Libération.

La fille des Herpe, Gisèle, qui a le même âge que Jacqueline Lévy, expliqua plus tard les motivations de ses parents: «Ils agissaient par pure conviction, inspirée pour l'un par la charte de la Déclaration des droits de l'homme, et pour l'autre par charité chrétienne. En outre, ils étaient soucieux de leur honneur de Français».

Nomination : 1999 - Dossier 8620  
Sauvetage : Sainte-Foy-la-Grande, Gironde

## MAURICE HAUTEFAYE

Robert Marx est né à Paris en 1920. Il prend Robert Marcy comme nom de scène et commence une

carrière de comédien au théâtre de l'Atelier en 1939 chez Charles Dullin.

En 1940, comme de nombreux Français, il se réfugie dans le sud de la France.

À l'automne 1940, Robert Marcy est heureux de trouver un travail dans la troupe de la Radio Diffusion Nationale repliée à Marseille. Sa joie ne fût que de courte durée. Avant même d'entrer dans les études, le directeur le convoque pour lui signifier son licenciement en application des lois de Vichy, acteur étant un des nombreux métiers interdits aux Juifs.

Néanmoins, Robert Marcy

rejoint les troupes locales du midi «La Comédie en Provence» et le «Rideau Gris».

Courant 1942, une hépatite le tient éloigné des planches au moment où les acteurs Juifs de ces deux petites troupes, sont arrêtés et déportés fin 1942.

À partir de cette période, Robert Marcy vit caché.

Ses parents, aidés par Hélène\* et sa mère, Jeanne Duc, lui procurent de nouveaux papiers d'identité: il rajeuni de plusieurs années et devient Robert Morand. C'est sous ce nom qu'il fait la connaissance de Maurice Hautefaye, négociant en vins et produits alimentaires à Bordeaux qui l'accueille jusqu'à la Libération. Durant toute cette période, Robert est logé et nourri et également libre de circuler à sa guise dans la maison.

Nomination : 2005 - Dossier 10515  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde



## ANDRÉA JACOTIN

Avant la guerre, Andréa Jacotin avait fondé une école privée à Beaumont-sur-Oise, non loin de Paris.

Repliée, dès 1940, dans les environs d'Artix en compagnie des professeurs de l'établissement elle ouvre un collège catholique avec internat à Serres-Sainte-Marie.

Le 13 novembre 1942, le père Carré, aumônier au Pourtalet, confie à Andréa Jacotin une fillette de douze ans.

Andréa Jacotin prend les choses en main et s'occupe d'elle. Elle se charge de la métamorphoser physiquement, en lui coupant les cheveux, mais aussi de lui donner une nouvelle identité.

Elle accueille de la même façon deux autres enfants juifs. Les trois enfants vivent parmi les vingt-cinq élèves que compte l'internat.

Dès que la Gestapo vient faire des visites au sein de l'école, Andréa Jacotin envoie les enfants se cacher dans les bois et leur signale que le retour est sans danger en hissant un chiffon.

Ces enfants demeurèrent dissimulés, protégés, logés et nourris dans cet établissement où ils reçurent l'enseignement des professeurs pendant presque deux ans.

Nomination : 2003 - Dossier 9932  
Sauvetage : Artix, Pyrénées-Atlantiques



### Les réfugiés alsaciens en Aquitaine

Particularité démographique: l'Aquitaine reçut dès le début de la guerre en 1939 l'afflux de population alsacienne, frontalière de la ligne Maginot, «repliée» par décision gouvernementale, principalement en Dordogne, dans les Landes et le Gers. Parmi eux, un grand nombre de Juifs, qui à l'inverse de leurs concitoyens non-juifs, ne seront pas autorisés à retourner chez eux en 1940. Ce clin d'œil du destin sauva probablement la vie à beaucoup d'entre eux. Tentant de s'adapter à leur nouvel environnement, ils recréent des structures d'accueil comme les orphelinats à Bergerac, ou des hospices de vieillards, par exemple à Saint-Astier. La clinique juive de Strasbourg Adassa est réimplantée à Bergerac; l'hospice Elisa au Château de la Roche. Le grand rabbin Abraham Deutsch se souvient: «Beaucoup de vieux... préféreront renoncer à la lutte, et mourront avant d'avoir atteint leur nouveau havre de sûreté: Château de la Roche, en Dordogne, Clairvivre, et d'autres endroits aux noms évocateurs mais qui hélas, mesurés à la réalité ne laissaient aux vieillards...que l'insigne regret d'un paradis perdu». ces lieux servirent de protection et souvent d'étape dans la fuite des Juifs vers la sécurité.



## Urbain HAAG

Urbain Haag est né en 1893 et est entré dans la police d'État de Strasbourg en 1919 en tant que gardien de la paix.

Pendant la guerre, il quitte l'Alsace pour combattre dans les rangs de l'armée française.

Dans les casernes Vauban, à Strasbourg, il y a trois enrôlés qui posent problème: Henri Schwab, un marchand d'étoffes strasbourgeois, Paul Rey, un de ses voisins, et Urbain Haag. Ils sont trop gros et il n'y a pas d'uniforme à leur taille!

Urbain Haag est nommé brigadier-chef en mai 1940. À la suite de l'Occupation de l'Alsace par les Nazis, Urbain Haag est évacué à Périgueux en novembre 1940.

Il y retrouve Henri Schwab en 1942. La famille Schwab, une famille de six personnes (Henri, sa femme et leurs quatre enfants), y a été évacuée.

Le policier, informé des «affaires juives» es qualités, est aussi un résistant, membre des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Il devient l'ange gardien des Schwab. Il enfourche

son vélo pour prévenir ses amis une bonne demi-douzaine de fois, dès que la police française ou la milice s'apprentent à faire une rafle, il leur procure même des faux papiers portant le nom de famille «Hirondelle», traduction approximative mais limpide de Schwab.

Gaston Schwab, fils d'Henri, a raconté lors de la remise de la médaille posthume du Juste parmi les Nations à Urban Haag, qu'il était parti à la recherche d'Urbain Haag pour lui rendre hommage quatre ans auparavant, après avoir vu au cinéma «*Le pianiste*» de Roman Polanski.

Il avait été frappé par la similitude entre ce film et l'histoire de sa famille, sauvée elle aussi grâce à un officier de police français et a tenu à rendre hommage à ce «*véritable patriote français profondément hostile à l'Allemagne nazie, qui a joué un grand rôle au sein du mouvement de Résistance*».

Nomination : 2005 - Dossier 10240  
Sauvetage : Périgueux, Dordogne



## PASTEUR JULES JÉZÉQUEL, SON FILS ROGER ET SA BELLE-FILLE INÈS

Jules, pasteur protestant, son fils Roger, pasteur, romancier et journaliste, ainsi que sa belle-fille, Inès Jézéquel ont caché des personnes juives entre 1939 et 1944 dans leur ferme, notamment une femme juive et sa fille de six ans.

À partir de 1941, ils hébergent aussi trois Juifs allemands.

Deux frères yougoslaves, réfugiés des Brigades Internationales, accompagnés de leurs épouses, trouvent également asile chez ces Justes



parmi les Nations.

En 1943, ils accueillent dans leur maison un vieux couple de Juifs allemands.

Tous restèrent chez Jules, Roger et Inès Jézéquel jusqu'à la Libération.

Pendant tout ce temps, ils n'avaient que leurs propres tickets d'alimentation et les produits de la ferme pour nourrir l'ensemble de cette petite communauté mais tous les protégés de Jules, Roger et

Inès s'en sont sortis sains et saufs.

Nomination : 2001 - Dossier 9239  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques



## SIMONE, SON BEAU-FRÈRE HENRI ET SA BELLE-SŒUR MARTHE JUSTES

Lorsque la guerre éclate, les Oehlgisser vivent à Paris avec leur deux filles, Esther et Charlotte, nées en 1929 et 1934. Ils ont pour voisins Simone Justes\* et la petite Bernadette qui a le même âge qu'Esther. Les deux familles sympathisent.

Devant l'aggravation de la situation des Juifs à Paris, où à chaque instant peut survenir une rafle, Simone Justes propose à ses voisins de se réfugier chez son beau-frère à Saint-Aubin dans les Landes. Le département est certes en zone occupée, mais les Oehlgisser, convaincus qu'ils y seront plus en sécurité qu'à Paris, acceptent avec reconnaissance.

C'est ainsi qu'en mars 1942, Simone Justes escorte les Oehlgisser jusqu'à la ferme d'Henri et Marthe Justes qui leur donnent asile.

M. Oehlgisser, tailleur de son métier, rentre à Paris pour continuer à travailler, laissant sa femme et ses filles chez Henri et Marthe Justes.

Charlotte et Esther commencent à fréquenter l'école du village.

Il n'y a pas d'Allemands dans la localité et le poste de gendarmerie le plus proche se trouve à Mugron, à sept kilomètres.

Seulement, Saint-Aubin ne comptant que environ trois-cent habitants, il est impossible de cacher la présence des nouvelles venues. Au bout de quelques mois, les Oehlgisser sont dénoncés.

Un matin de l'été 1942, Cécile Larrazet\*, l'institutrice de l'école se précipite chez les Justes pour les avertir que les gendarmes sont en route pour arrêter leurs hôtes. Entre-temps, M. Oehlgisser fuyant Paris, avait rejoint les siens. Tous quatre quittent la ferme à la hâte et se carapotent à travers champs. Heureusement, Pierre Larrazet\*, le mari de Cécile, qui était le postier du village, réussit à leur trouver d'autres cachettes où ils purent survivre jusqu'à la Libération.

Nomination : 1992 - Dossier 3080  
Sauvetage : Saint-Aubin, Landes

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## PAUL ET MARGUERITE JACQUIN ET LEUR FILLE ARMELLE

Née à Karlsruhe en Allemagne, Hélène Fraenkel a douze ans en avril 1939. Grâce à l'OSE sa famille réussit à la faire passer clandestinement en France avec sa sœur. Les deux fillettes trouvent asile à Strasbourg.

Lorsque les Allemands envahissent la France, l'OSE transfère Hélène, seule sans sa sœur, dans un orphelinat de Bergerac.

Un soir, en 1942, des gendarmes français font irruption dans l'établissement et arrêtent plusieurs Juifs, dont Hélène. Déjà dans le car qui doit la conduire dans un camp, elle est remplacée au dernier moment par un Juif plus âgé et elle retourne à l'orphelinat.

Il est alors décidé de lui trouver une cachette plus sûre. Le directeur de l'établissement connaît la famille Jacquin près de Bergerac qui pourrait l'accueillir.

Paul Jacquin, importateur parisien de matériel scientifique, refuse de collaborer avec les Allemands et voit son entreprise réquisitionnée. Il se réfugie avec sa femme Marguerite et leurs cinq enfants, François, Armelle, Noëlle, Jean-Pierre et Bernadette au manoir de Sireygeol, proche de Bergerac, une

vaste mais vieille bâtisse qu'ils louent.

Cette famille a des liens avec la Résistance. Elle abrite des enfants juifs munis de faux papiers d'identité. M<sup>me</sup> Langweil, amie de la famille, leur amène des enfants de l'orphelinat juif de Bergerac tenu par M<sup>me</sup> Weil.

Ainsi, arrivent Hélène Fraenkel et Vincent et Bruno Léon. Hélène est la petite-fille d'un rabbin polonais, elle est pourvue de faux papiers au nom d'«Hélène Frenel» et a le même âge qu'Armelle Jacquin. Les trois enfants resteront chez les Jacquin jusqu'à la Libération.

La famille Jacquin vit modestement et se livre aux travaux des champs avec l'aide des enfants et des réfugiés. Tous gardent les troupeaux et travaillent aux champs.

Toute la famille des Jacquin est impliquée dans les sauvetages, aussi bien à Grenoble qu'à Paris ou en Normandie où vivent leurs cousins, les Parodi. Mais aussi les amis : l'instituteur qui fournit les faux papiers, le maire, les fermiers voisins...

Paul et Marguerite Jacquin ont ainsi pu sauver un résistant, Antoine Noël, des réfugiés de passage qui avaient besoin de «se mettre au vert», des aviateurs hollandais que François Jacquin, le fils de Paul et Marguerite, résistant, plaçait dans les fermes voisines avant de les aider à rejoindre des filières vers l'Espagne...

Les Allemands et la milice française font parfois des descentes dans la région, à la recherche de maquisards et de Juifs. Les Jacquin cachent alors les aînés des enfants dans la forêt tandis qu'Hélène est dissimulée dans une meule de foin.

Les Jacquin avaient averti leurs jeunes pensionnaires de ne révéler à personne qu'ils étaient Juifs, et ce n'est qu'à la Libération qu'Hélène a découvert que les autres enfants l'étaient également.

Après la guerre, Hélène demeurera encore un an et demi chez les Jacquin, avant d'être envoyée dans un établissement de l'OSE à Toulouse.

Après la guerre, Hélène évoquera la chaleur de la famille et tout particulièrement de la jeune Armelle qui dormait dans la chambre contiguë à la sienne. Pour sa part, Armelle se souvient d'Hélène comme d'une adolescente robuste qui ne pleurait jamais mais avait désespérément besoin d'affection.

Hélène vit aujourd'hui en Israël et les «petites filles» sont restées en contact. Armelle, qui a appris l'hébreu, est allée rencontrer en Israël son amie et sa famille. À propos d'Hélène, Armelle Jacquin évoque «un monument de silence, de douleur et de courage».

Par leurs actions, comme par leur participation à la Résistance, tous les Jacquin n'ont eu de cesse de manifester leur hostilité à l'occupant.

Nomination : 1991 - Dossier 4873



Armelle

Paul

Jean-Pierre

Marguerite

Noëlle

Bernadette et François Jacquin



*J'ai fait preuve de présence d'esprit, ce matin-là.*

Marie-Louise Duboureaux

## AMÉDÉE ET JEANNE JOUAN

Amédée et Jeanne Jouan vivent à Nailhac avec leur fils, André-Michel. Amédée, résistant, est l'instituteur du village et le secrétaire de mairie.

Pendant l'Occupation, des familles juives viennent se réfugier à Nailhac. C'est Amédée qui est chargé de vérifier les cartes d'identité et d'alimentation des nouveaux venus.

Amédée Jouan, aidé de sa femme Jeanne, donne à quarante-trois personnes des cartes d'identité et des cartes d'alimentation ne portant pas le tampon « Juif », pourtant obligatoire. Il leur trouve des accueils dans la commune ou dans les communes voisines.

Madame Souhami et ses deux enfants, Paulette et Maurice trois ans, trouvent asile chez Amédée et Jeanne Jouan. Son mari, Albert Souhami, est caché à Badefol d'Ans, aux confins de la Dordogne et de la Corrèze.

Lorsque la division SS Das Reich

arrive en 1944, en chemin vers Oradour-sur-Glane, tous les Juifs cachés à Nailhac et dans les environs auront la vie sauve.

Informé par Édouard Demaison de l'arrivée de la division, Amédée prévient toutes les familles. Il envoie son fils, André-Michel, mettre Albert Souhami à l'abri une petite grotte où ils resteront cachés jusqu'au départ des SS.

André-Michel Jouan, onze ans à l'époque, se souvient que toute la commune protégeait les fugitifs, les cachait, les nourrissait.

Il évoque avec émotion Édouard Demaison ou « Plumeau », « un homme modeste de Nailhac, métayer, qui faisait un travail formidable pour assurer le ravitaillement ». André-Michel raconte la collecte faite dans la commune puis le va-et-vient des charrettes, dont celle du maire, sur les routes de Dordogne, pour ravitailler la nuit tous les Juifs cachés dans la forêt.

Il se souvient aussi de la mitrail-

lette de son père, Amédée Jouan, cachée sur une boule de houx près de l'école « *qui ne devait pas servir à aller ramasser les champignons* ».

En 1945, Amédée Jouan est parti exercer son métier d'instituteur à Saint-Médard d'Excideuil et les deux familles sont restées en contact, la famille Souhami ne manquant jamais de venir rendre visite à leurs sauveurs.

Nomination : 2004 - Dossier 10245  
Sauvetage : Nailhac, Dordogne



crif

41

## LOUIS ET PALMYRE JOUY ET LEUR FILLE MUQUETTE

Lazare Gonigberg vivait à Bordeaux. Arrêté le 17 juillet 1942, il est déporté vers les camps de l'Est où il périt.

Sa femme, Ida avait été épargnée en vertu d'une circulaire excluant de la déportation les mères d'enfants de moins de deux ans. Elle n'en fut pas moins internée avec ses deux fillettes, Monique, cinq ans et Annie, un an, dans un hôpital de Mont-de-Marsan ; la fenêtre de sa chambre avait des barreaux.

Cinq semaines plus tard, elle fut remise en liberté mais assignée à résidence dans son appartement de Bordeaux.

Ida Gonigberg savait que tôt ou tard elle serait arrêtée de nouveau et décide de s'enfuir avec ses deux filles.

Elle prend contact avec un passeur du nom de Naboulet.

M. Naboulet habite à Ribérac et a fait passer un grand nombre de réfugiés aidé de son gendre Raymond Guion qui habite Coutures.

Il conduit de nuit, à travers champs, la jeune femme qui porte le bébé tandis que la petite Monique lui donne la main, et leur fait franchir la ligne de démarcation.

Arrivés à Ribérac, il les emmène à l'hôtel de France, tenu par Louis

Jouy et sa femme, qui hébergent déjà plusieurs familles juives dont la famille Herman, ainsi que des étrangers (dont un Égyptien, Alecco) qui se cachaient des autorités.

Ils accueillent chaleureusement Ida et ses fillettes, leur assurent le gîte et le couvert et fournissent à Ida de faux papiers au nom de « Brunet ».

Comme Ida insiste pour payer son écot, les Jouy lui répondent qu'on verra à la Libération.

Muguette Jouy, leur fille (qui deviendra M<sup>me</sup> Kovacs), aide aussi la petite famille.

Le 10 novembre 1942, des Allemands font leur entrée à Ribérac. Ils réquisitionnent l'hôtel dont ils chassent tous les occupants après les avoir contrôlés un à un. Grâce à ses faux papiers, Ida Gonigberg passe l'inspection sans encombre. Quant aux fillettes, Louis Jouy et sa femme prétendent que ce sont les leurs.

Tout de suite après, ils envoient Ida, Monique et Annie Gonigberg chez des fermiers des environs, à Fontenillou.

Les Ribéracois sont mobilisés pour aider les Juifs réfugiés, alsaciens pour la plupart. Ainsi M<sup>me</sup> Marcelle Dumonteil (dont le mari sera fusillé) accueille et nourrit

Lola Grynberg et Olga Seyberg, Lily Dubois loge des fugitifs à la Courberie, Marguerite et René Frizé hébergent ceux qui en ont besoin comme M. Mock...

Le 26 mars 1944, le quartier des officiers allemands est installé à l'hôtel. Depuis cinq heures du matin, ordre est donné de battre toute la ville et la campagne dans des opérations de contrôle et de répression en application du décret Sperle (division Brehmer). Ils arrêtent, brûlent les bois et les biens des familles suspectes, emprisonnent deux cents cinquante personnes sur Périgueux, tuent vingt malheureux. Ils déportent toute personne suspectée d'avoir aidé les gens des maquis alentours et dans toute la région (soit quarante-trois personnes qui partent au STO, les autres sont déportés dans les camps).

À Ribérac, sont fusillés Duchez, Dupuy, Rapiengeas et Dosilé, quatre garagistes, le luthier Dupeyrat et le charcutier Maurice Dumonteil.

Lorsque le simulacre de justice s'achève, les Allemands quittent Ribérac. Les locataires peuvent y revenir. Ida et ses filles rentrent elles aussi à l'hôtel de France où elles vécurent jusqu'à la Libération.

Nomination : 1991 - Dossier 4933  
Sauvetage : Ribérac, Dordogne

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

*On a appris lors de la cérémonie d'hommage organisée par le Comité pour Yad Il n'était pas du genre à crier sur les toits ses exploits. Cela nous rend, nous autres,*

## ÉMILIE KAMPER

Émilie Kamper, sœur Placide en religion, arrive au couvent Saint-Joseph de Bergerac en 1940. L'école accueille alors quarante élèves.

En 1942, cet établissement admet plusieurs enfants juifs dans son internat. L'un d'eux, Gilbert Urwicz, quatre ans, arrive de Paris. Son père est prisonnier de guerre en Allemagne et son grand-père a été arrêté. Sa mère, arrêtée elle aussi, est relâchée en vertu d'une ordonnance, révoquée par la suite, stipulant que les épouses et enfants de prisonniers ne devaient pas être inquiétés.

Dès sa remise en liberté, elle se met en quête d'un passeur pour conduire son petit garçon auprès de sa sœur qui, au début de l'Occupation, s'est enfuie de Paris pour se réfugier à Bergerac. Cette dernière s'adresse à sœur Placide, qui admet l'enfant au couvent.

Gilbert ne revit jamais sa mère, arrêtée à nouveau déportée.

Il quitta Bergerac à la Libération et n'en garda aucun souvenir.

Ce n'est qu'en 1990, après bien des années de recherches, qu'il retrouva sœur Placide. Elle se souvenait de lui et lui donna des photos prises au couvent en 1943, le montrant en compagnie de plusieurs religieuses.

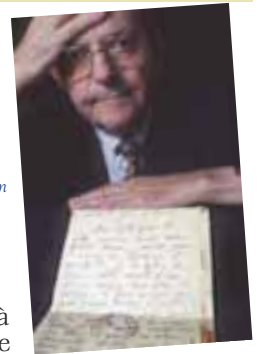
Nomination : 1997 - Dossier 7837  
Sauvetage : Bergerac, Dordogne

*Au cours de l'Occupation nazie, les conditions d'existence offertes à l'enfant juif inséré dans la clandestinité, si elles assuraient sa sécurité, empêchaient toute extériorisation émotionnelle. Les enfants cachés ne pouvaient exprimer leur souffrance ou leurs émotions de peur d'attirer l'attention et de se trahir.*

*Le silence des enfants cachés, le non-dit, s'est prolongé bien au-delà de la guerre. Plusieurs dizaines d'années furent nécessaires, à bon nombre d'entre eux, pour aboutir à une extériorisation au moins partielle des émotions refoulées.*

*L'application des lois antijuives en Aquitaine Servies par des hommes de confiance, disciplinés et zélés, ou simplement carriéristes, les lois antisémites de Vichy vont prendre un redoutable tour à Bordeaux, par l'activisme de Maurice Papon, secrétaire général de la Gironde à partir de 1941.*

*Le bureau des Questions juives sous son autorité a participé aux arrestations, à l'internement des Juifs au camp de Mérignac, puis à l'organisation de la déportation vers Auschwitz via Drancy. Il a été reconnu responsable de complicité de crimes contre l'humanité par le tribunal de Bordeaux en 1997, au terme de plus de trente ans de lutte procédurale menée inlassablement par des rescapés, comme Michel Slitinski, Juliette Benzazon, la famille Panaras, la famille Matisson, Esther Fogiel, la famille Schinazi... et par des juristes comme M<sup>es</sup> Touzet, Favreau, Boulanger... Papon incarne pour l'éternité l'antithèse du Juste.*



Maurice-David Matisson

## JOSEPH LABEYRIE

Après les rafles de Bordeaux et du Vel d'hiv', Maurice-David Matisson se cache dans Paris, en charge avec sa sœur Cécile de leurs trois neveux et nièces Jackie, Éliane et Claude, cinq, huit et dix ans.

Grâce à des «gens simples qui savaient où était leur devoir», Maurice-David Matisson a évoqué lors du procès Papon le commissaire de police de Belleville qui, le 15 juillet 1942, a prévenu la famille Matisson ; l'employé de la mairie de Bordeaux qui a écrit une lettre pour favoriser leur passage en zone libre ; le jeune scout qui dans le train d'Orthez leur a conseillé de jeter leurs papiers par la fenêtre ; une dame qui les a accompagnés sur la route entre Puyoô et Orthez et a fait croire aux Allemands qu'ils étaient protestants ; ou encore cette dame qui a ouvert grand la porte de sa maison d'Orthez à ces cinq gamins, dépeñaillés et affamés, alors qu'ils s'étaient trompés d'adresse.

Joseph Labeyrie, passeur bénévole, était motivé par son amour du prochain, par sa conscience et par son devoir patriotique. Il considérait comme une honte nationale que l'on livre aux ennemis les gens que la France avait d'abord accueillis et sauvés.

Jeanne et Joseph Labeyrie et

leurs trois enfants Henri, Jean et Marie, habitent sur la ligne de démarcation.

Maurice-David, Cécile et leurs trois neveux cherchent à passer en zone libre.

Le lendemain de l'arrivée des Matisson à Orthez, Joseph Labeyrie vient chercher les trois enfants pour les faire passer. Il les mêle aux écoliers d'Orthez qui rentrent déjeuner chez eux de l'autre côté de la ligne, en zone libre.

Vers dix-sept heures, Joseph revient chercher Maurice-David et Cécile Matisson. Il refuse de leur dire de quelle manière il va leur faire franchir la ligne de démarcation et leur demande de lui obéir aveuglément sans crainte.

Tous trois traversent le village jusqu'à une auberge grouillante de monde qui jouxte la barrière à franchir pour avancer vers le poste «français», à trois cents mètres. Ils entrent dans la partie café de l'auberge. Le passeur demande à Maurice-David de commander trois boissons et de donner un billet de cinq francs à la serveuse tandis que des soldats allemands banquettent dans la salle voisine.

Un moment après, une sentinelle en arme apparaît sur le seuil. La servante s'approche du passeur

et les invite à sortir derrière le dos du soldat.

Un Allemand cède galamment le passage à Cécile. Joseph leur avait recommandé de ne pas courir, mais c'est haletant que Maurice-David et Cécile franchissent les trois cents mètres qui les séparent de la casemate avec un soldat et les trois couleurs de la France.

Arrivés en zone libre, un paysan les attend. Il les ramène, à bord d'une petite carriole, dans sa ferme où ils retrouvent leurs trois petits neveux. Après avoir passé la nuit chez ce brave homme, il mène la famille Matisson à une gare située à une vingtaine de kilomètres et jusqu'au bout, une chaîne de braves gens les ont conduits à bon port.

Joseph Labeyrie a fait passer de nombreuses autres personnes et des familles entières, aidé de sa femme et de leurs trois enfants. Jeanne Labeyrie, alors que son mari n'était que métayer trouvait toujours de quoi nourrir tous ceux qui passaient dans sa maison.

En août 1994, Orthez a inauguré une place Joseph Labeyrie en hommage à l'ensemble de ses actes de résistance.

Nomination : 2001 - Dossier 9197  
Sauvetage : Orthez, - Pyrénées-Atlantiques



*Vashem les risques qu'il avait courus des décennies auparavant. On ignorait tout. vraiment humbles. On n'a pas trop de raison de fanfaronner sur quoi que ce soit.*

Pierre Vanderportaele

## PAUL ET ÉLIA LABOUAL

Les Laboual ont une ferme à quelques kilomètres de Cancon où ils se rendent souvent. C'est ainsi qu'Élia rencontre un jour M<sup>me</sup> Fisler, une réfugiée juive. Les deux femmes sympathisent et Élia propose à la nouvelle venue de l'abriter chez eux en cas de besoin.

Les Fisler s'étaient enfuis de Paris après les grandes rafles de 1942. Leurs deux filles étaient restées chez des amis, les Lequien\*. Cependant les fillettes, qui avaient sept et dix ans, supportaient très mal la séparation et en mai 1943, escortées par André Lequien\*, elles viennent rejoindre leurs parents à Cancon.

Une nuit, on avertit les Fisler que les Allemands vont au village arrêter tous les Juifs. M<sup>me</sup> Fisler se souvient de la proposition que lui avait faite Élia Laboual et, en pleine nuit, le couple Fisler, les fillettes, deux oncles et un cousin s'enfuient à la ferme. Ils sont chaleureusement reçus; Paul et Élia leur préparent un repas chaud et des lits.

Après le départ des Allemands, la famille Fisler rentre à Cancon, à l'exception du père qui reste travailler à la ferme où il effectue divers travaux.

Lorsque Paris est libéré, en août 1944, la famille Fisler, qui se trouve dans le dénuement le plus complet, veut rentrer chez elle. Paul et Élia leur prêtent l'argent nécessaire pour les billets de chemin de fer dont ils n'accepteront jamais le remboursement.

Les deux familles continueront à correspondre pendant de longues années.

Nomination : 1988 - Dossier 3926  
Sauvetage : Cancon, Lot-et-Garonne

## ALBERT ET SIDONIE-MARIE LADEBAYS

Albert et Sidonie-Marie Ladebays abritent des enfants juifs de janvier 1943 à juin 1944 dans leur maison de Nay. Les enfants sont rejoints par leur père, leur mère et leur frère à partir de mars 1944.

Pendant toute cette période, Albert et Sidonie-Marie Ladebays leur ont assuré le gîte et le couvert, mais leur ont aussi donné du courage et de l'espoir.

Nomination : 2000 - Dossier 8922  
Sauvetage : Boeil-Bezing, Pyrénées-Atlantiques

## ROBERT LACOSTE

Raoul Naxarra est propriétaire d'un magasin de lingerie et mode féminine à Bordeaux. Il a plusieurs employés, dont sa belle-sœur, Elise Guerstein, et une jeune fille de dix-neuf ans qui n'était pas juive et qui se lie d'amitié avec la famille de son patron.

En 1941, le magasin est mis sous séquestre et «aryanisé» conformément à la législation de Vichy sur les biens juifs. La jeune fille garde son emploi mais continue à entretenir d'excellentes relations avec trois familles juives, les Naxarra, les Guerstein et les Herrera, les aidant quand elle le peut.

En décembre 1942, elle épouse Robert Lacoste, jeune officier de police de Bordeaux.

Il connaît lui aussi la famille des anciens patrons de sa femme et promet de les aider en cas de besoin.



En juillet 1943 arrivent à Bordeaux Sophie Kowalski, une réfugiée de Poméranie, et René Lacroix, deux évadés de camps en Allemagne. Robert Lacoste leur fournit des faux papiers.

Le 10 janvier 1944, il n'est pas de service. Il va au cinéma avec son épouse et aperçoit devant le siège de la police, rue Élysée Reclus, un Feld-gendarme. Il laisse son épouse et entre dans les locaux, là il y apprend qu'une rafle de Juifs se prépare. Inquiet, Robert Lacoste demande à voir les listes, il y trouve les noms des Naxarra Charles et Rébecca, des Guerstein et des Herrera. Il prend un vélo de service et part avertir chacun à son domicile, soit dix-neuf personnes réparties en huit appartements.

En rentrant chez lui, à vingt-deux heures, il tombe sur son chef et un Allemand en voiture à qui il explique qu'il avait été voir une femme. *«Je préférerais passer pour un coureur de jupons plutôt que pour un sauveur de Juifs»*, raconte-t-il.

Tous eurent le temps de s'enfuir et eurent la vie sauve, à l'exception d'Isaac Guerstein, de sa femme et de sa fille qui n'avaient pas pu se résoudre à partir.

Après la guerre, de nombreux survivants témoignèrent de la conduite courageuse de Robert Lacoste. De longues années durant, les Lacoste et les Naxarra restèrent amis après la guerre.

Nomination : 1995 - Dossier 6687  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde

## MARCEL LAGARDE

En juin 1940, Hélène Goldman et Simone Fishman, deux sœurs, s'enfuient de Metz avec leur mère qui est veuve. Elles cherchent refuge dans le centre de la France. Après diverses vicissitudes, elles arrivent à Pleine-Selve, en zone occupée.

Le 29 mai 1942, une ordonnance rend le port de l'étoile jaune obligatoire pour tous les Juifs de la zone occupée.

Marcel Lagarde, un instituteur qui est également secrétaire de mairie, remet l'étoile jaune aux trois femmes en leur conseillant de ne pas la porter.

Le 17 novembre 1943, plusieurs Allemands se présentent au bureau de Marcel Lagarde et lui demandent l'adresse de la vieille dame. Le secrétaire de mairie les fait patienter sous un prétexte quelconque et

dépêche quelqu'un pour la prévenir d'aller se cacher dans la forêt. Il fait également avertir ses filles. Ne sachant pas qu'Hélène et Simone sont prévenues, car elles ne se trouvent pas à la maison, la mère reste chez elle à les attendre pour les avertir. Arrêtée, elle est déportée à Auschwitz. Elle y meurt un mois plus tard.

Les Allemands reviennent plus tard chercher Hélène et Simone, Marcel Lagarde les cachera chez lui pendant plusieurs jours et leur procurera de faux papiers. Avec l'aide de son cousin résistant Nelson Fumeau\*, elles trouvent du travail et un logement sûr dont elles purent bénéficier jusqu'à la libération.

Nomination : 1984 - Dossier 2833  
Sauvetage : Pleine-Selve, Gironde

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## MARTHE LADEBAT-CRESTIAA ET SA FILLE RENÉE



Marthe Ladebat-Crestiaa est couturière de maison en maison. Elle est veuve après seulement un an de mariage. Marthe élève seule Renée, sa fille qui a vingt-trois ans en 1944. Renée a réussi le brevet supérieur, elle est auxiliaire des Postes. Femmes courageuses, honnêtes, elles habitent un peu à l'écart du village et sont respectées à Boeil-Bezing.

Le secrétaire de mairie, M. Prat, est informé par le mari de sa belle-sœur, M. Dorfmann qu'une famille juive est prise en étau entre Bagnères-de-Bigorre et Biarritz.

M. Dorfmann, propriétaire d'un cinéma à Pau, est le père de Robert

Dorfmann qui produira quelques-uns des classiques du cinéma français : *Jeux interdits*, *La grande vadrouille*, *L'aveu*, *Papillon*, *Le cercle rouge*...

M. Prat demande à Marthe et Renée, mère et fille, des protestantes en qui on peut avoir toute confiance, d'accueillir cette famille comprenant sept personnes : la grand-mère, les parents et quatre enfants.

Elles acceptent aussitôt. C'est ainsi qu'arrivent les Parienté, une famille de fourreurs à Bordeaux, qui se cachent dans le grenier de Marthe à partir du 15 mai 1944. Ils y vivent jusqu'à la Libération du village, le 15 août 1944. Pendant ces trois mois, totalement enfermés ils cuisinent la nuit pour ne pas dévoiler leur présence.

En raison de son métier, Renée est en contact avec beaucoup de personnes du village qui pour les deux femmes courageuses leur fournissent des produits des fermes avoisinantes. Ces suppléments d'aliments leur permettent de procurer de la nourriture à leurs protégés.

La communauté protestante du village s'est beaucoup impliquée dans

le sauvetage des familles, tels entre autres M. Cazajus, qui héberge chez lui un professeur de mathématiques et M<sup>me</sup> Irma.

Anne-Marie Fontaine se souvient des paroles de sa grand-mère Marthe : « *En dehors de la communauté protestante seule Éléonore Gaby, amie et voisine de Renée Ladebat, sait que la famille Parienté est cachée dans le grenier de Marthe et Renée. Elle vient régulièrement apporter, le soir, des seaux d'eau qu'elle fait bouillir chez elle afin qu'elles puissent faire leur toilette.* »



Nomination : 2001 - Dossier 9258  
Sauvetage : Boeil-Bezing, Pyrénées-Atlantiques



## JEAN LAGORCE

Gustav et Bertha Rauner, Juifs allemands, viennent vivre en France. Ils habitent Tours où Gustav dirige une petite affaire. Lorsque la guerre éclate, les Rauner sont arrêtés et internés dans un camp par les autorités françaises.

Lorsque, quelques mois plus tard, l'Allemagne envahit la France, ils sont remis en liberté mais s'empressent de franchir la ligne de démarcation. Ils s'installent à Sainte-Orse, en zone libre, où Simon Rauner, le frère de Gustav, s'est établi avec sa femme Hélène et leur fille Colette, après leur évacuation de Strasbourg en septembre 1939.

Ils louent une pièce dans une ferme et se font recenser à la gendarmerie locale.

Le 24 février 1943, les Rauner apprennent que les gendarmes s'apprêtent à arrêter Gustav. Celui-ci a le temps de fuir et va se cacher dans la forêt.

Sa fille, Colette, inquiète, craignant que les gendarmes ne reviennent, contacte un ami, Jean Lagorce, dont la famille exploite une ferme non loin de là. Le jeune homme vient la nuit-même chercher Gustav et le met à l'abri dans un grenier de la ferme de ses parents. Il le ravitaille chaque jour pendant deux semaines, malgré les risques.

Lorsque le danger est écarté, il ramène Gustav chez lui.

Jean Lagorce avait agi avec l'accord de ses parents. Il a sauvé la vie de Gustave en risquant la sienne.

Nomination : 1991 - Dossier 4832  
Sauvetage : Sainte-Orse, Dordogne



## MADELEINE LADEVÈZE

Madeleine a vingt-trois ans en 1938 et vit à Bordeaux avec son mari juif, M. Alcalay. Ensemble ils tiennent un atelier de confection artisanal dans lequel travaille Suzanne Lévy en qualité d'apprentie couturière. Les Alcalay décident de fermer l'atelier et de gagner à leur tour la zone libre, mais ils sont arrêtés à Orthez.

M. Alcalay est envoyé au camp de Mérignac avec le père de Léon Lévy, puis à Drancy avant d'être déportés à Auschwitz. Madeleine est catholique, elle est laissée libre.

Après la défaite française, Vichy devance les désirs des Allemands et oblige les Juifs à se déclarer comme tel.

Léon Lévy vient à Bordeaux mettre sa famille à l'abri. Il ne peut ramener en zone libre que sa sœur Suzanne et son jeune frère Max.

Lors de la grande rafle de 1944, Madeleine Ladevèze-Alcalay cache chez elle durant plusieurs mois les autres membres de la famille de Léon Lévy: sa grand-mère paternelle Léa, Zaphira sa mère, et Rébecca sa sœur jusqu'à ce qu'elles parviennent à passer en zone libre.

Léon Lévy revient enfin à Bordeaux, il a vingt-deux ans. Madeleine, vingt-sept. Son mari déporté et le père de Léon ne rentreront jamais.

Madeleine et Léon se côtoient, le courage de l'un et la reconnaissance de l'autre les rapprochent. Madeleine Ladevèze devient Madame Lévy en 1950 et se convertit au judaïsme quelques années plus tard.

Nomination : 2000 - Dossier 9036  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde



Camp d'internement de Mérignac



## PIERRE ET CÉCILE LARRAZET

Les Larrazet habitent Saint-Aubin dans les Landes. Cécile est institutrice à l'école du village et son mari, qui a perdu un bras à la guerre de 1914, est postier. Le couple est estimé dans le village et en bons termes avec les autorités.

En mars 1942, M<sup>me</sup> Oehlgisser et ses deux filles de sept et douze ans, Charlotte et Esther, quittent Paris et viennent se réfugier à Saint-Aubin sur le conseil de leur voisine Simone Justes\*. Elles s'installent chez, Henri Justes\*, le beau-frère de Simone\*.

Les deux fillettes sont inscrites à l'école, et c'est ainsi que Cécile Larrazet fait connaissance avec la famille Oehlgisser.

En juillet 1942, M. Oehlgisser, qui avait réussi à échapper à la grande rafle du 16 juillet à Paris, prend le train pour Mont-de-Marsan. Le voyage est dangereux car il y a de nombreux contrôles. M<sup>me</sup> Oehlgisser prie les Larrazet d'aider son mari à gagner Saint-Aubin situé à trente kilomètres de la gare. L'opération était risquée car les deux hommes auraient pu à tout moment être arrêtés pour un contrôle. Pierre accepte néanmoins d'aller chercher le réfugié et le ramène sain et sauf. Durant l'été 1942, le postier apprend que les Allemands s'apprêtent à faire une descente à la ferme des Justes\*. Sa femme va avertir les Oehlgisser qui s'enfuient sans délai. Les Larrazet trouvent une solution pour chacun d'eux. Cécile persuade les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat à Mont-de-Marsan d'accepter les deux fillettes juives. M<sup>me</sup> Oehlgisser séjourne un temps chez Pierre et Cécile.

Cependant, voyant combien M<sup>me</sup> Oehlgisser souffre d'être séparée de ses enfants, Cécile fait à nouveau appel à la supérieure qui accepte d'embaucher la mère comme couturière.

Quant à M. Oehlgisser, c'est juché sur la bicyclette du postier qu'il quitte le village. Puis, suivant les instructions détaillées qu'il a reçues de Pierre Larrazet, il prend des petites routes qui lui permettent d'arriver dans une localité proche de Vichy.

Nomination : 1992 - Dossier 3080  
Sauvetage : Saint-Aubin, Landes

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## JEAN-BAPTISTE ET MARIE LALANNE

Jean-Baptiste Lalanne est le fils adoptif d'Omer et Olympe Brethoux.

Pendant l'Occupation, il vit avec sa femme Marie et leur fils Pierre né en 1936, dans la ferme de ses parents à Vielle-Tursan.

Vers la fin de 1941, Abraham Garbaez contacte les Lalanne pour les prier de donner asile à son fils Georges, âgé de treize ans.

Les Garbaez vivaient avant la guerre à Saint-Quentin dans l'Aisne. Ils s'étaient enfuis en juin 1940 et s'étaient installés à Saint-Loubouer dans les Landes.

Environ un an et demi plus tard,

devant la montée des périls, ils décident de mettre leurs quatre enfants en sécurité dans des fermes où, pour couvrir leurs frais d'entretien, ils participent aux travaux des champs.

C'est ainsi que Georges arrive chez les Brethoux. Olympe Brethoux lui confectionne une chemise dans un vieux drap, le sabotier du village lui fabrique des sabots et les Lalanne lui montrent comment faire paître les moutons.

Bientôt, le jeune réfugié se sent à l'aise à la ferme, où tout le monde le traite avec bonté.

Les parents le considèrent comme Pierre, leur propre fils. Les deux enfants resteront amis.

Le 23 février 1943, Abraham Garbaez est arrêté par les gendarmes français dans l'usine de charbon où il travaille. Déporté, il ne reviendra pas des camps de la mort.

Lorsque Georges apprend l'arrestation de son père, il va chercher son jeune frère de neuf ans, Maurice, resté auprès de sa mère et l'amène à la ferme. Jean-Baptiste Lalanne persuade le propriétaire de la ferme voisine d'accueillir Maurice. Les deux frères survécurent à l'Occupation.

Nomination : 1998 - Dossier 7982  
Sauvetage : Vielle-Tursan, Landes

*Si c'est un homme*

*Vous qui vivez en toute quiétude*

*Bien au chaud dans vos maisons,*

*Vous qui trouvez le soir en rentrant*

*La table mise et des visages amis,*

*Considérez si c'est un homme*

*Que celui qui peine dans la boue,*

*Qui ne connaît pas le repos,*

*Qui se bat pour un quignon de pain,*

*Qui meurt pour un oui, pour un non.*

*Considérez si c'est une femme*

*Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux*

*Les yeux vides et le sein froid*

*Comme une grenouille en hiver.*

*N'oubliez pas que cela fut,*

*Gravez ces mots dans votre cœur.*

*Pensez-y chez vous, dans la rue,*

*En vous couchant, en vous levant;*

*Répétez-le à vos enfants.*

*Ou que votre maison s'écroule,*

*Que la maladie vous accable,*

*Que vos enfants se détournent de vous.*

Primo Levi



## RAOUL LAPORTERIE

Raoul Laporterie est le maire de la ville de Bascons, dans les Landes, qui se trouve en zone libre. Il est également le propriétaire d'un magasin de confection à Mont-de-Marsan, dans le même département, mais en zone occupée. Il dispose d'un laissez-passer lui permettant de franchir la ligne de démarcation pour se rendre de son travail à son domicile.

Il sauve ainsi seize cents réfugiés chrétiens ou juifs en les passant en zone libre à bord de sa vieille Juvaquatre. Il s'en servait également pour transporter du courrier, des vêtements, des bijoux, de l'argent et même, un jour, le trousseau d'une mariée.

Il ne refuse jamais son aide, qu'il s'agisse de réunir des amoureux séparés par la ligne de démarcation, de faire passer des fugitifs ou des hommes d'affaires d'une zone à l'autre, ou plus simplement d'aider ceux qui cherchent des renseigne-

ments sur le sort de parents ou d'amis dans l'autre secteur.

Pour franchir la ligne de démarcation, les passagers de sa voiture ont besoin d'un laissez-passer. Le maire dispose d'un grand nombre de formulaires en blanc, il y appose la photo de ses passagers, auxquels il recommande de rester calmes et de paraître naturels lors des contrôles.

Les Allemands le connaissent bien et le laissent passer sans embûche. Pourtant, s'il avait été pris en flagrant délit, non seulement d'utilisation frauduleuse de documents officiels mais aussi accompagné de Juifs qu'il tentait de faire passer d'une zone à l'autre, il risquait la prison et la déportation.

Parfois aussi, il héberge des fugitifs en instance de passage venus le voir à Mont-de-Marsan ou bien leur paye l'hôtel.

Résistant, Raoul Laporterie se vit décerner en 1945 la croix de guerre



pour ses activités pendant l'Occupation. À cette occasion, plusieurs Juifs qui lui devaient la vie, lui remirent une lettre de remerciement et de louange.

Nomination : 1976 - Dossier 1032  
Sauvetage : Bascons, Landes





## JEAN-ÉLIE ET LUCIE LARRIBAU

Jean-Élie et Lucie Larribau, vivent à Sainte-Suzanne. Ce couple de fermiers prend en pension des enfants que leur envoient les services sociaux. Ils accueillent ainsi deux fillettes juives : de 1937 à 1938 Pauline Margulès, qui a dix ans, et en 1940-1941, Florette Seidenberg qui a douze ans.

En été 1942, les Larribau invitent Pauline Margulès à venir passer les grandes vacances chez eux. L'adolescente est convoyée jusqu'à Orthez, en zone occupée, non loin de Sainte-Suzanne et tout près de la ligne de démarcation.

Pour atteindre le village, il faut traverser le gave de Pau. Les Larribau envoient un passeur avec une barque pour la ramener à la nuit tombée.

Cet été là, M<sup>me</sup> Seidenberg, la mère de Florette est arrêtée et déportée. La fillette qui avait pu s'enfuir arrive à Pau, à une cinquantaine de kilomètres de Sainte-Suzanne. Le rabbin de la communauté de Pau la place dans une famille juive. Ne se sentant pas à l'aise, Florette écrit aux Larribau qui lui offrent immédiatement l'hospitalité.

Les deux jeunes Juives vont vivre chez Jean-Élie et Lucie Larribau pendant deux ans, jusqu'à la Libération.

Au début de l'année 1943, les conditions de vie à Paris sont devenues intenable. Les parents de Pauline viennent eux aussi se réfugier à Sainte-Suzanne. Les Larribau s'emploient à leur trouver une cachette.

Pendant toute l'Occupation, les habitants du village savaient que les Larribau hébergeaient deux jeunes juives, mais heureusement personne ne les dénonça.

Les fermiers qui avaient traité les deux jeunes filles avec chaleur et compassion, refusent tout paiement. Ils donnent même un peu d'argent à Florette Seidenberg, le jour venu, pour qu'elle puisse prendre le train pour rentrer à Paris.

Nomination : 1995 - Dossier 6574  
Sauvetage : Orthez - Sainte-Suzanne  
(rattachée depuis 1973 à Orthez),  
Pyrénées-Atlantiques

## MARTHE ET PROSPER LASSOURREILLE

Jeanne et Caroline Privat\* sont très actives dans une organisation protestante de secours chargée de trouver des familles d'accueil prêtes à cacher des enfants juifs. Elles reçoivent en 1942, les quatre enfants Liverman.

Les sœurs Privat\* placent Raymonde, Simon et Jacques âgés de six, cinq et deux ans chez les Lassourreille, à Orthez. Ils sont reçus par Marthe, son mari Prosper et Lucie leur fille unique de dix-huit ans.

Marthe est nourrice, elle accueille de nombreux enfants venus de l'orphelinat d'Orthez.

Les Liverman vécurent chez les Lassourreille jusqu'à la Libération, choyés et bien traités.

Raymonde vit aujourd'hui en Israël. Elle est venue rendre visite aux enfants de Lucie Lassourreille (épouse Hitte) lors de son séjour en France, il y a de ça quelques années.

Nomination : 1998 - Dossier 8023  
Sauvetage : Orthez,  
Pyrénées-Atlantiques



## ABDON LAURENT

Abdon Laurent est le propriétaire du café du Commerce à Tournon d'Agenais.

Pendant l'Occupation, trois familles juives arrivées dans la commune sont bien accueillies par les villageois.

Les parents Holzer, accompagnés de Maurice et Esther, leurs deux enfants de quatorze et dix ans, et de leur grand-mère, trouvent un logement en face du café.

Le 3 juillet 1944, un détachement allemand, battant en retraite vers le nord, est attaqué par des maquisards à Tournon. Les Allemands écrasent leurs assaillants puis entrent à Tournon et prennent vingt hommes en otage, dont le jeune Maurice Holzer qu'ils trouvent à son domicile.

Ils passent le village au crible à la recherche des maquisards, pénètrent dans l'école, où se trouve Esther, et dans le café dans la cave duquel se cachent les parents et la grand-mère des enfants.

Abdon Laurent déclare

qu'il n'y a personne chez lui. Les Allemands repartent sans fouiller les lieux plus avant. Le courage du cafetier a sauvé la vie des réfugiés.

Le 12 juillet 1944, six résistants, dont une femme, furent fusillés par des soldats allemands contre un mur du village.

La famille Holzer resta longtemps en contact avec les enfants de son sauveur.

Nomination : 1997 - Dossier 7865  
Sauvetage : Tournon-d'Agenais,  
Lot-et-Garonne



## RENÉ ET HENRIETTE MATHIEU

René et Henriette Mathieu, instituteurs tous les deux, vivent à Saint-Cernin-de-l'Herm. René est également le secrétaire de mairie.

Lorsque la guerre éclate, des réfugiés venant d'Alsace, et parmi eux des Juifs, s'installent dans les villages des environs.

La famille Abraham s'établit à Belvès avec ses quatre enfants. Les Abraham se lient d'amitié avec les Rispal, des gens du village, qui les préviennent des rafles en préparation.

Les Rispal leur présentent leur neveu, René Mathieu. Ce dernier fait de la Résistance, de même que sa femme Henriette. René Mathieu procure de faux papiers aux fugitifs et leur apporte une aide considérable.

Un jour de 1944, un camarade de classe dit à l'un des fils Abraham que les Allemands savent qu'ils sont juifs puisqu'il les a dénoncés pour s'acheter une radio avec l'argent de la prime. Les Mathieu placent immédiatement les quatre enfants dans un monastère et trouvent une cachette pour les parents.

René et Henriette Mathieu aident également les Bernheim, une famille cachée dans une maison isolée en leur fournissant des cartes d'identité et des cartes d'alimentation. Ils pourront ainsi survivre jusqu'à la Libération.

Après la guerre, les Mathieu garderont le contact avec les familles juives qu'ils avaient sauvées.

Nomination : 1996 - Dossier 7423  
Sauvetage : Saint-Cernin-de-l'Herm,  
Dordogne

Vers la fin 1940, Alfred Plisner, vingt ans, et son cousin Félix Weitzman, seize ans, Juifs ayant fui l'Autriche en 1938, se trouvent dans un centre de réfugiés à Pau.

Le père d'Alfred est interné au camp de Gurs. Sa mère est sur le point d'accoucher à la maternité de Pau.

Les deux jeunes gens sont travailleurs agricoles à Riupeyrous, village situé à une vingtaine de kilomètres de Pau. Leur journée terminée, ils vont parfois aider le maire, Pierre Majesté, aux travaux de la ferme.

En janvier 1941, M<sup>me</sup> Plisner, qui a eu une petite fille, n'a toujours pas quitté la maternité, ne sachant pas où aller. Alfred en parle au maire, qui propose aux deux jeunes gens de leur prêter une maison abandonnée dont il est propriétaire, située en dehors du village.

Alfred et Félix, aidés de travailleurs agricoles la remettent en état ; le maire et quelques villageois fournissent outils et meubles.

M<sup>me</sup> Plisner et la petite Monique viennent s'y installer avec les deux jeunes gens.

Pierre Majesté les ravitaille en lait, en viande et en pain. Le maire tente aussi de faire sortir du camp de Gurs M. Plisner, le père d'Alfred et de Monique, interné en arguant que ses deux fils étaient prisonniers de guerre et qu'il avait besoin d'ouvriers agricoles. Malheureusement, M. Plisner venait d'être déporté à l'est et ne revint jamais des camps.



## PIERRE MAJESTÉ

Fin août 1942, Pierre Majesté prévient les deux jeunes gens que les gendarmes viennent les arrêter le jour même. Ils prennent immédiatement la fuite et se cachent dans les champs.

Lorsque les gendarmes arrivent, M<sup>me</sup> Plisner leur dit que les garçons sont partis travailler dans une ferme des environs et qu'ils y ont passé la nuit. Le maire fut accusé de les avoir prévenus.

Alfred réussit à passer en Espagne, mais Félix, capturé, est interné au camp de Gurs. Après bien des vicissitudes, le jeune homme réussit à revenir au village en décembre 1942 grâce à de faux papiers.

Il demande à Pierre Majesté de l'aider à se procurer une carte d'alimentation. Le maire la lui remet tard dans la nuit, revêtue du cachet officiel.

Félix Weitzman peut alors passer la frontière et se réfugier en Suisse.

Pierre Majesté fournit également des faux papiers et des cartes d'alimentation à M<sup>me</sup> Plisner et à la petite Monique, ce qui leur permet de quitter le village et de se cacher jusqu'à la Libération.

Pierre Majesté, un homme simple, plein d'esprit et de bonté a agi ainsi uniquement par un esprit de justesse. Il trouvait inadmissible, qu'en France, des gens soient persécutés, uniquement parce qu'ils étaient juifs. Pierre Majesté garda dans sa ferme, pendant toute la durée de la guerre, les affaires des Juifs qu'il aida, et leur remit lorsqu'ils revinrent les chercher.

Nomination : 1995 - Dossier 6493  
Sauvetage : Riupeyrous,  
Pyrénées-Atlantiques

## GEORGES ET LUCIENNE MITTEAU

M. et M<sup>me</sup> Panaras sont installés comme photographes à Bazas depuis 1935. M. Panaras, mobilisé à la déclaration de Guerre est fait prisonnier en juin 1940 dans les Ardennes et envoyé en Prusse orientale. Il sera libéré en 1945.

Ida Panaras a des ennuis cardiaques dont elle décédera le 17 juin 1940.

En 1939, elle avait confié son fils René, cinq ans, à une famille habitant près de Bazas, M. et M<sup>me</sup> Baluteau à Saint-Côme et sa fille d'un an, Annette, à Georges et Lucienne Mitteau, des résistants.

En 1941, René est pris en charge par ses grands-parents maternels et

sa tante. Mais il faut à nouveau fuir.

Les grands-parents, très affectés par le décès de leur fille, Ida, ne veulent pas partir.

En octobre 1942 René quitte Bordeaux de nuit avec sa tante et ils passent la ligne de démarcation près d'Aire-sur-Adour pour se réfugier dans une ferme près de Garlin et rejoignent Pau.

Le 19 octobre 1942, les grands parents sont pris dans une rafle, conduit à Mérignac, puis Drancy, puis Auschwitz dont ils ne reviendront pas.

L'administration française, qui a appliqué scrupuleusement la légis-

lation anti-juive, livre en 1942 aux Allemands les Juifs étrangers des camps d'internement. Elle contribue à en envoyer plusieurs dizaines de milliers à la mort dans les camps d'extermination via le camp de transit de Drancy.

Georges et Lucienne Mitteau ont soigneusement caché Annette Panaras à Chambéry, près de Léognan, jusqu'à la Libération en 1945.

Quand leur père est libéré en 1945 les enfants, qui étaient trop petits pour se souvenir de lui, font sa connaissance. Il les ramène à Bazas.

Nomination : 2000 - Dossier 8818  
Sauvetage : Villenave-d'Ornon, Gironde



*Il ne s'agissait pas de courage, mais de désir.*

Lucien Garrigou

## HENRI ET MARCELLE MATHIEU

Lorsque la guerre éclate, la population de Strasbourg est évacuée dans le sud-ouest de la France. M<sup>me</sup> Tenenbaum et ses deux enfants trouvent refuge à Saint-Pierre-de-Chignac. M. Tenenbaum, mobilisé puis fait prisonnier restera en captivité jusqu'à la fin de la guerre.

Des voisins de la jeune femme, Henri et Marcelle Mathieu sont eux aussi des réfugiés des Vosges qui ont dû quitter leur domicile à l'arrivée des Allemands.

Le 16 mars 1944, M<sup>me</sup> Tenenbaum est arrêtée par les Allemands lors d'une rafle des Juifs du village. Ses deux enfants, alors âgés de dix et treize ans, jouent dans la rue ; ils sont témoins de l'arrestation de leur mère et du pillage de leur appartement par les Allemands.

Les Mathieu voyant ce qui se passe et bouleversés par la tragé-

die, appellent les deux enfants et les recueillent. Ils vivent pourtant très modestement dans un minuscule appartement d'une seule pièce. Ils font admettre Jacques au

lycée de Périgueux, et gardent la petite Fanny dix ans, avec eux, la traitant comme leur propre fille.

M<sup>me</sup> Tenenbaum eut la chance de survivre et vint chercher ses enfants après sa libération.

Fanny et Jacques restèrent en relation avec leurs saveurs qu'ils considèrent comme leurs parents d'adoption. Henri et Marcelle assistèrent au mariage de Fanny

En 1993, la générosité d'Henri Mathieu (1913-1994), a permis la transformation de l'ancienne synagogue de Bruyère (Vosges) en musée. La synagogue bruyéroise avait servi de lieu de culte jusqu'à l'invasion allemande de 1940 puis elle était devenue un dépôt de l'armée occupante.

Nomination : 1994 - Dossier 6236  
Sauvetage : Saint-Pierre-de-Chignac, Dordogne

### *Le passage clandestin des frontières*

À l'été 1942, avec les arrestations massives de Juifs en zone occupée comme en zone libre, les passages clandestins de frontières constituent l'une des seules voies de fuite. Environ quinze mille Juifs de France émigrent en Suisse, trente-huit mille transitent par l'Espagne et sept mille gagnent l'Afrique du Nord.

## JEAN ET BLANCHE MERLY

Jean, dit Clovis, et Blanche Merly vivent avec leur fils de dix ans, Pierre, dans une ferme isolée sur un coteau à Massoulès.

En septembre 1942, Pierre vit son père rentrer à la ferme accompagné d'un petit garçon de huit ans, qui restera vivre avec eux jusqu'à la fin de la guerre.

Le nouveau venu, Albert Gaist, appartenait à une famille juive de Paris, venue se réfugier à Ville-neuve-sur-Lot. Son père, engagé volontaire en 1939, puis prisonnier de guerre s'était évadé. La rafle des Juifs en zone libre l'avait conduit à chercher un abri pour son fils.

Le hasard vint à son secours : il rencontra un compagnon d'évasion qui le mit en rapport avec son beau-frère, Clovis Merly.

Albert Gaist témoigne : « Les personnes qui m'ont ainsi recueilli m'ont élevé comme leur propre enfant ».

Pierre Merly se souvient quant à lui : « Étant fils unique, j'acceptai de bonne grâce l'arrivée de celui qui

allait devenir dans un premier temps un compagnon de jeu et par la suite, un vrai frère. Albert étant le « petit » il est devenu le chouchou de la famille ».

Les Merly étaient conscients du danger qui les menaçait ; par bonheur personne dans le village ne les a trahis.

Pierre confie : « Si pour Albert, mes parents sont restés sa deuxième famille, j'ai été moi aussi adopté comme une deuxième fils par M. et M<sup>me</sup> Gaist. J'ai fait mon service militaire à Paris où j'étais reçu comme chez moi chez les Gaist ».

Nomination : 1999  
Dossier 8615  
Sauvetage : Massoulès, Lot-et-Garonne

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)



## THÉODORE ET ÉLISE MORA



Au moment de l'exode de juin 1940, la famille Mlynarski a été accueillie dans la ferme des Mora à Mesplède durant un certain temps.

Rentrée à Paris, Annette Mlynarski, née en 1926, doit fuir à nouveau, cette fois en Isère. Théodore Mora lui envoie le certificat de baptême et l'extrait de naissance de sa propre fille Yvonne. Grâce à ces papiers d'identité elle a pu

vivre toute la guerre en étant interne au collège de Voiron, changer d'identité et échapper ainsi aux poursuites de la milice après une dénonciation.

Son cousin Gilbert Serpin, né en 1933, aidé lui aussi dès 1940 par les Mora, a pu vivre quant à lui sous l'identité de Michel Mora et éviter ainsi de tomber aux mains de la milice.



Nomination : 2007 – Dossier 10838  
Sauvetage : Mesplède, Pyrénées-Atlantiques

## PASTEUR ANDRÉ MOREL

Le pasteur André Morel, était membre de la Cimade, organisation protestante de secours à la tête de laquelle se trouvaient le pasteur Marc Boegner\* et Madeleine Barot\*.

En 1941 et 1942, ses activités se focalisent sur le camp de Gurs. Il ne ménage pas ses efforts pour améliorer les conditions de vie des détenus, fournit aux prisonniers juifs de faux certificats de baptême et participe à plusieurs opérations de sauvetage.

En 1944, la Cimade charge le pasteur André Morel de faire passer clandestinement des Juifs en Suisse. La tâche est difficile. Le terrain est sans cesse parcouru par des patrouilles françaises et allemandes recherchant les fugitifs juifs et les opposants au régime. Les sentiers de montagne sont d'accès difficiles.

Le pasteur Morel fait franchir la frontière à des dizaines de Juifs en n'acceptant aucune contrepartie.

Transféré au Chambon-sur-Lignon, il continue ses activités. Les habitants de la région s'étaient mobilisés pour aider les Juifs, le pasteur qui est en liaison avec l'OSE, trouve des familles prêtes à accueillir des Juifs. Toutes les personnes qui lui ont été confiées furent cachées.

Arrêté pour avoir fait passer clandestinement des Juifs en Suisse, André Morel fut condamné à une amende de quatre mille francs, somme que le jeune pasteur était bien incapable de réunir. Les Juifs de la région lui vinrent en aide de bon cœur.

Nomination : 1990 - Dossier 1288  
Sauvetage : Gurs, Pyrénées-Atlantiques

## MADAME MESPLÉ-SOMPS ET SES TROIS ENFANTS VICTOR, HENRIETTE ET GASTON, ET SA FEMME

Victor Mesplé-Somps, né en 1898, est propriétaire d'une usine de textile à Pau.

Pendant l'Occupation, il rallie la Résistance. Il héberge chez lui des Juifs fuyant la Gestapo et la police française. Il les aide à passer clandestinement en Espagne.

Avraham Bielski, tailleur, avait un atelier de confection pour homme à Paris, où il vivait avec sa femme et leurs deux enfants.

Les Bielski n'étaient pas citoyens français. Juif étranger, Avraham Bielski fut arrêté au début de la guerre et interné dans un camp à Blois. Embarqué avec d'autres prisonniers dans un train partant pour le Sud, il réussit à s'échapper. Il arrive à Pau épuisé et sans ressources.

Il s'adresse par hasard à Victor Mesplé-Somps pour demander du travail. Celui-ci l'embauche immédiatement. Non seulement il lui attribue un poste de travail discret situé à l'arrière de l'usine mais encore il héberge le fugitif chez lui.

Victor encourage Avraham Bielski à aller chercher sa femme, Esther, et leurs deux enfants, François et Reinhold, âgés de trois et huit ans. Victor lui donne de l'ar-

gent et lui fournit le nom de plusieurs personnes susceptibles de l'aider à franchir la ligne de démarcation. C'est ainsi qu'Avraham ramènera sa famille à Pau en octobre 1940.

Pendant un mois, les quatre réfugiés vivent dans l'appartement que Victor Mesplé-Somps partage avec sa mère et sa sœur Henriette.

Pour des raisons de sécurité, le petit Reinhold Bielski est envoyé chez le frère de Victor, Gaston Mesplé-Somps qui habite non loin de Pau. Les Bielski louent un appartement dans la banlieue de Pau.

En septembre 1942, il devient clair que les Allemands vont envahir le sud de la France.

Victor Mesplé-Somps engage deux passeurs qui font franchir la frontière espagnole aux quatre Bielski qui auront ainsi la vie sauve.

Leur bienfaiteur n'eut pas de chance. Victor Mesplé-Somps fut dénoncé par un mouchard. Il fut arrêté par la Gestapo en janvier 1944 et déporté en Allemagne au camp de concentration de Sachsenhausen à Oranienburg où il trouva la mort le 15 février 1945.

Nomination : 1989 - Dossier 4074  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques

### Les femmes dans la guerre

De nombreuses femmes, jeunes filles, épouses et grands-mères, dont les rôles semblent avoir été occultés, ont tenu une place importante dans la Résistance. En effet, la nature même des actes au coup par coup et le besoin d'agents de liaison discrets, favorisaient la participation des femmes. Considérées comme des êtres faibles, elles n'en paraissaient que moins suspectes.

Entre novembre 1942, date à laquelle la zone sud est occupée, et décembre 1943, la Résistance change d'échelle. Dans leur diversité, venues de tous les horizons sociaux, les femmes sont actives dans l'ensemble des actions résistantes et notamment dans les services de renseignement, d'acheminement de courriers, de délivrance de faux papiers et dans les hôpitaux. Leurs actions furent essentielles dans l'aide aux emprisonnés, aux persécutés, aux Juifs et dans le sauvetage des enfants.





*Vous incarnez la France dans ce qu'elle a de plus universel,  
Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons*

## LOUIS ET MÉLIANE NICOLAS

Raphaël Finkler habite avec ses parents à Périgueux. Il est lycéen et ses parents sont marchands forains.

Il entre dans la Résistance en septembre 1943 et fait la connaissance de deux jeunes femmes dont Marie-Louise Nicolas, dite Maryse. Profondément opposées à l'idéologie nazie, leur domicile devient le QG de la Résistance en plus des actions qu'elles mènent.

En mars-avril 1944 sur la demande de Raphaël elles deviennent agents de liaison pour la direction de Limoges et effectuent des missions périlleuses de transports de matériels par train.

À Périgueux, les rafles et les arrestations se multiplient. Maryse prend alors en charge les parents de Raphaël, M. et M<sup>me</sup> Finkler, avec l'aide d'autres résistants et leur fournit des faux papiers aux noms de « Benjamin Nortmer » et « Isabelle Blanc ». Elle leur fait passer ensuite la ligne de démarcation pour les amener chez ses parents Louis et Méliane Nicolas, à Pisany.

Louis Nicolas est notaire et Méliane s'occupe des enfants, dont Maryse est l'aînée. Les Finkler vivront jusqu'à la Libération chez leurs hôtes.

Au lendemain de la Libération (19 août 1944), Léon Lichtenberg (alias Phil) et Raphaël Finkler (alias Ralph), sont sollicités par la direction du MNCR. (qu'ils ont créé à Périgueux en juin 1943, avec Georges Smolarski) afin de former une unité militaire composée uniquement de Juifs. Le recrutement s'opère en direction des Juifs déjà incorporés dans des unités existantes de FFI, et des circulaires sont envoyées dans ce sens aux chefs de ces unités. Les jeunes Juifs qui veulent participer à la Libération sont les bienvenus aussi dans l'organisation. Le recrutement de ces derniers est confié à l'UJJ (Union de la jeunesse juive), dont le siège est, à Périgueux, sous la responsabilité de Simon Mangel (alias Alain), aidé par Thérèse Markusfeld.

Une soixantaine d'hommes sont ainsi recrutés, qui seront dirigés par Ralph et Phil ainsi que par Henri Gelwasser (alias Riri).

Nomination : 2002  
Dossier 9732  
Sauvetage :  
Périgueux,  
Dordogne

*Cantine populaire à Périgueux*



## RAYMOND PICHON

Raymond Pichon est nommé commissaire de Police à Nérac en juillet 1941.

Il prend rapidement contact avec les résistants locaux et c'est ainsi qu'il fait la connaissance de Roger Cerf et de sa famille, réfugiés juifs de Moselle qui ont trouvé à se loger à Nérac et dans les environs.

Au cours du printemps 1942, Roger Cerf prend part à la création d'un centre pour des réfugiés juifs libérés à titre provisoire des camps d'internement. Ce projet est dû à l'abbé Glasberg\* sous l'égide de l'Amitié chrétienne. Le centre s'ouvre à Cazaubon avec la coopération de l'UGIF de Toulouse.

En août 1942, les autorités commencent à expédier les Juifs des camps d'internement à Drancy, d'où ils sont déportés. Il devient urgent de munir tous les pension-

naires de Cazaubon de fausses cartes d'identité. Roger Cerf fait appel à Raymond Pichon qui lui fournit les papiers nécessaires.

En novembre 1942, les Allemands occupent le sud de la France et Roger Cerf prend la décision de cacher les membres de sa famille. Raymond Pichon fournit des faux papiers aux quatorze membres des familles Cerf, Lévy et Nathan.

C'est encore Raymond Pichon qui fournit des faux papiers réalisés par Odile Perella, employée à la mairie de Nérac, à Leib Polnareff, le père de Michel Polnareff (qui naîtra à Nérac le 3 juillet 1944).

Soupçonné de saboter la politique du régime, Raymond Pichon sera muté à Aix-les-Bains, mais il continuera de soutenir la Résistance.

Nomination : 1998 - Dossier 7737  
Sauvetage : Nérac, Lot-et-Garonne



*L'abbé Glasberg*

## ÉLOI ET MARQUERITE PARRÉ

En 1938, la famille Schaines est installée au Bourget. M. Schaines est médecin généraliste.

À partir de 1941, le docteur Schaines en en but aux persécutions d'un confrère se réfugie, avec sa femme et ses deux enfants, chez les parents d'un de ses patients à Cazoulès.

Éloi et Marguerite Parré habitent une ferme un peu à

l'écart du village et accueillent M. et M<sup>me</sup> Schaines et leurs deux enfants, Jean-Manuel (né en 1937) et Daniel (né en 1942). Le D<sup>r</sup> Schaines restera caché durant deux ans au premier étage de la ferme. M<sup>me</sup> Schaines et les deux garçons qui bénéficient de faux papiers passent pour des cousins éloignés des Parré.

En septembre 1944 la famille Schaines rejoint Paris mais les liens avec la famille Parré sont restés très étroits.

Nomination : 2001 - Dossier 9489  
Sauvetage : Cazoulès, Dordogne





*J'étais allemande. Ce qui se passait dans mon pays au temps de Hitler m'a  
mais je n'étais pas forcée d'être complice... Tout châtement éventuel aurait glissé sur moi*

## FERNAND PEYRONNET

Fernand Peyronnet, passeur, qui avait vingt ans, permit à de nombreuses personnes d'échapper à l'occupant allemand sans jamais rien réclamer en échange, pas même une cigarette.

La filière clandestine avait été mise au point par Henri Neyrat, l'instituteur de Festalemps.

Au départ, il fallut évacuer en zone non occupée les joueurs des Girondins de Bordeaux. L'instituteur alla voir Fernand, footballeur lui aussi, qui connaissait le moindre brin d'herbe de Festalemps, commune sur la ligne de démarcation.

En deux ans, Fernand fit passer tellement de gens qu'il ne se souvient pas de tous, mais Isidore Drabonowski, qui avait onze ans à l'époque, a gardé l'image « d'une ombre qui marchait devant le groupe et qui nous guidait en silence ».

Fernand raconte :

« Il y a eu deux sortes de passeurs, ceux qui se faisaient payer, on les connaissait, ils ont été fusillés à la Libération.

Henri Neyrat, était instituteur dans ma commune, il m'a appelé pour me demander si je pouvais faire passer des personnes en zone libre. On s'est donné rendez-vous à minuit malgré le couvre-feu, au café chez Pinet, un brave homme. Ces gens sont arrivés avec Henri et il leur a dit que

*j'étais leur passeur et qu'ils pouvaient me faire confiance et il s'est éclipsé. C'était des vieilles personnes apeurées, avec des valises, qui parlaient à peine le français. Je ne donnais pas mon nom et je ne leur demandais pas le leur. J'ai passé des pauvres vieux qui ne tenaient pas debout, qui n'en pouvaient plus et il fallait faire vite. On arrivait à l'hôtel, on m'ouvrait, je les laissais et je repartais car une personne de la zone libre arrivait, les prenait en charge et les plaçait. Ce que je regrette c'est que j'aurais pu en sauver beaucoup plus ».*

Fernand Peyronnet a ainsi fait passer des groupes de républicains

espagnols, des alsaciens, des gens de la commune et des Juifs durant des mois...

Jusqu'au jour où il reçut un ordre de mission du service de travail obligatoire (STO) dans les Sudètes, la partie tchèque annexée par le Reich. À la première occasion il s'évada et rejoignit la Tchécoslovaquie. Résistant, il se retrouva dans une brigade et participa à la Libération de Prague, juste avant l'arrivée des russes.

Ceci fait, il reprit sa vie de paysan à Festalemps.

Nomination : 2001 – Dossier 9508  
Sauvetage : Festalemps, Dordogne



## JEANNE PINET

Jeanne Pinet, sœur Dominique en religion, habite à Bordeaux à la Congrégation des sœurs de la Charité de Nevers.

Le 14 décembre 1943, une rafle a lieu à Bordeaux dans le quartier où habite la famille Fresco. Tout l'immeuble est arrêté mais M<sup>me</sup> Fresco et ses deux enfants, Jacques et Noémie, dix-neuf et quinze ans, semblent avoir été oubliés momentanément. Sans attendre, ils se mettent à la recherche d'un abri.

Noémie Fresco (qui est sourde) a l'idée de s'adresser à sœur Dominique pour qu'elle les héberge dans l'asile pour orphelines sourdes.

La famille a pu rester dans cet asile une quinzaine de jours, le temps de trouver une autre cachette. Durant ces quinze jours sœur Dominique, bien que connaissant les risques qu'elle encourait, a prodigué des soins à toute la famille.

Nomination : 2001 – Dossier 9345  
Sauvetage : Bordeaux, Gironde

## JEANNE ET CAROLINE PRIVAT

Les sœurs Jeanne et Caroline Privat vivent à Orthez. Elles sont toutes deux très actives dans une organisation protestante de secours qui se charge de trouver des familles d'accueil prêtes à cacher des enfants juifs venant de la capitale et à s'en occuper.

Jeanne et Caroline suivent de près toute l'opération. Elles restent personnellement en contact avec chaque enfant. Elles s'assurent qu'aucun d'entre eux ne connaît l'identité des autres, les réconfortent en leur promettant qu'un jour ils reverront leurs parents et, si nécessaire, retirent de la famille d'accueil des enfants maltraités et en trouvent une autre. La maison des sœurs est le foyer improvisé où leurs jeunes protégés savent pouvoir trouver réconfort et sympathie.

En 1942, les quatre enfants Liverman, dont le père vient d'être arrêté par la police française et déporté à Auschwitz, sont confiés

par leur mère à une organisation caritative protestante qui les envoie à Orthez.

Les sœurs Privat placent Roger, huit ans, à Biron. Raymonde, six ans, Simon, cinq ans et Jacques, deux ans, sont accueillis dans une ferme des Souarns à Orthez chez les Lassourreille\*, où ils resteront jusqu'à la Libération, choyés et bien traités.

La petite Raymonde va souvent chez Jeanne et Caroline Privat qui lui racontent des récits de la Bible. Mais ce n'est qu'après la Libération que Raymonde comprit que les enfants qu'elle rencontrait lors de ses visites chez les sœurs Privat étaient Juifs aussi.

Après la guerre, Caroline et Jeanne remirent les quatre enfants Liverman à une assistante sociale dépêchée par une œuvre juive avec laquelle l'organisation protestante qui les avait sauvés coopérait.

Nomination : 1998 – Dossier 8023  
Sauvetage : Orthez, Pyrénées-Atlantiques



*remplie d'une honte très, très, très profonde. Je ne pouvais pas y remédier, comme de l'eau sur les plumes d'un oiseau, car je savais que j'avais agi comme il le fallait.*

M<sup>me</sup> Meissner

## PIERRE ET MARIA PLADEPOUSEAUX ET LEURS FILLES MARIE ET JEANNE

Pierre et Maria Pladepouseaux vivent dans la ferme familiale à Asson, avec leurs filles Marie et Jeanne, leurs parents et un employé agricole.

Une assistante sociale de Pau leur amène une petite fille de Boulogne qui passera une année à la ferme. Ils abriteront aussi un évadé... puis d'autres.

M. Bukspan, ses trois enfants, Rachel, Charles et Jacky, sa seconde épouse et une tante, arrivent d'Anvers après avoir été refoulés au fur et à mesure de l'avancée des Allemands.

La famille Bukspan est en résidence surveillée. Pierre Sanchou\*, facteur à Nay, leur loue un petit logement dans sa maison qu'il habite, située juste en face de la ferme des Pladepouseaux.

Les Bukspan vont chercher des œufs à la ferme Pladepouseaux.

M. Bukspan muni de faux papiers pour sa famille tente de passer en Espagne, sans y parvenir.

En août 1942, Pierre Sanchou\* est averti par un ami que toutes les familles juives des environs seront raflees dans la nuit.

M. Bukspan demande à Maria Pladepouseaux si elle peut garder son fils Charles. Elle accepte sans hésiter.

Charles, onze ans et demi, arrive à la ferme le jour-même et y restera jusqu'en octobre 1944.

Charles s'adapte vite à la vie à la ferme. Il a six ans de moins que les jumelles et devient le petit frère que Marie et Jeanne auraient aimé avoir.

Même si Charles circule libre-

ment dans la ferme et s'occupe des animaux, sa présence est gardée secrète, les Pladepouseaux craignant des dénonciations.

En 1944, M. Bukspan est très malade. M<sup>me</sup> Sanchou\* se chargera de l'emmener à l'hôpital mais il décédera huit jours avant la Libération, alors que Charles habite toujours chez les Pladepouseaux.

Fin 1944, Charles rejoint sa belle-mère Sarah, sa sœur Rachel, et son petit frère Jacky, et ils partent pour Pau.

Charles restera en contact avec les Pladepouseaux qu'il considère comme sa famille.

Plus tard Charles partira vivre en Israël où Marie et Jeanne (épouse Gassié) iront lui rendre visite en 1976.

Nomination : 2000 - Dossier 9054  
Sauvetage : Asson, Pyrénées-Atlantiques

*En 2001, la mairie de Paris inaugurait l'allée des Justes dans une rue jouxtant le Mémorial de la Shoah.  
En 2006, le mur comprenant le nom de tous les Justes de France honorés par Yad Vashem était inauguré.*



## JEAN ET MARIE-JEANNE POMMES

Mireille Gluckman et ses parents se réfugient à Pau en septembre 1940.

Le père sera interné à Gurs, puis relâché.

Devant le danger, Mireille est d'abord confiée à des amis puis placée dans un orphelinat.

En septembre 1943, elle a alors huit ans, son père la confie à la famille Pommes à Assat. Elle y retrouve son oncle, sa tante, sa cousine Gisèle et son cousin Jean-Claude Kluger qui sont hébergés par les Pommes depuis 1942 et y resteront jusqu'en 1944.

En mars 1944, les parents de Mireille Gluckman qui étaient cachés à Jurançon viennent la chercher.

Jean Pommes, postier et résistant et son épouse Marie-Jeanne ont pris en charge ces personnes à titre bénévole.

Nomination : 2003  
Dossier 10089  
Sauvetage : Assat,  
Pyrénées-Atlantiques

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## ÉLISABETH ROUBINET

Originaires de Salonique, Jacques Gattégno et son épouse Léonore sont chapeliers à Paris. Ils ont deux filles, Rachel Évelyne née en 1926 et Huguette née en 1930.

En 1940, les lois raciales de Vichy imposent un administrateur à leur entreprise. Ils ne peuvent plus exercer leur métier. En août 1941, la famille Gattégno franchit la ligne de démarcation avec l'aide de passeurs. Ils arrivent à Millau en Aveyron.

Les parents, étrangers, sont placés en résidence assignée à Salles-Curan, tandis que leurs filles sont pensionnaires au collège de Millau.

Le 20 février 1943, des gendarmes français viennent arrêter Jacques Gattégno qui est conduit au camp de Gurs. Après trois mois, il est envoyé par chance dans un camp de travailleurs en zone italienne aux Mées (Basses-Alpes), où les détenus, grâce au Commandant Moreau, ont le droit de chercher du travail à l'extérieur, à condition de ne pas s'évader. Jacques Gattégno y fait la connaissance de Jehan-Yves Dienne\*, patron de la « Scierie des Pénitents » qui l'engage comme

comptable et lui permet d'échapper à la déportation. Sa femme et ses filles le rejoignent. Ils apprennent alors que la police est venue arrêter les deux fillettes au collège en juin 1943, heureusement après leur départ.

En septembre 1943, la zone libre est envahie par les Allemands. Les parents Gattégno cherchent à mettre leurs filles en sécurité. C'est alors que Jehan-Yves Dienne\* propose de les conduire à Saint-Raphaël, un petit village de Dordogne où vivent Élisabeth Roubinet, sa belle-mère, et la fille de Jehan-Yves Dienne\*, Janine, treize ans. Le voyage dure trois jours pour une arrivée sans encombre.

Élisabeth Roubinet, soixante-quatre ans, est une personne pleine de sagesse et de bonté. Elle héberge, outre sa petite fille et les deux fillettes juives qu'elle soigne comme ses propres enfants, un autre réfugié juif, M. Bitton.

Élisabeth sait garder son sang-froid en toutes circonstances. Si bien qu'en avril 1944, lorsque deux SS se présentent pour la questionner au sujet des deux jeunes filles, elle donne le change, sauvant ainsi

ses protégées jusqu'à la Libération.

Pour les parents Gattégno restés aux Mées, la situation devient périlleuse. Bientôt appelés à se présenter à la Kommandantur, munis de vingt kilogrammes de bagages, ils sont sauvés grâce au secrétaire de mairie des Mées qui leur fournit de faux papiers. Ils reviennent à Paris, fin 1943, se réfugiant chez divers amis. Leur existence devient de plus en plus précaire.

Fort heureusement, ils correspondent toujours avec Jehan-Yves Dienne\*, dont l'épouse, Marie-Jeanne Dienne\*, employée à la Société Générale, occupe seule leur appartement de Neuilly. Faisant preuve d'une grande générosité, Marie-Jeanne se met en rapport avec ces personnes en détresse et les accueille chez elle d'avril 1944 jusqu'à la Libération.

L'amitié est restée vivace entre les deux familles et s'est poursuivie jusqu'au décès, en avril 2003, de Marie-Jeanne Dienne\*, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Nomination : 2005 - Dossier 10589  
Sauvetage : Saint-Raphaël, Dordogne

## GEORGES ROCAL dit PÈRE JULIEN

Les Molho vivait à Paris.

Lors de la grande rafle du 16 juillet 1942, M<sup>me</sup> Molho est arrêtée à son domicile, internée puis déportée. Absents de la maison, M. Molho et ses deux filles, Rachel et Liliane, seize et huit ans, échappent à l'arrestation.

M. Molho décide de se réfugier avec ses deux filles en zone libre non encore occupée. Ils réussissent à franchir la ligne de démarcation

et sur les conseils d'un oncle non-juif de sa femme, M. Molho se rend à Saint-Saud-Lacoussière et s'adresse au père Julien. Ce dernier leur offre immédiatement l'hospitalité. Les nouveaux venus ont beau avoir de faux papiers d'identité, tout le village sait que les hôtes du curé sont juifs. Pourtant personne ne les dénonce.

Les Molho vivent chez le père Julien de l'été 1942 à la fin de l'Oc-

cupation. Le père Julien qui agit par conviction religieuse et pour des raisons humanitaires refuse le moindre paiement, que ce soit pour le logement ou pour la nourriture.

À la Libération, M. Molho rentre à Paris avec ses filles.

Nomination : 1980 - Dossier 1829  
Sauvetage : Saint-Saud-Lacoussière, Dordogne

## JACQUES ET SIMONE ROUSSEAU

Robert Marx, (Marcy de son nom de comédien), vit avec ses parents et sa sœur à Montpellier depuis 1940. Les allemands occupent la zone sud en 1942. Robert demande alors de l'aide à Hélène Duc\*, une amie comédienne, Il restera caché quelques semaines chez Jeanne Duc\*, la mère d'Hélène, à Bergerac.

Pendant ce temps, Hélène Duc\* cherche une cachette plus sûre qu'elle trouve au hameau du Peymilou, en Dordogne chez un couple d'instituteurs, Jacques et Simone

Rousseau. Robert Marx restera chez les Rousseau de mi-novembre 1942 à mi-février 1943, passant pour un membre de la famille.

Les Rousseau envisagent une solution de secours en cas de danger : deux sacs à dos sont prêts en permanence afin que Jacques puisse emmener Robert se cacher dans la forêt.

Robert partira en février 1943 sous une fausse identité à Saint-Félicien (Ardèche) où il restera quelques temps avant de se cacher

près de Villefranche et retrouvera, à la Libération, sa famille qui était réfugiée près de Bergerac.

Nomination : 2007 - Dossier 10515  
Sauvetage : Hameau du Peymilou de Prignonieux, Dordogne





## GEORGES ET ÉVA ROUQUET ET LEUR fille GINETTE (ÉPOUSE FOURNIER)

Raymond Friedmann, Marthe Friedmann née Kahn et leur fils Jacques, né en 1930, habitent Paris. Raymond Friedmann est bijoutier. Il est mobilisé en 1939.

Durant l'exode, la famille quitte Paris et rejoint le père démobilisé à Taron dans les Pyrénées-Atlantiques et ils vont tous les trois s'installer à Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne.

Les Friedmann se lient d'amitié avec Georges et Éva Rouquet, marchands de légumes. Georges Rouquet, garde républicain à Paris refuse de servir Vichy et part avec sa femme et sa fille Ginette, née en 1922, et il achète le magasin des Friedmann

De l'automne 1943 au printemps 1944, les Rouquet ont caché les parents Friedmann dans une soupenette au dessus de leur magasin. Jacques est pensionnaire au collège de Villeneuve-sur-Lot, dirigé par Gaston Bourgeois\*.

Le 19 février 1944, mille deux cents résistants emprisonnés à la centrale d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot, tentent une évasion collective pour rejoindre les maquis du Lot-et-Garonne. C'est la plus importante mutinerie de la Résistance française entre les murs d'une prison. Le 23 février, sur ordre de Joseph Darnand, cinquante otages sont choisis dont douze sont condamnés à mort et passés par les armes.

Les Friedmann doivent se mettre à l'abri et Ginette Rouquet leur obtient des faux papiers et les aide à rejoindre la ferme de M. Barbe à Gos dans le Tarn. Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre.

Après la Libération, les Friedmann regagnent Paris et resteront en relation avec les Rouquet.

Nomination : 2005 - Dossier 10436  
Sauvetage : Villeneuve sur Lot,  
Lot-et-Garonne



## JOSEPH ROUX ET SA fille YVONNE (ÉPOUSE MIQNOT)

Lorsque la guerre éclate en 1939, la famille Weill, des Juifs français vivant en Alsace, sont évacués avec l'ensemble de la population de cette région.

Pendant de longs mois, les Weill parcourent la France à la recherche d'un refuge.

C'est dans ces circonstances difficiles que M<sup>me</sup> Weill met au monde, une petite fille, Yvonne qui faillit périr aussitôt.

En 1943, la famille épuisée et sans ressources, s'adresse au maire de Clermont-d'Excideuil, Joseph Roux, qui a la réputation d'être hospitalier envers les Juifs. De fait, le maire les enregistre à la mairie, sans porter la mention « Juif » comme l'exige la loi.

Aidé de sa fille Yvonne qui, en sa qualité d'employée de mairie peut se procurer formulaires et papiers en blanc, Joseph Roux établit des fausses cartes d'identité au nom de « Veill » ainsi que des cartes d'alimentation.

Partant du principe que ce n'est

pas là qu'on ira chercher des Juifs, il les loge au presbytère, qui est inhabité. Il y apporte des meubles et divers ustensiles et aménage la maison et le jardin entourant la maison pour que les Weill puissent y cultiver des légumes.

Les Weill et la petite Arlette ne sont pas la seule famille assistée par Joseph et Yvonne. Joseph Roux enregistre de la même manière plusieurs autres familles, leur délivrant des pièces officielles exemptes de la mention « Juif ».

Il met en lieu sûr les bijoux et les objets précieux qu'il restitue scrupuleusement après la Libération.

En 1944, Joseph Roux conduit lui-même M<sup>me</sup> Weill, à bord de sa carriole, à la maternité où naît Violette, franchissant avec sang-froid trois postes de contrôle.

Après la Libération, les Weill retournèrent vivre en Alsace, mais restèrent en relation avec leurs sauveteurs.

Nomination : 1982 - Dossier 2339  
Sauvetage : Clermont-d'Excideuil, Dordogne



## PIERRE ET MARIE SANCHOU ET LEURS FILLES MADELEINE ET MICHELINE

Pierre et Marie Sanchou et leurs trois enfants Micheline, Madeleine et Jean habitent Asson. Pierre est facteur à Nay.

M. Bukspan, ses trois enfants, Rachel, Charles et Jacky, sa seconde épouse, Sarah, ainsi qu'une sœur de sa première épouse, Ilda, arrivent d'Anvers après avoir été refoulés au fur et à mesure de l'avancée des Allemands.

La famille Bukspan est en résidence surveillée et Pierre Sanchou\* accepte de leur louer un petit logement dans sa maison juste en face de la ferme des Pladepouseaux\* où ils vont chercher des œufs.

En août 1942, Pierre Sanchou est averti par un ami de Nay que toutes les familles juives des environs seraient raflées dans la nuit.

Pierre Sanchou aidé de Pierre Bert et de son fils Gaston (qui deviendra le mari de Micheline Sanchou) se mettent en quête de cachettes pour la famille.

Jacky qui a deux ans restera chez les Sanchou\* et M. Bukspan demande à Maria Pladepouseaux\* de garder Charles à la ferme. Elle accepte sans hésiter. Charles qui a onze ans et demi arrive à la ferme le jour-même et y restera jusqu'en octobre 1944.

Pierre Sanchou\* trouve alors une cachette pour M. Bukspan, sa femme Sarah, sa belle-sœur Ilda et la petite Rachel dans une grange, au flanc de l'oppidum à Asson, qui appartient à Édouard Monguilholou. Ils y resteront jusqu'à l'automne.

La famille Sanchou s'occupe de les ravitailler quotidiennement et de leur fournir du linge propre.

La grange n'est pas chauffée et dès que l'hiver arrive, Pierre Sanchou\* organisera d'autres cachettes pour les fugitifs.

À Asson, les Peyroutet, une famille de paysan, accepte de leur louer une chambre dans la maison. Louise Peyroutet vit avec sa belle famille, son mari ayant été fait prisonnier. Elle loue aux fugitifs sa propre chambre. Les Bukspan ne peuvent sortir de la chambre de peur d'être dénoncés. Ilda n'en peut plus de vivre enfermée dans une chambre et part un soir en claquant la porte. Elle passe chez les Pladepouseaux\* puis traverse les champs et le gave de Pau et arrive jusqu'à Marseille en se faisant passer pour muette.

Pierre Sanchou craignant qu'Ilda

soit arrêtée et que la cachette des Bukspan soit alors découverte cherche une autre cachette. C'est ainsi que M. Bukspan, Sarah et Rachel arrivent chez les Cassou avec qui ils partagent les veillées, le soir au coin du feu.

M. Bukspan « a attrapé le scorbut » et M<sup>me</sup> Cassou leur demande alors de trouver un autre logement.

À pied, Pierre Sanchou et Pierre Bert les emmènent, à sept kilomètres de là, au pied de la montagne chez les Pommé à Asson. Les Pommé sont des parents de Pierre Bert. Les Bukspan y vivront jusqu'à la Libération.

Cependant, M. Bukspan est de plus en plus malade. Les Sanchou font appel à leur médecin, un homme de confiance, le docteur Sénéchal, mais M. Bukspan est mourant. Pierre Sanchou et le docteur Sénéchal le chargent dans la voiture du médecin et l'emmènent chez les Sanchou qui vont le veiller toute la nuit. Le lendemain, Marie Sanchou et le docteur Sénéchal l'emmènent à l'hôpital, mais il est trop tard, il mourra le lendemain, huit jours avant la Libération.

Fin 1944, Sarah Bukspan emmène sa belle-fille Rachel, son beau-fils Charles et son fils Jacky à Pau où ils vont rester une année.

Rachel et Charles resteront en contact avec les familles Sanchou et Pladepouseaux\*.

Nomination : 2001 - Dossier 9054  
Sauvetage : Asson,  
Pyrénées-Atlantiques

## MAXIME ET ÉLÉONORE SARLAT

Maxime Sarlat est l'instituteur et le secrétaire de mairie de Villamblard.

Lorsque la guerre éclate, un certain nombre de familles évacuées d'Alsace, dont plusieurs familles juives, viennent s'installer dans la localité.

Maxime Sarlat et sa femme Éléonore sont tout à fait hostiles à la politique anti-juive de Vichy.

Le secrétaire de mairie aidera de nombreux Juifs à échapper à l'arrestation et à la déportation, en leur donnant de faux papiers, exempts de la mention « Juif ».

C'est ainsi qu'Alfred Uhry et sa famille, le personnel d'organisations juives de Périgueux et même des enfants pris en charge par l'OSE à Montintin, près de Limoges, reçoivent une nouvelle identité.

Résistant, Maxime sera dénoncé et arrêté le 16 décembre 1943. Torturé par la Gestapo à Limoges, il sera déporté à Buchenwald. Il survécut, mais rentra à Villamblard malade et infirme.

Restée seule, Éléonore, demeura active au service de la Résistance et continua à procurer de faux papiers d'identité à des Juifs.

C'est grâce à elle que Marguerite Marx put échapper à la Gestapo et fuir Périgueux pour se réfugier à Paris en avril 1944.

Nomination : 1986 - Dossier 3360  
Sauvetage : Villamblard,  
Dordogne





RAYMONDE SAUVIAC

Raymonde Sauviac habitait rue Judaïque, près du cimetière protestant de Bordeaux. Elle joua un rôle décisif dans le sauvetage de quatre réfugiées juives, des proches de la famille de Monbrison, et d'un enfant.

Avant la guerre, Raymonde Sauviac fait partie de l'équipe enseignante du château de Quincy-sous-Sénart. Le propriétaire, le comte Hubert de Monbrison, Secrétaire général du Secours aux enfants de réfugiés politiques, y crée un home accueillant successivement des jeunes filles de l'émigration russe, des réfugiées espagnoles et en juillet 1939, quarante garçonnets juifs de Berlin.

Après la débâcle, l'OSE prend en charge ces petits réfugiés, transférés en zone libre.

M. de Monbrison et sa femme Renée née Cahen d'Anvers, juive émigrée de Russie, et leurs quatre enfants se replient au Pyla tandis que Raymonde (qui deviendra M<sup>me</sup> Fanouillaire) retourne chez elle à Bordeaux.

Durant la période d'août 1942 à octobre 1943, elle cache à son domicile successivement, une tante de Renée de Monbrison, Louise War-

shawski, évadée du camp des Monts à Tours, son amie Katia Berline et la mère de Renée, Sonia Cahen d'Anvers.

Quelques jours après leur arrivée, Raymonde convoie chacune de ces femmes de l'autre côté de la ligne de démarcation. Ces passages sont extrêmement périlleux, y compris pour Raymonde, d'autant que le très fort accent russe des trois dames réfugiées trahit leur origine.

Elle fit aussi franchir la ligne à Jean de Monbrison, le cadet des enfants du couple de Monbrison.

Sonia Cahen d'Anvers écrit dans ses *Mémoires d'une Babouchka*: «*Le péril où je me trouvais était sans nul doute bien encombrant pour tous ceux qui m'aidaient et j'étais pleine de gratitude pour leur offre si magnanime*».

Nomination : 1999 -  
Dossier 8619  
Sauvetage : Bordeaux,  
Gironde

LOUIS ET MARGUERITE SAUTIÉ  
ET LEUR fille JEANNE

Louis et Marguerite Sautié et leur fille Jeanne hébergent trois Juifs de la même famille au sein de leur ferme et ce jusqu'à la fin de l'Occupation allemande. Ils ne manquent de rien, pourtant le Béarn, situé en zone libre, connaît également les restrictions.

Jeanne récupère des enfants juifs à la gare d'Orthez et les accompagne à la ferme familiale.

Ils y seront cachés et protégés.

Nomination : 2001 - Dossier 9472  
Sauvetage : Orthez,  
Pyrénées-Atlantiques



WAITSTILL HASTINGS ET MARTHA SHARP

Waitstill Hastings et Martha Sharp ont été élevés au rang de Justes des Nations par l'État d'Israël en 2005 pour leurs actions, à Pau, lors du terrible exode de 1940.

Le révérend Waitstill H. Sharp et son épouse Martha sont représentants des Unitariens en France en 1940.

En juin 1940, deux cents mille réfugiés affluent à Pau, fuyant la guerre et le chaos. Martha Sharp, jeune américaine de vingt-cinq ans, organise alors une action humanitaire historique au profit des enfants.

Cette jeune missionnaire de l'Unitarian Service Committee (branche de l'Église Protestante Américaine ayant pour but d'aider les enfants des pays touchés par la guerre), accompagnée de Lisbonne à Pau, deux wagons de lait en poudre destiné aux nourrissons. La jeune américaine et les deux wagons de lait arrivent à Pau le 14 juin 1940. En plus de ses quarante mille habi-

tants, Pau abrite deux cents mille réfugiés fuyant l'avancée des nazis. Le maire de l'époque, le docteur Pierre Verdenal, aide Martha de toutes ses forces et lui fournit véhicules et bons d'essence. En novembre 40, après avoir organisé la distribution du lait et sauvé des centaines de nouveaux nés, les Sharp rentrent aux États-Unis, accompagnés par une cinquantaine d'enfants, la plupart des orphelins

qu'ils ont recueillis et cachés à Lourdes. Ils embarquent à Marseille à ses côtés et sont adoptés par des familles protestantes américaines.

Au cours d'une cérémonie très émouvante le maire de Pau a remis la médaille d'Or de la Ville de Pau à la fille de Martha Sharp, le professeur Martha Sharp-Joukowsky, directrice du département d'archéologie de la célèbre Université Brown (Providence).

Nomination : 2005  
Sauvetage : Pau, Pyrénées-Atlantiques



## ALPHONSE ET MARIE SOUBESTE ET LEUR FILS ROGER

Roger Soubeste, un commerçant des Landes, a sauvé Denise Cattan en 1943.

Interviewé récemment, il rigole, malicieux comme un gamin qui viendrait de réussir un coup penda-ble, et avertit : « Vous savez, je ne m'attendais pas trop à ce qu'on s'inté-resse encore à cette affaire si longtemps après, alors il ne faut pas m'en vouloir si j'ai du mal à me rap-peler certains détails... »

Calé dans son fauteuil, Roger Soubeste inspire ensuite un grand coup. Puis, ses deux petits yeux vifs braqués sur son interlocuteur, il lance : « Tout a commencé un soir de 1942, lorsqu'une voiture s'est garée dans la cour de la ferme familiale... »

La scène, dont ce Landais s'applique en fait à restituer chaque détail, se déroule en zone libre dans le ha-meau de Beyries, à huit cents mètres seulement de la ligne de démarca-tion.

Cette nuit-là, Hen-riette Cohen, son mari et sa fille Denise sont entrés au hasard chez les Soubeste pour y trou-ver refuge. Inquiets, visiblement épuisés, ils sont accueillis avec cha-leur, nourris, hébergés. Quelques jours plus tard, ils repartent dans l'espoir de gagner Paris. Les deux familles pensent alors ne jamais se

revoir. Elles viennent en fait de se lier à jamais.

Henriette Cohen avec son bébé revient chez les Soubeste, fuyant Paris après que son mari ait été déporté vers Dachau.

Elle a du laisser sa petite Denise, âgée de trois ans, chez ses parents dans la région de Brive.

Alphonse et Roger Soubeste décident d'aller chercher la fillette de l'autre côté de la ligne. « On savait évidemment que c'était dange-reux, qu'on risquait d'être fusillés si on se faisait prendre, sourit Roger. Mais à l'époque, on s'est dit qu'on n'avait pas le choix, qu'on ne pouvait pas être complice de cette situation. »

Jusqu'à la Libération, Henriette

Cohen, Denise et sa petite sœur, encore bébé, vivent dans la ferme des Soubeste, souvent contraintes de se cacher dans la grange.

Avec l'aide des maires des com-munes environnantes, Roger leur procure de faux papiers, de fausses cartes d'alimentation.

À Beyries, tout le monde sait que les Soubeste hébergent la famille Co-hen, mais personne n'a parlé. « C'était un autre temps, ça nous pa-raissait naturel, avance Fernande, l'épouse de Roger. Aujourd'hui, avec toutes les tensions qui règnent dans la société, je crois que les gens ne sau-raient pas garder ainsi le silence. »

Après la guerre, Denise passe encore trois ans à Beyries, alors que son père, libéré des camps de concentration, et sa mère tentent de reconstruire une vie à Paris.

Roger Soubeste et Denise ne se perdront jamais de vue.

Roger a assisté à l'hommage du Pan-théon, où une place lui avait été réservée tout à côté du président Chi-rac. Était présente également, Denise Cat-tan, née Cohen, qui a suivi des yeux « son Juste » tout au long de la cérémonie.



Les Beyries

Nomination : 2001

Dossier 9348

Sauvetage : Beyries, Landes

## ANGÈLE SOUVERBIELLE ET SON FILS LÉONCE

La famille Bialobroda, originaire de Pologne émigre à Paris en 1929.

En 1940 lors de l'armistice la famille se retrouve à Pau, puis est assignée à résidence par la Préfec-ture des Basses-Pyrénées à Nay, situé à vingt kilomètres de Pau et de Lourdes.

Début 1942, Joseph Bialobroda, dix-huit ans, est affecté sur ordre de la Préfecture dans une compagnie de travailleurs étrangers à Louvie-Juzon. Par l'entremise d'un camarade belge il fait connaissance de Léonce Souverbielle, âgé de dix-neuf ans, qui lui établit un contrat de travail dans l'entreprise de son père.

Il loge à Nay chez les parents Souverbielle et travaille à Coarraze.

Quelques jours avant Noël, Joseph est convoqué pour se pré-senter au camp de Gurs. Décidé à rejoindre la zone italienne réputée plus clémentine, il achète sa première « fausse carte d'identité » et explique la situation à son patron, Léonce Souverbielle, en qui il a toute confiance.

Celui-ci va à la mairie et lui ramène l'acte de naissance de son frère Jules, le certificat de première communion de celui-ci ainsi que sa carte d'alimentation et Joseph peut ainsi gagner Grenoble.

Pendant des mois, chaque semaine Léonce rend visite aux parents de Joseph et veille à les ravitailler jusqu'à leur départ pour Grenoble.

Cette nouvelle identité protège Joseph quelques années, mais le 24 juillet 1944, il tombe dans le piège d'un contrôle d'identité en se ren-dant à un rendez-vous clandestin. Il est déporté à Auschwitz, où il passe six mois. Joseph dira : « On ne se remet jamais d'avoir vu ce qu'aucun humain ne devrait voir ». À sa sortie, alors qu'il a vingt et un ans, Joseph rejoint l'entreprise de tricot de ses parents, qu'il a miraculeusement retrouvés.

Joseph Bialobroda deviendra Joseph Bialot, auteur de polars, et restera en relation avec Léonce et sa famille.

Nomination : 2000 - Dossier 8816

Sauvetage : Coarraze, Pyrénées-Atlantiques



## ALOYSE ET MÉLANIE STREBLER

Aloyse Strebler, officier de police, vit à Périgueux avec son épouse Mélanie.

Au début de la guerre, de nombreux réfugiés juifs arrivent dans le département.

Profondément hostile à la politique raciale de Vichy, l'officier de police avertit, des rafles en préparation, les Juifs qu'il connaît.

Le 26 août 1942, Aloyse Strebler n'a pas le temps de prévenir la famille Lang, elle est arrêtée. Le père, la mère et trois des enfants, Simon, douze ans, et ses deux sœurs de huit et quatorze ans sont internés au camp de Saint-Pardoux-la-Rivière. Armand, le frère aîné est envoyé à Nexon d'où il doit être transféré à Drancy.

Aloyse Strebler fait remettre en liberté les Lang emprisonnés à Saint-Pardoux-la-Rivière, en faisant valoir que deux des fils étaient citoyens français et fait également sortir plusieurs autres Juifs du camp, tout comme il fait libérer de Nexon Armand Lang. Il met en contact la famille, à nouveau réunie, avec des amis susceptibles de les cacher.

Ernest Homburger et son ami, Éric Bodenheimer, deux réfugiés juifs de dix-neuf ans, sont eux aussi arrêtés au cours d'une rafle le 26 août 1942 à Saint-Astier. Ils sont internés à Saint-Pardoux-la-Rivière. Le camp composé de deux baraquements, entouré de barbelés est gardé par des miliciens. Il est dirigé par Aloyse Strebler, celui-ci indique aux deux jeunes gens une cachette dans le plafond d'un baraquement, ce qui leur permet de ne pas faire partie du convoi de dix-sept heures à destination de Drancy, dont il n'y aura aucun survivant.

Mélanie Strebler soutient l'action de son époux et elle lui vient en aide en accomplissant des missions de liaison indispensables mais dangereuses.

Les Strebler furent dénoncés. Aloyse réussit à se faire muter à Annecy où le couple continua à protéger les Juifs.

Nomination : 1978 – Dossier 1220  
Sauvetage : Saint-Pardoux-la-Rivière, Dordogne

## VICTORINE TEYSSANDIER, SON FILS JEAN, SA BELLE-FILLE ÉVA ET LEUR FILS LÉO

Hélène et Simon Rauner, Juifs allemands, ont fui l'Allemagne à la prise de pouvoir par les nazis en 1933 ; ils s'installent à Strasbourg.

Quand la guerre éclate, les Rauner sont évacués, comme les autres habitants de la ville. Ils trouvent asile à Sainte-Orse où ils vivent une relative tranquillité jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1944.

Ce jour là, la division Brehmer fait irruption. Elle a pour mission la destruction de la Résistance et de ses soutiens, conjointement à l'extermination des Juifs réfugiés.

Des scènes d'horreur se déroulent, après que deux cents soldats répandus dans le bourg, fouillent, pillent, terrorisent, incendient. Dix personnes sont exécutées sur place.

Une ferme abritant des Juifs est incendiée, les femmes et les enfants s'y trouvant sont arrêtés et déportés.

Le terrible bilan de vingt-sept personnes tuées dans des conditions effroyables serait cependant beaucoup plus élevé sans les initiatives et les actes de solidarité active envers les réfugiés.

Ceux de Jean-Albert Bousquet\*,

de Charles Devaux à la Tannerie, de Léo Teyssandier\* à Pelle et de Jean Lagorce\* permettent notamment aux Rauner d'échapper à leurs bourreaux.

Hélène et Simon Rauner ont le temps de se sauver dans la forêt. Ils se réfugient dans des baraquements où, au siècle précédent vécurent des mineurs. Ils repèrent l'endroit par hasard, quelque temps auparavant et conviennent de s'y cacher en cas d'urgence. Le frère de Simon, Gustav, vient les rejoindre avec sa femme Bertha et leur fille Colette.

Le lendemain, poussées par la faim, Colette et sa mère décident d'aller à la ferme de Léo Teyssandier, un ami de la jeune fille, pour demander de l'aide. La ferme se trouve un peu à l'écart du village. Léo y vit avec ses parents, Jean et Éva, et sa grand-mère Victorine.

Les Teyssandier\*, après les atrocités de la veille sont parfaitement conscients du danger. Ils fournissent assez de nourriture et de boissons pour les deux familles. Pendant les cinq semaines suivantes, deux membres de la famille Rauner viennent plusieurs fois par semaine chercher du ravitaillement. Ces visites s'effectuent à la nuit tombée, à une heure convenue.

Léo Teyssandier et ses parents s'arrangèrent pour ne pas être à la ferme, laissant Victorine, la grand-mère, remplir les paniers des Rauner, sans demander la moindre rétribution.

Ensuite, les Rauner réussissent à quitter le village pour Périgueux, Bergerac, puis Limoges.

Après la Libération, les Rauner retournent à Sainte-Orse et y restent jusqu'à leur départ pour l'Amérique, en octobre 1946. Colette part en novembre 1944 travailler au château de Ferrières près de Paris, monitrice à l'Œuvre de Secours aux Enfants destinée aux enfants juifs qui avaient survécu à la guerre, orphelins pour la plupart.

Nomination : 1991  
Dossier 4832  
Sauvetage : Sainte-Orse, Dordogne

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)



*Je compare souvent la vie héroïque de mes grands-parents à la mienne. Cela peut parfois  
qui est aussi le mien, et précise que ce nom doit être honoré à tout*

## MARIE UTHURRIAGE (SŒUR SAINT-JEAN)

Marie Uthurriage, en religion sœur Saint-Jean, est directrice de l'orphelinat de Jatxou, dans le Pays-Basque.

Après avoir été dénoncée par le maire de Urt, la famille Lévy est arrêtée puis transférée au camp de Drancy, en 1943. Le père ne revint jamais. M<sup>me</sup> Lévy et ses deux fils, René et Lucien, en réchappent miraculeusement.

Pour leur sécurité M<sup>me</sup> Lévy décide de se séparer d'eux et de les placer à Jatxou auprès de sœur Saint-Jean qui les cache parmi les quatre cents enfants dont elle a la charge.

Sœur Saint-Jean décide, avec l'accord de leur mère, de catholiciser les deux jeunes garçons afin de justifier leur présence à l'orphelinat aux yeux du village.

Ils vivent cachés dans cet orphelinat dès mi janvier 1944, avant d'être envoyés chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Pau où ils restent jusqu'à la Libération.

Nomination : 2001 - Dossier 9296  
Sauvetage : Jatxou,  
Pyrénées-Atlantiques

## JEAN-EUGÈNE ET MARIE-LÉA VEYSSIÈRE

Jacques Olesinski est né en 1931 à Rombas en Moselle. Au début de la guerre, toute la famille Olesinski, constituée de cinq personnes, est évacuée sur Poitiers dans un camp puis à Aytre en Charente.

En 1941, ils sont évacués à Saint-Privat-des-Prés, en Dordogne, au château de Renaudie avec plusieurs familles. À proximité se trouve une ferme où habitent Jean-Eugène et Marie-Léa Veyssière et leurs enfants Marcel et Yvette, qui aident les familles juives à s'installer.

En octobre 1942, les gendarmes viennent arrêter la famille Olesinski, dont Marie-Léa Veyssière parvient à extraire le jeune Jacques.

Elle le cache jusqu'en 1944, en prenant tous les risques et l'élève avec ses enfants Marcel et Yvette.

La cousine de Jacques Olesinski viendra le rejoindre et l'emmènera au Chambon-sur-Lignon où ils resteront jusqu'à la Libération.

La famille de Jacques Olesinski a été déportée et n'est jamais revenue.

Nomination : 2005 - Dossier 10573  
Sauvetage : Saint-Privat des Prés, Dordogne

## ÉMILE ET FÉLICIE TREYTURE

Émile et Félicie Treyture, des retraités sans enfants, vivent à Orthez.

La famille Intrator, des Juifs allemands, émigrés en France dans les années 30 s'étaient installés à Paris. Cherchant asile pour leurs trois enfants et eux-mêmes, ils s'adressent à l'OSE qui trouve un placement pour Jacques, douze ans, chez Émile et Félicie Treyture à Orthez et pour ses deux sœurs, Jenny et Sonia, chez Raoul et Jeanne Frédez\*, les cousins d'Émile

et Félicie Treyture.

Raoul Frédez\* se rend à Paris afin d'aller chercher les trois enfants, se charge de les inscrire à l'école et de leur fournir des cartes d'alimentation.

Les gens d'Orthez ignoraient que les enfants étaient juifs et les appelait « les Parisiens ».

Les enfants sont restés, protégés par ces familles, de l'été 1943 jusqu'à la fin de l'Occupation.

Nomination : 1997 - Dossier 7664  
Sauvetage : Orthez, Pyrénées-Atlantiques

## MARQUERITE ET PAUL TZAUT

Paul et Marguerite, dite Lily Tzaut, s'engagèrent dans l'Armée du salut en 1921. Ils avaient alors vingt ans.

En mai 1942, ils sont nommés directeurs de la maison de retraite de l'œuvre installée au domaine d'Escoutet, près de Tonneins.

Un soir de l'été 1942, on frappe à la porte. Les Hercok, un couple juif demande l'hospitalité. La maison est pleine de pensionnaires, mais on reçoit les nouveaux arrivants.

Ils sont trop jeunes pour être admis comme pensionnaires. Paul et Lily les embauchent. M<sup>me</sup> Hercok est employée à la cuisine tandis que son mari s'occupe du jardin, de la volaille, et de la vache de l'établissement.

Quinze autres fugitifs suivront. Paul et Lily Tzaut, avec la complicité de leurs enfants, les accueillent, les cachent ou les abritent sous de fausses identités. La plupart auront finalement la vie sauve.

Paul et Else Gunzburg sont cachés de 1943 à la Libération en effectuant divers travaux au domaine.

Mais la famille Tzaut court un risque énorme d'autant qu'une école de police se trouve à proximité. Contrôle de cartes alimentaires, soupçons, nuits sans sommeil... La tension est à son comble quand un jeune pilote allemand fait un atterrissage de fortune à proximité. Deux soldats restent sur place plusieurs jours pour garder l'appareil, sans s'apercevoir qu'ils partagent le même toit que leurs victimes désignées.

Quand l'Armée du Salut est dissoute en 1943, l'établissement poursuit son activité sous l'égide de la Communauté des diaconesses de Reuilly, en attendant la Libération.

Après la guerre, les Tzaut restèrent en contact de longues années durant avec ceux qu'ils avaient sauvés.

Nomination : 1973 - Dossier 828  
Sauvetage : Tonneins, Lot-et-Garonne





*culpabiliser. Le mur des Justes en Israël contient le patronyme de mes grands-parents, jamais. Je ne suis pas sûr d'être capable d'autant de courage qu'eux.*

Marc Fleuroux

## RENÉ TAUZIN

René Tauzin fait la connaissance en 1940 de René Jacob venu se réfugier avec sa famille à Illats, en Gironde. *« Il avait quatorze ans et moi vingt, mais nous étions comme des frères. Je savais les dangers qu'il courait en tant que juif. Aussi, tous les soirs, il passait me voir après son travail, nous écoutions Radio-Londres et je lui demandais à chaque fois sur quel chantier il se trouverait le lendemain. »*

Le 10 janvier 1944, M<sup>me</sup> Jacob, la mère de son ami, arrive affolée. Comprenant que le jour de la rafle est arrivé, il saute sur sa bicyclette et double en chemin les gendarmes de Podensac. *« J'ai compris qu'ils étaient en route pour l'arrêter. J'ai sifflé en arrivant selon le code convenu. René a aussitôt enfourché son vélo et nous sommes partis à travers bois. Heureusement je les connaissais comme ma poche et je l'ai caché dans une vieille palombière désaffectée. »*

Après lui avoir fait faire une

carte d'identité par la secrétaire de mairie de Cadillac, il lui fera franchir la ligne de démarcation et René Jacob rejoindra ensuite les maquis FTP de la Haute-Vienne. Les yeux de René Tauzin brillent à l'évocation de son geste qui lui apparaît comme « naturel ».

La mère de René Jacob, raflée, a été déportée le 12 janvier 1944 à Drancy puis le 20 janvier à Auschwitz avec trois autres membres de sa famille. Son mari, Jules Jacob, avait été déporté en août 1942.

René Tauzin et son père furent arrêtés par les Allemands en mai 1944, accusés de faire de la Résistance. Ils furent déportés à Dachau. M<sup>me</sup> Tauzin sera déportée à Ravensbrück. René fut le seul de sa famille à rentrer des camps.

René Tauzin est resté le meilleur ami de René Jacob.

Nomination : 1997 – Dossier 7535  
Sauvetage : Illats, Gironde

## PAUL ET MARTHE VERGNAUD

Paul Vergnaud, viticulteur au hameau des Briands, commune de Saint-Avit-du-Moiron, partage une spacieuse demeure avec son épouse Marthe, sa fille Simone Vergnaud-Monnier, son gendre, M. Monnier et leurs deux enfants.

Une de leurs amies, professeur de piano à Sainte-Foy-la-Grande, les prie, vers la fin d'avril 1944 de donner abri à Armand et Pauline Oungre et leur fils de douze ans, Simon. Andrée, l'aînée des Oungre, est interne au pensionnat Saint-Vincent-de-Paul à Périgueux.

Les Vergnaud se montrent très hospitaliers. La famille Oungre ne vit pas cachée et les voisins du hameau comme les ouvriers agricoles restent discrets.

Le 5 août 1944, les troupes allemandes assistées d'un détachement de miliciens déclenchent une vaste opération à Sainte-Foy-la-Grande et arrêtent et massacrent sauvagement six hommes au lieu-dit de Sauléiou. Lorsque les Allemands viennent aux Briands, Simone leur assure avec aplomb qu'il n'y a pas de fugitifs cachés. Les Allemands n'insistent pas.

Après la Libération, les Oungre rejoignent leur location à Sainte-Foy, non sans avoir préalablement pris part aux vendanges dans le domaine de leurs sauveurs puis regagnent Metz, leur ville d'origine.

Nomination : 1999 – Dossier 8727  
Sauvetage : Saint-Avit-du-Moiron  
(rebaptisé Saint-Avit Saint-Nazaire en 1973),  
Gironde

## ANDRÉ ET MARGUERITE VELISKA ET LEUR FILS ALBERT

André Veliska, émigré de Pologne établi en France, exploite une ferme à Chardeuil en Dordogne.

Durant la guerre, comme la France souffre de restrictions alimentaires, sa femme Marguerite se rend chaque semaine, chargée de produits de la ferme, chez ses cousins, Élie et Marguerite Cordelier\* à Périgueux.

À l'automne 1942, ses cousins la prient de prendre en charge une fillette juive, Charlotte Wegner, dix ans, qu'un passeur bénévole de la ligne de démarcation, Georges Delaby\*, leur avait confiée peu auparavant. Les Cordelier\* estiment que la petite fille, venue d'Angoulême après l'arrestation de ses parents, serait plus en sécurité à la campagne. Ils recueillent aussi Renée, quatorze ans, la sœur aînée de Charlotte, avant de la faire admettre comme interne au collège de Nontron. Charlotte fut reçue par le couple Veliska et leur fils Albert à bras ouverts.

Pendant les périodes de vacances, Renée vient rejoindre sa sœur Charlotte et est choyée dans le foyer des Veliska.

Vers la fin 1943, la milice menace le paysan de mettre le feu à sa ferme s'il continue à protéger des petites juives. André Veliska ramène sans tarder Charlotte à Périgueux, chez les Cordelier\*, qui veilleront sur elle jusqu'à la Libération.

Nomination : 1993 – Dossier 5792  
Sauvetage : Chardeuil, Dordogne

### Que sont devenus les enfants sauvés par l'OSE?

Confiés à des nourrices, abandonnés ou accrochés à des lambeaux de famille, ils sortent de leurs cachettes et attendent leurs parents. Très vite, les organisations juives qui ont assumé leur sauvetage doivent se rendre à l'évidence : les parents ne rentreront pas.

Les premières urgences sont de regrouper les enfants dispersés par le réseau Garel, et de leur redonner leur identité. Mais il faut aussi accueillir les enfants qui ont franchi clandestinement la frontière et dont la Suisse est impatiente de se débarrasser et, dans le même temps, essayer de retrouver les parents. Tout est à refaire, mais en sens inverse et ce, dès la Libération du territoire, dans un pays ravagé par la guerre où les trains ne fonctionnent pas et où les ponts sont pour la plupart coupés.

À l'aide des différents fichiers, dont le principal avait été envoyé clandestinement à Genève, des listes codées et d'autres documents cachés, l'OSE dispose rapidement de cinq mille sept cents fiches comprenant le faux et le vrai nom et le lieu où se « trouvait » l'enfant. Il convient d'ajouter à ces fiches deux mille

quatre-vingt-dix-sept autres concernant les enfants réfugiés en Suisse, toutes nationalités confondues.

Ces fiches standards se révèlent d'une grande utilité après-guerre pour retrouver leur trace et les mettre en relation avec leur famille proche ou lointaine. Parallèlement il faut répondre aux demandes d'informations qui affluent au fur et à mesure de la libération des camps en Allemagne. Les réponses sont relayées par les organisations internationales.

Une ancienne éducatrice d'origine polonaise, Rachel Minc, parlant et écrivant parfaitement le yiddish, devient incontournable pour retrouver les familles. Elle est baptisée la « Sherlock Holmes » de l'OSE. Elle rentre rarement bredouille. Elle fait des miracles au moment de l'accueil des quatre cent soixante-sept jeunes de Buchenwald, en juin 1945.

Les toutes premières maisons ouvrent avant la fin de la guerre comme si, récupérer ces enfants était la priorité absolue, prolongation naturelle du sauvetage et que les œuvres juives pressentaient les difficultés administratives et juridiques qui les attendaient.

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

## PIERRETTE VINCELOT

Pierrette Vincelot est née en 1918. Son père, Daniel, est employé de poste, et sa mère, Marcelle, institutrice. Après diverses mutations, ils arrivent dans les Pyrénées.

À la déclaration de la guerre, ils habitent Montagoudin en Gironde, un village proche de La Réole. Ils y rencontrent nombre de personnes qui, comme eux, refusaient la capitulation de la France et le gouvernement de Vichy.

En septembre 1940, Pierrette a vingt ans et ne peut poursuivre ses études, sa mère, Marcelle, est révoquée par Vichy.

Pierrette, résistante sous le nom de «Fernande» prend le poste de secrétaire de la mairie de Montagoudin dont M. Lavergne est le maire. Pour les familles juives menacées elle trouve une cachette à chacun: chez une amie de sa mère pour M. Lévy, à Montagoudin pour la famille Holchaker, et au château du Point du Jour d'Anne-Marie Estève\* pour M<sup>me</sup> Rosenthal

et ses enfants en tant que métayers.

Renée Augeyrolles, résistante, se charge de réaliser les photos indispensables aux fausses cartes d'identité établies par Pierrette Vincelot. Elles sont remises aux familles avec les indispensables titres de ravitaillement.

Pierrette se charge aussi de garder les objets précieux qu'elle cache jusqu'à la fin de la guerre.

À la mairie, elle voit les noms de MM Lévy et Rosenthal recherchés par les Allemands. Elle envoie M. Lévy se réfugier à Lados, dans les Landes, chez un collègue de sa mère tandis que sa famille est cachée dans divers endroits. M. Rosenthal qui refuse de quitter les siens sera arrêté et déporté.

Chaque fois qu'il est nécessaire «Fernande» fait quatre-vingts kilomètres à vélo pour le réseau Hilaire-Buckmater, celui de Jacques Chaban-Delmas. Elle passe du courrier caché dans le guidon de sa bicyclette, dans la chambre à air, sur sa poitrine... Elle dissimule aussi les

containers d'armes parachutés par les Anglais. Pierrette, avec l'aide de Marie Portes, habitant Bertren dans les Hautes-Pyrénées, s'occupe de faire passer en Espagne les parachutistes, dont deux Anglais Markland et Carrey, qui cherchent à rejoindre leur pays. Elle agit de même pour des réfractaires au STO qui souhaitent rejoindre la France libre. Elle distribue chaque mois des cartes d'alimentation au maquis de Lorette.

À l'époque, le danger faisait partie de son quotidien: «*On n'y pensait même pas*» dit-elle dans un sourire. Et à propos des faux papiers Pierrette raconte, presque amusée: «*C'était pas aussi compliqué qu'aujourd'hui. Je les faisais naître à Alger ou à Oran. Personne ne pouvait vérifier*».

À la Libération, Pierrette a épousé M. Laurens et s'est installée à Montauban.

Nomination : 2001 - Dossier 9166  
Sauvetage : Montagoudin, Gironde

## CLARA (SŒUR AGNÈS) WALCH

Voir la notice de sœur Granier (p. 36)

## JANUSZ ET SUZANNE ZWOLASKOWKI

Janusz Zwolaskowski, est médecin et catholique fervent. Il a émigré de Pologne avec Suzanne son épouse et leurs trois enfants. Ils vivent dans une ferme à Bonneval, commune de Haute-fage-la-Tour dans le Lot-et-Garonne.

En août 1942, à quelques pas de chez eux, tous les membres d'un chantier rural pour la formation des jeunes juifs réfugiés de l'ORT se dispersent quelques heures avant la grande rafle du 26 août 1942.

Rachel Minc et Myriam Abendstern arrivent dans la famille Zwolaskowski grâce à l'aide d'un gendarme. Janusz et Suzanne Zwolaskowski cachent les deux fugitives dans une bergerie désaffectée. Trois mois plus tard, la zone sud est occupée, Rachel Minc quitte ses sauveurs pour rejoindre un réseau clandestin de sauvetage d'enfants juifs à Grenoble.

Hensz Abendstern parvient à rejoindre Myriam, son épouse, chez les Zwolaskowski qui leur aménagent un logis discret dans leur demeure. Ils protègent les deux réfugiés juifs jusqu'à la Libération.

Quand Rachel Minc informa la famille Zwolaskowski du projet de plantation d'un arbre en son honneur au Mémorial de Yad Vashem, Janusz Zwolaskowski lui écrivit: «*Tout compte fait, je n'y suis pour rien dans cette affaire. La Providence vous a amenés chez nous et nous a protégés de telle manière qu'aucun Allemand n'a pu dépasser d'un pas les frontières de mon domaine. Je n'ai été qu'un instrument d'exécution de la volonté de Dieu. Cela n'implique aucun mérite, nous sommes tous les fermiers de Dieu*».

Nomination : 1969 - Dossier 200  
Sauvetage : Haute-fage-la-Tour, Lot-et-Garonne

\* Juste parmi les Nations. (NDLR)

*Des milliers de réfugiés traversaient des villes et des villages, ne faisant que passer, s'asseyant un instant, rompant le pain offert.*

*Ils repartaient avec la certitude qu'ils avaient été aimés un instant et avaient connu un moment de paix dans la tourmente de l'exode. Ces moments de répit, quand la terre partout se dérobaient sous leurs pas, quand ils n'avaient plus de bien ni de patrie, devinrent le sol ferme auquel les exilés ancrèrent leurs espoirs.*

*Ce sont des hommes et des femmes d'Aquitaine qui ont refusé l'inacceptable et ont ainsi participé au sauvetage de l'humanité à qui nous voulons rendre hommage dans ces pages, des hommes et des femmes qui ont su tendre la main à leurs frères humains dans la détresse parfois au péril de leur vie et qui avait gravé dans leur cœur le mot «Résister» contre l'inhumain.*

*Le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes, faute de témoignage, nous leur rendons un hommage respectueux.*

*Reconnus ou non, ils incarnent le meilleur de l'humanité. Tous considèrent n'avoir rien fait d'autre que leur métier d'homme.*

*Ils doivent servir de phares aux nouvelles générations.*



# Index

des noms cités dans les notices : Justes, sauvés, fausses identités, lieux ; pages

|                                                                               |                                |                 |                                             |                    |                                                                      |                    |                        |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|
| Abendstern 64                                                                 | Bordelongue 23                 | Devaux 61       | Guerstein 43                                | Lafon 30           | Mont-de-Marsan 41-45-46                                              | Puyoô 10-42        | Serff 20               |
| Abraham 48                                                                    | Bourgeois 14-57                | Dienne 56       | Guillot 35                                  | Lagarde 43         | Raspiengeas 41                                                       | Pyla-sur-Mer 53-59 | Serpin 50              |
| Abray 17                                                                      | Bousquet 17-61                 | Dieras 26       | Guion 41                                    | Lagor 21           | Montagnac-sur-Lède 21-32                                             | Serres 20          | Serres-Sainte-Marie 38 |
| Agen 21-32-51                                                                 | Boussat 17                     | Doerr 26        | Gunzburg 62                                 | Lagorce 44-61      | Montagnac-sur-Lède 21-32                                             | Seyberg 41         | Sharp 59               |
| Aire-sur-l'Adour 48                                                           | Bouthier de Laverdonie 17      | Dominique 54    | Gurs 12-13-16-19-31-33-37-48-50-53-55-56-60 | Laguionie 17       | Montagoudin 32-64                                                    | Sibard 10          | Signoret 26            |
| Alcalay 45                                                                    | Bouzat 29                      | Dorfmann 44     | Haag 39                                     | Lalande 16         | Montendre 16                                                         | Siorac 35          | Sireygeol 40           |
| Alecco 41                                                                     | Bram 13                        | Dosilé 41       | Hahn 14                                     | Lalanne 46         | Montintin 58                                                         | Smolarski 52       | Soumès 54              |
| Algazi 13                                                                     | Brassier 35                    | Drabonowski 54  | Haufater 23                                 | Lallet 25          | Mora 50                                                              | Soubestre 60       | Souhami 41             |
| Altorffer 8                                                                   | Braun 19                       | Dubois 25-41    | Hauteclapier 23                             | Lamour 17          | Morand 28-38                                                         | Souléou 38-63      | Soumoulou 24           |
| Alvarez-Péreyre 21-32                                                         | Braunstein 14                  | Duboureaux 30   | Hauteclapier-la-Tour 64                     | Landré 23          | Moreau 56                                                            | Souverbielle 60    | Spott 23               |
| Andeu 36                                                                      | Brens-Gaillard 12              | Duc 28-38-56    | Hauteclapier 38                             | Lang 61            | Moulin 17                                                            | Sprecher 53        | Steinling 36           |
| Anglet 26                                                                     | Brethoux 46                    | Ducas 51        | Hayem 32                                    | Langweil 40        | Moura 24                                                             | Stebler 61         | Taron 57               |
| Angoulême 23-63                                                               | Briands 63                     | Duchez 41       | Hazan 29                                    | Laporterie 46      | Mousseigt 10                                                         | Tauzin 63          | Teichner 15            |
| Apchtein 26                                                                   | Brugère 19                     | Dumarchat 29    | Hendaye 27                                  | Larrazet 39-45     | Mugron 39                                                            | Tenenbaum 49       | Terrasson 25           |
| Arcachon 20                                                                   | Brunet 11                      | Dumas 32        | Hercok 62                                   | Larribau 47        | Naboulet 41                                                          | Teyssandier 61     | Thibaut 20             |
| Arripe 9                                                                      | Bukspan 55-58                  | Dumonteil 41    | Herman 41                                   | Lasbordes 8        | Nacquet 29                                                           | Thiviers 15-55     | Tonneins 20-62         |
| Artigueloutan 36                                                              | Cadapeaud 20                   | Dupeyrat 41     | Herpe 38                                    | Lasseube 9         | Nailhac 41                                                           | Torrès 13          | Toulouse 15-19-40-52   |
| Artiguenave 8                                                                 | Cadillac 63                    | Duplaisy 29     | Herrera 43                                  | Lassourville 47-54 | Nathan 52                                                            | Toussaint 24       | Tournon d'Agenais 47   |
| Artix 38                                                                      | Cadoun 36                      | Dupuy 14-30-41  | Hershkorn 26                                | Latappy 21         | Naudé 51                                                             | Touzet 42          | Trémissac 28           |
| Assat 55                                                                      | Cadoun 36                      | Duras 20        | Herzkorn 14                                 | Lebrun 22          | Naxarra 43                                                           | Trémouille 28      | Treutle 34-62          |
| Asson 55-58                                                                   | Cahen d'Anvers 53-59           | Duvignac 9      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nay 13-24-31-33-43-55-58-60                                          | Trias 19           | Tucat 33               |
| Athos 8                                                                       | Cahn 17                        | Einstein 42     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Négrondes 15                                                         | Tzaut 62           | Uhry 58                |
| Augeyrolles 64                                                                | Cahn 17                        | Ellul 31        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nérac 52                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Auriac-sur-Dropt 20                                                           | Cahors 19                      | Enard 31        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nexon 12-61                                                          | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Badefol d'Ans 41                                                              | Camino 24                      | Epchtein 26     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Neyrat 54                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Baer 14                                                                       | Cancon 43                      | Escoutet 62     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nicolas 52                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bagnères-de-Bigorre 44                                                        | Carapezzi 31                   | Estève 21-32-64 | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Noë 12                                                               | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Baleste 9                                                                     | Carré 38                       | Evereints 30    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Noël 40                                                              | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Ballini 10-13-20-22                                                           | Carrey 64                      | Exbrayat 29     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nontron 23-63                                                        | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Balutau 48                                                                    | Cassagne 23                    | Excideuil 24    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Nortmer 52                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Barachek 17                                                                   | Cassou 58                      | Fabre 23        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Oehlgisser 39-45                                                     | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Barbe 57                                                                      | Castillon 19                   | Fahri 13        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Olesinski 62                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Barot 12-37-50                                                                | Cattan 60                      | Fanouillière 59 | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Ondres 10                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Barthe 9                                                                      | Cazajus 44                     | Farges 33       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Ongaro 53                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Basbayon 15                                                                   | Cazaubon 52                    | Favreau 42      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Oraas 8                                                              | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bascons 46                                                                    | Cazaugit 20                    | Félix 32        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Orgeval 53                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bayonne 10-26-27                                                              | Cazaux 22                      | Festalemps 54   | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Orthez 8-29-34-42-45-47-54-59-62                                     | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bazas 48                                                                      | Cazoules 52                    | Feyfant 30      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Ostabat 32                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Beaucailhou 13                                                                | Cenou 25                       | Finkler 52      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Oudot 22                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Becker 30                                                                     | Cérézuelle 22                  | Fishman 43      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Oungre 63                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bellocoq 13                                                                   | Cerf 52                        | Fisler 43       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Panaras 42-48                                                        | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Belvès 48                                                                     | Ceruti 20                      | Fogiel 42       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pariet 44                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Benzazon 42                                                                   | Cessac 26                      | Fontaine 44     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Parodi 40                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Berbiguère 35                                                                 | Chaban-Delmas 64               | Fontenillou 41  | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Parré 52                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Berbonde 14-30                                                                | Chambéry 48                    | Forrester 9     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pau 9-13-19-21-23-26-29-31-39-42-44-46-47-48-50-51-53-55-58-59-60-62 | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Berengole 19                                                                  | Chambon-sur-Lignon 12-16-50-62 | Fournier 20     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pees 53                                                              | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bergerac 28-38-40-42-56-61                                                    | Chancelade 14                  | Fradet 33       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pelle 61                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bergman 15                                                                    | Chardeuil 23-63                | Fraenkel 40     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Perella 52                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Berline 53-59                                                                 | Châtelard-de-Vouzan 23         | Frédeux 34-62   | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Périgueux 8-14-15-23-25-26-28-30-36-38-39-41-49-52-58-61-63          | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bernadac 16                                                                   | Chauvignac 17                  | Frème 34-36     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Petit 20                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bernheim 24-48                                                                | Chavagnac 17                   | Frenel 40       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Peymilou 28-56                                                       | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bert 58                                                                       | Chevalier 24                   | Fresco 29-54    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Peyronnet 54                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Berthoumeyrou 15                                                              | Chignaguet 21-32               | Friedmann 57    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Peyroutet 58                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bertren 64                                                                    | Chiune 27                      | Frizé 41        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Picard 25                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Beruges 22                                                                    | Clairvivre 38                  | Fry 27          | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pichon 52                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Betharram 42                                                                  | Clermont-d'Excideuil 57        | Fuks 51         | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pinet 54                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Beyries 60                                                                    | Coaraze 60                     | Fumeau 43       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pisany 52                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bialobroda 60                                                                 | Cohen 35-60                    | Gabaston 51     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Placide 42                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bialot 60                                                                     | Cordelier 23-63                | Gaby 44         | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pladepeuseaux 55-58                                                  | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Biarritz 44                                                                   | Cornille 30                    | Gaist 49        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Plawner 25                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bielinski 40                                                                  | Coutures 41                    | Garbaez 46      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pleine-Selve 43                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bielschowsky 53                                                               | Couve 22                       | Garel 23        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Plisner 48                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Biron 54                                                                      | Cozzolino 23                   | Garlin 48       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Plumeau 41                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bitton 56                                                                     | Crémieux 36                    | Garrigou 34     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Podensac 63                                                          | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Blanc 52                                                                      | Cyrulnik 33                    | Gassie 55       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Polnareff 52                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Blancq-Olibet 24                                                              | Daiguerperse 25                | Gast 35         | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pommé 58                                                             | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bloch 8-17                                                                    | Darnand 57                     | Gattégno 56     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pommes 55                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bloy 38                                                                       | Davidowicz 21                  | Gelwasser 52    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pomport 25                                                           | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bonneville 38                                                                 | Dax 10 29                      | Geneste 35      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Portes 64                                                            | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bou langer 42                                                                 | de Courrèges 19                | Gerlier 16      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pourquet 29                                                          | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Blum 51                                                                       | de Créty 24                    | Gesse 36        | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Pourtalet 38                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bodenheimer 61                                                                | de Monbrison 53-59             | Glasberg 52     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Prat 44                                                              | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Boé 25                                                                        | de Sousa Mendès 27             | Gluckman 55     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Prigonrieux 28-56                                                    | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Boegner 16-37-50                                                              | Delaby 23-63                   | Goldberger 53   | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Privat 47-54                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Boeil-Bezing 13-42-43-44-53                                                   | Delaunay 26-31                 | Goldman 43      | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Przepiorki 9                                                         | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bon-Encontre 25                                                               | Delbos 25                      | Gonigberg 41    | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          | Puyjarinet 30                                                        | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bonneval 64                                                                   | Delestrez 21                   | Gos 57          | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          |                                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |
| Bordeaux 10-13-16-20-21-22-25-27-29-30-31-32-33-38-41-42-43-44-45-48-53-54-59 | Demaison 41                    | Gouarnalusse 8  | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          |                                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |
|                                                                               | Deschamps 28                   | Gracia 30       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          |                                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |
|                                                                               | Deutsch 38                     | Grynberg 41     | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          |                                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |
|                                                                               |                                | Guedin 17       | Hilair-Buckmater 64                         | Lebrun 22          |                                                                      | Ullern 22          | Ullern 22              |

Terre  
de citoyenneté  
d'humanisme  
et de tolérance

L'AQUITAINE

